

PHILIPPE ROUILLAC

Commissaire Priseur

Expert près la Cour d'Appel

À l'Orangerie du château de Cheverny

R O C H A M B E A U

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

LUNDI 9 JUIN 2008, 16H

Thierry BODIN

Expert près la Cour d'Appel

45, rue de l'Abbé Grégoire - 75006 PARIS

Tél. 01 45 48 25 31 Fax. 01 45 48 92 67

Catalogue rédigé par **Michaël FAUVINET**

EXPOSITIONS PRIVÉES

chez l'expert à Paris

EXPOSITIONS PUBLIQUES

Samedi 7 juin de 10h à 17h

Dimanche 8 juin de 9h à 11h

Lundi 9 juin de 9h à 12h

SAS VENTES AUX ENCHÈRES VENDÔME-CHEVERNY-PARIS

Hôtel des Ventes, route de Blois, 41100 Vendôme

Tél. : (33) **02 54 80 24 24** - Fax : (33) 02 54 77 61 10

41, boulevard du Montparnasse, 75006 Paris

Tél. : (33) 01 45 44 34 34

E.mail : yendome@rouillac.com

Société de ventes volontaires aux enchères publiques sas agréée n°2002 189

CATALOGUE PAPIER SPÉCIFIQUE : 10 €

CATALOGUE COMPLET SUR INTERNET : www.rouillac.com

*Avec l'aimable concours du Marquis et de la Marquise de Vibraye
du Vicomte et de la Vicomtesse de Sigalas
du Duc et de la Duchesse de Caraman
de la Marquise de Brantes*

CHEVERNY

www.rouillac.com / yendome@rouillac.com

Lundi 9 Juin 2008

Tél. (33) 02 54 80 24 24 – Fax (33) 02 54 77 61

PHILIPPE ROUILLAC

Commissaire Priseur

Expert près la Cour d'Appel

IN MEMORIAM MICHEL...

Après avoir déjà vendu à Cheverny en 2002 le portrait de Washington par Peale offert par Washington à Rochambeau, puis en 2003 les gouaches de Yorktown de Blarenberghe offertes par Louis XVI à Rochambeau (À des enchères record, RESPECTIVEMENT : 5,2 m.€ ET 1,2 m.€) pour le 20^{ème} anniversaire des ventes de Cheverny en 2008 je présente - non sans émotion - ce « fonds Rochambeau » : mobilier et documents.

De leur origine à 1947 ces pièces étaient conservées au château de Rochambeau, et depuis cette date, après partage familial dans un château du Berry.

Conservé donc dans la même famille Rochambeau depuis l'origine, cet ensemble est unique et souvent inédit. Ces documents feront la joie de chercheurs, historiens, collectionneurs et institutions françaises et étrangères, retraçant des pages de notre Histoire, de l'Histoire des Etats-Unis d'Amérique, de l'Histoire de Saint Domingue...Où nous découvrons parallèlement, comment « le Fils peut aussi - cacher - le Père »...

A l'autonome 2007 à l'aimable invitation du Comte et de la Comtesse Michel de Rochambeau, dans les salons du château de Rochambeau pour un après- midi, une partie de ce fonds fut exposé lors du « Colloque Rochambeau » organisé par la Société archéologique scientifique et littéraire du vendômois.

Cette exposition dont déjà la responsabilité incombait à Michaël Fauvinet - rédacteur éclairé du présent catalogue - bénéficia du concours du Ministère de la Culture, comme du soutien déterminant du président du Conseil Général de Loir et Cher, notre député Maurice Leroy.

Ce Colloque, placé sous la présidence d'honneur de Michel de Rochambeau, réunissait 2000 participants autour de conférenciers anglais, espagnols, français et américains pour célébrer notre illustre vendômois, le vainqueur de Yorktown, le héros des deux mondes, le dernier maréchal de France de l'Ancien Régime, le premier général de la République.

C'est donc tout naturellement que je dédie cette vente - à mon ami très cher Michel, Comte de Rochambeau - auquel je dois tant : il me fit faire mes premiers pas en Vendômois voilà vingt cinq ans, et avec lui en 1986 au château de Chambord je dirigeais une vente au profit de la restauration de la Statue de la Liberté de New York, dont il était le président d'honneur du Comité. Souvenirs, souvenirs... toujours autour de la cause américaine !

Il nous a quitté discrètement à Noël 2007, laissant un grand vide auprès des siens, et causant une réelle peine auprès de ses nombreux amis.

Je ne doute pas qu'il aurait aimé suivre cette vente avec un grand intérêt historique, et tentant de faire revenir à Rochambeau quelques pages de ses illustres ancêtres...

Philippe Rouillac

PHILIPPE ROUILLAC

Commissaire Priseur

Expert près la Cour d'Appel

ROCHAMBEAU

de l'Amérique à Saint-Domingue

Exceptionnel fonds d'archives ayant appartenu au Maréchal de Rochambeau et à sa descendance.

Le chartrier de la famille de Rochambeau a été conservé pendant près d'un siècle dans la propriété vendômoise. Puis à partir de la fin du XIXe siècle, ce fonds a subi plusieurs dispersions dues à la fois à la vente par l'arrière-petit-fils du Maréchal dans les années 1890-1900 des archives liées à la guerre d'Indépendance des Etats-Unis acquises par le Congrès américain, et à différents partages successoraux au cours du XXe siècle qui ont morcelé le chartrier en plusieurs lots.

Ainsi, le fonds présenté ci-après, faisait partie du chartrier du château de Rochambeau. Il fut dispersé après la Seconde Guerre mondiale et conservé depuis par la même famille dans une propriété du Berry.

Cet important fonds d'archives historiques recouvre une période de près de quatre cents ans d'histoire de la famille de Rochambeau, et par corrélation de l'Histoire de France et des Amériques : correspondances, manuscrits anciens, documents historiques, cartes et plans, imprimés, autographes de personnages historiques du XVIe au XIXe siècle composent cet ensemble inédit.

Quatre grandes périodes se dégagent :

La première partie se rattache *aux ancêtres* du Maréchal de Rochambeau, issus de la noblesse d'épée et qui ont participé aux événements belliqueux qui ont ponctué l'histoire du royaume de France, du règne d'Henri IV à celui de Louis XIV (guerre de Religion, guerre de Trente Ans, Fronde).

Correspondances ou pièces signées par Henri IV, le duc de Guise, la famille de Bourbon-Vendôme, Gaston d'Orléans, Louis XIV, le prince de Condé, etc.

La deuxième partie présente des documents majeurs qui illustrent *la carrière du Maréchal de Rochambeau*, héros de la bataille de Yorktown, et notamment les correspondances et les plans de la guerre d'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique.

Né en 1725 à Vendôme, Jean Baptiste Donatien de Vimeur, comte de Rochambeau, s'engage dans la carrière militaire. En 1742, il entre au régiment de Saint-Simon et participe aux campagnes de la guerre de Succession d'Autriche. Remarqué pour ses qualités, il est nommé aide de camp du duc d'Orléans et devient colonel d'infanterie en 1747. Ses faits d'armes le font nommer colonel du célèbre régiment d'Auvergne en 1759, puis lieutenant général en 1780. Louis XVI le choisit afin qu'il prenne le commandement du corps expéditionnaire français en soutien aux Américains en lutte pour leur liberté et leur indépendance contre l'occupant anglais. Il s'illustre aux côtés de Washington et de Lafayette à la bataille de Yorktown en octobre 1781.

Rentré en France, il reçoit le Cordon bleu du Saint Esprit et prend le commandement militaire de la Picardie. En 1790, il prend la tête de l'Armée du Nord et le roi le nomme maréchal de France en décembre 1791. Il démissionne de l'armée en 1792 et se retire dans sa propriété vendômoise.

PHILIPPE ROUILLAC

Commissaire Priseur

Expert près la Cour d'Appel

Arrêté sous la Terreur, emprisonné à la Conciergerie, il échappe de peu à la guillotine. Il meurt sur ses terres familiales à Thoré la Rochette le 12 mai 1807.

La troisième partie met en lumière la carrière militaire du *fils du Maréchal de Rochambeau* et plus particulièrement les correspondances et les cartes aquarellées relatives à l'expédition Leclerc de Saint-Domingue.

Né en 1755 à Paris, Donatien Marie Joseph de Vimeur, vicomte de Rochambeau, suit la voie militaire de ses ancêtres. A l'âge de 15 ans, il est incorporé avec le grade de lieutenant en second dans l'artillerie de Besançon en garnison à Strasbourg. En 1779, il devient colonel en second du régiment du Bourbonnais. Au printemps 1780, il s'embarque pour l'Amérique avec le corps expéditionnaire commandé par son père, faisant partie de son état-major. Après la victoire de Yorktown, il est promu en 1782 colonel commandant le régiment de Saintonge. En 1791, il est promu maréchal de camp. En 1792, l'Assemblée nationale le nomme gouverneur lieutenant général des Isles du Vent et il s'embarque pour la Martinique le 6 août. Arrivé devant Fort-Royal, il est repoussé à coups de canons par les contre-révolutionnaires. Il se réfugie alors à Saint-Domingue pendant 4 mois durant lesquels il remplira les fonctions de gouverneur par intérim. A la fin de janvier 1793, il retourne aux Isles du Vent et peut enfin exercer ses fonctions de gouverneur militaire. Ayant installé son quartier général à la Martinique, il y est assiégé à deux reprises par les troupes anglaises : durant le premier semestre 1793 au cours duquel il réussira à repousser leurs attaques, et à nouveau durant l'hiver 1794 où il sera obligé de capituler. Il sera fait prisonnier sur parole et détenu à Philadelphie aux États-Unis. En décembre 1795, il rentre en France après son échange avec un officier anglais, le lieutenant général O'Hara qui perdit la bataille de Yorktown en 1781. En février 1796, le Directoire le nomme commandant général de la partie espagnole de Saint-Domingue. Mais il sera très vite destitué par le pouvoir des commissaires civils de l'île et renvoyé en France où il purgera quelques jours de prison et un long exil à Bordeaux. Il réintégrera l'armée en janvier 1800 étant nommé général de division dans l'armée de Masséna lors de la seconde campagne d'Italie. Au mois de décembre 1801, Bonaparte lance une offensive militaire d'envergure contre l'île de Saint-Domingue, colonie française détenue par les révoltés indépendantistes menés par Toussaint Louverture. Le général Rochambeau est choisi pour faire partie de l'état major du général en chef Leclerc. Ce dernier décède le 2 novembre 1802. Le général Rochambeau est alors désigné comme commandant général en chef de l'armée de Saint-Domingue. En novembre 1803, encerclé dans la ville du Cap par le général rebelle Dessalines, il capitule et s'embarque pour la France. Il est alors capturé par la marine anglaise et jeté dans les geôles d'Angleterre où il croupira pendant plus de 8 années. Il rentre en France en 1811 et retrouve ses galons de général de division au tout début de 1813 pour mener la campagne d'Allemagne. Mortellement blessé lors de la bataille de Leipzig en octobre 1813, il meurt quelques jours plus tard âgé, de 58 ans.

La quatrième et cinquième partie regroupent des documents relatifs à la carrière militaire et politique de *Philippe de Rochambeau*, à la visite de l'Exposition Universelle de Philadelphie de 1876 et aux travaux d'érudition d'*Achille Lacroix de Vimeur*, marquis de Rochambeau.

Parallèlement des souvenirs mobiliers du Maréchal de Rochambeau, conservés de même - dans la famille depuis l'origine - sont présentés, notamment le fauteuil dans lequel il s'est éteint en 1807.

Michaël Fauvinet

PHILIPPE ROUILLAC

Commissaire Priseur

Expert près la Cour d'Appel

ORDRE DE VENTE

Souvenirs relatifs à la Guerre d'Indépendance	100 - 105
Mobilier du Maréchal de Rochambeau	106 - 108
Fonds Rochambeau ancien des XVI et XVIIème siècles	110 – 126
• Guerre de Religion	
• Guerre de Trente Ans	
Fonds Maréchal de Rochambeau	127 - 183
• Guerre de Sept Ans	
• Guerre d'Indépendance des États-Unis d'Amérique	
• Révolution française	
• Armée du Nord	
• Empire	
Fonds Général de Rochambeau	184 – 239
• Saint-Domingue, 1792	
• Martinique, 1793-1794	
• États-Unis, 1794	
• Saint-Domingue, partie espagnole 1796-1797	
• Saint-Domingue, Expédition Leclerc, 1802-1803	
Fonds Rochambeau XIXème	240 - 243
• Consulat – Empire – Restauration	
• Exposition universelle de Philadelphie, 1876	
• Cession des papiers relatifs à la guerre d'Indépendance	
Varia	244

Abréviations :

L.A.S. ou P.A.S.

Lettre ou pièce autographe signée

L.S. ou P.S.

Lettre ou pièce signée

(texte d'une autre main ou dactylographiée)

L.A. ou P.A.

Lettre ou pièce autographe non signée

Souvenirs relatifs à la guerre d'Indépendance

- 100** **MINIATURE** ovale en verre églomisé polychrome.
Portrait présumé du général Georges WASHINGTON (1732-1799) dans un médaillon à décor de soleil.
Représenté de profil, perruque à catogan, en habit militaire avec épaulettes, col, boutons et gilet.
Signée en bas à gauche "H. Fullertan. Painter".
Dans un cadre en bois doré.

16 x 13,5 cm. (verre accidenté).
- 101** **PLAQUETTE MILITAIRE COMMÉMORATIVE** rectangulaire en fonte de fer. Au revers, une étiquette porte une inscription à l'encre noire : "Washington offrant un sabre d'honneur au général Moreau (1805). Vente Gorge 28.2.24. Fonte de l'époque." Manifestement, il s'agit d'une erreur étant donné que Georges Washington meurt le 14 décembre 1799 et que le général Moreau, après sa disgrâce en 1804 en raison de son implication dans le complot ourdi par Cadoudal contre Bonaparte, n'arrive aux États-Unis qu'en août 1805. Il semblerait donc plus vraisemblable de situer la scène au moment de la Guerre d'Indépendance et peut-être y voir la remise d'un sabre d'honneur par Georges Washington à La Fayette en récompense des services rendus à la jeune nation américaine.

Début du XIXème.

7,5 x 13 cm.
Dans un cadre en bois sculpté de rais-de-coeur.
- 102** Alphonse **LALAUZE** (né à Paris en 1872)
Reconnaissance du major Putman, baie de Massachusetts, mai 1775.

Aquarelle signée et datée en bas à gauche 1927.

68,5 x 49,5 cm.
- 103** Alphonse **LALAUZE** (né à Paris en 1872)
Après l'affaire de West-Point, régiment de Penthièvre et réguliers américains, 1780.

Aquarelle signée et datée en bas à droite 1927.

68,5 x 49,5 cm.
- 104** Gaston **BALANDE** (1880 - 1971)
L'amiral de Grasse.

Huile signée en bas à droite.

51 x 62,5 cm.

Provenance : collection du paquebot France CGT, vente Me Guy Loudmer, 10 juillet 1983. Maquette de la tapisserie tissée aux Gobelins pour la Compagnie Générale Transatlantique.

PHILIPPE ROUILLAC

Commissaire Priseur

Expert près la Cour d'Appel

105 **DRAPEAU** de la Nouvelle Alliance.

Conçu et dessiné par Gonzague SAINT BRIS, ce drapeau synthétise les couleurs des deux nations avec les étoiles américaines dans le bleu du drapeau tricolore et les rayures blanches sur le rouge de l'étendard national.

Toile de parachute.

94 x 67 cm.

Exemplaire unique d'une série de quatre.

Gonzague Saint Bris, président fondateur du mouvement d'amitié franco-américaine de la Nouvelle Alliance, a remis ce drapeau au Président des États-Unis, Ronald Reagan, lors des célébrations de la statue de la Liberté dans la baie de New York, en présence du Président de la République Française d'alors, François Mitterrand.

MOBILIER DU MARÉCHAL de ROCHAMBEAU

106 **BERGÈRE À OREILLES** en bois mouluré et sculpté peint et relaqué à dossier plat mouvementé orné de fleurettes et feuillages; accotoirs à manchettes et supports d'accotoirs nervurés en coup de fouet, ceinture chantournée sculptée de fleurettes et pieds cambrés.

Estampille L. C. CARPENTIER.

Louis XV.

Haut. 106, Larg. 59, Prof. 62 cm.

Louis Charles CARPENTIER, reçu maître menuisier le 26 juillet 1752, est réputé pour les sièges et les lits qu'il exécute, notamment pour la famille royale aux Palais Bourbon, château de Chantilly... Le musée du Louvre conserve des sièges de cet habile faiseur.

Selon la tradition familiale, le Maréchal de Rochambeau y aurait rendu son dernier soupir le 12 mai 1807. Conservée dans la famille depuis l'origine.

107 **TABLE TRIC-TRAC** de forme rectangulaire en acajou et placage d'acajou. Plateau mobile gainé de cuir sur une face et recouvert sur l'autre face d'un feutre vert, découvrant un intérieur plaqué d'ébène, bois noirci, ivoire et bois teinté vert. Ceinture ouvrant à quatre tiroirs dont deux simulés. Pieds gainés avec sabots en bronze doré. Jetons d'ivoire.

Louis XVI.

Haut. 73, Larg. 114, Prof. 59,5 cm.

Cette table a appartenu au Maréchal de Rochambeau.
Conservée dans la famille depuis l'origine.

PHILIPPE ROUILLAC

Commissaire Priseur

Expert près la Cour d'Appel

108 BONHEUR du JOUR en acajou, toutes faces. Il présente un gradin ouvrant à deux vantaux vitrés surmonté d'un marbre blanc entouré par une galerie de laiton ajourée. Un cylindre découvre trois tiroirs dont un formant coffre et deux casiers. Une tablette coulissante sert d'écritoire. Le caisson, en partie inférieure ouvre à trois rangs de tiroirs. Montants droits et cannelés simulant des pilastres. Pieds toupies. Ornementation de bronzes dorés tels que entrées de serrure à trèfle, poignées de tirage et sabots. Dessus de marbre blanc (accidents).

Estampille J.F. LELEU.

Louis XVI.

Haut. 138, Larg. 101, Prof. 59 cm.

Jean François LELEU, reçu maître en 1764, est considéré comme un des maîtres les plus talentueux de la fin du XVIIIème siècle. Travaillant pour la Couronne, sa clientèle est aussi constituée de riches amateurs. Son style se caractérise par des formes pures et équilibrées. Les pilastres simulés sur le bonheur du jour, qui renforcent l'aspect architectural du meuble, sont typiques de ses réalisations. Les placages unis, sans cadre et sans décor, ici l'acajou, couvrant la totalité de la surface du meuble, constituent une particularité de l'oeuvre sobre et élégante de Leleu.

Ce bonheur du jour faisait partie du mobilier de la chambre du Maréchal de Rochambeau. Conservé dans la famille depuis l'origine.

PHILIPPE ROUILLAC

Commissaire Priseur

Expert près la Cour d'Appel

I^{ère} partie : Les ancêtres du maréchal de Rochambeau

GUERRE DE RELIGION XVI^e – XVII^e siècle

110. **HENRI IV** (1553-1610) Roi de France. P.S., contresignée par le secrétaire d'État Louis POTIER de Gesvres, Saint Denis 5 novembre 1592 ; vélin obl. in-fol., sceau aux armes sous papier.
Passport délivré à René II de Vimeur, Sr de Rochambeau, pour sortir de la ville de Paris assiégée par l'armée d'Henri de Navarre.
(...) nous avons promis au Sr de Rochambeau sortir de notre ville de Paris avec six de ses gens, leurs chevaux, armes et équipages pour aller en notre pays de vendosmois et se retirer en la maison du Sr de Rochambeau son père où nous voulons et entendons qu'il puisse demeurer en toute sûreté et liberté durant six mois à sa charge pendant ce temps de ne porter les armes ou faire autre chose contre notre autorité... **400/500**
111. **HENRI IV** (1553-1610) Roi de France. **2 pièces.**
• P.S., contresignée par le secrétaire d'État Pierre FORGET sieur du Fresne, au camp de Saint-Denis 17 juillet 1593 ; 1 page in-fol. Coin déchiré. Cachet sec aux armes de France.
Passport délivré à René II de Vimeur, Sr de Rochambault, pour se retirer en sa maison de Rochambeau au pays du Vendômois. Annotation autographe et signature de SULLY : *J'ay reçu le présent passport accordé pour un mois avec six chevaux. Rosny.* [Henri IV abjure la religion protestante à Saint Denis le 25 juillet 1593.]
• P.S., contresignée par le secrétaire d'État Louis POTIER de Gesvres, au camp devant Laon 25 juin 1594 ; 1 page in-4. Passport délivré pour 4 mois à René II de Vimeur, Sr de Rochambault, pour aller et venir avec six chevaux, leurs armes et bardes par tous les lieux et places où ses affaires particulières le régneront. **800/1000**
112. **CHARLES Ier** de Lorraine, duc de **GUISE** (1571-1640), fils aîné d'Henri Ier dit le balafre, chef de la Ligue, assassiné au château de Blois en 1588. **2 pièces.**
• P.S., Reims 5 août 1594 ; 1 page in-4. Quittance de 300 écus délivrée à René II de Vimeur, Sr de Rochambault.
• L.S., Paris 28 mai 1610 ; 1 page in-fol. contrecollée, adresse avec cachet.
Lettre adressée à René II de Vimeur, Sr de Rochambeau, quinze jours après l'assassinat d'Henri IV par Ravailiac.
Monsieur de Rochambeau, je vous remercie du témoignage que vous me rendez de votre bonne volonté qui m'oblige à vous en remercier et à vous assurer qu'il ne s'offrira jamais occasion de vous faire paraître le ressentiment que j'en ay que je le face très volontiers me resouvenant assez des preuves que vous m'en avez rendus par le passé et la franchise et votre affection. Il ne se passe rien encore où j'aye besoing de l'assistance de mes amis si tost que l'occasion s'en offrira je n'oublierai pas ce qu'il vous plaist m'en écrire et vous advertiray de ce que vous aurez à faire. [...] **200/300**
113. **CÉSAR de BOURBON**, duc de Vendôme (1594-1665) fils légitimé d'Henri IV et de Gabrielle d'Estrées. 2 P.S., contresignées par Pierre JABRE, conseiller élu et secrétaire du duc de Vendôme, Vendôme 3 mars 1634 et 3 mars 1637 ; vélin obl. in-4, sceaux sous papier.
Actes de foy et hommage rendu par René de Vimeur, sieur de Rochambeau, (...) lequel estant en estat de vassal nous a fait la foy et hommage simple et serment de fidélité qu'il nous doit et est tenu rendre, pour raison de partie dudit fief, terre et seigneurie de la Boissière en la paroisse de Villiers (...) **120/150**

GUERRE DE TRENTE ANS

114. **GASTON, duc d'ORLÉANS** (1608-1660) 3^e fils d'Henri IV, frère de Louis XIII, prince de sang. **3 pièces.**
• 2 L.S. avec ajout autographe, Blois 8 août 1636 ; 2 pages in-fol. contrecollées, adresses.
Commissions délivrées aux sieurs de Rochambeau l'aîné et le jeune pour l'enrôlement dans les troupes royales. [En août 1636, les troupes espagnoles progressent en Picardie, passent la Somme (4 août) et prennent Corbie (15 août). Ils menacent la capitale française, dont les habitants réagissent derrière Richelieu en fournissant de l'argent et des hommes pour mettre sur pied une armée de contre-intervention.]
(...) m'estant trouvé maintenant dans mon apanage, il a plu au Roy Monseigneur m'envoyer une commission par laquelle Sa Majesté m'ordonne de mander à toute la noblesse d'iceluy et de quelques autres provinces circonvoisines qu'elle ayt à se monter armes et équipés au mieux qui luy sera possible pour aller dans la Picardie s'opposer aux ennemis de l'estat et empescher qu'ils n'y fassent le progresz qu'ils prétendent faire (...) je ne laisse de vous prier [...] de vous rendre bien armé et au meilleur équipage que vous pourrez à Estampes au 24 de ce mois où je me rendray moy mesme afin que vous ayant veu en estat de servir dignement Sa Majesté je puisse mieux faire valloir près d'elle l'affection avec laquelle vous aurez obéy à l'ordre que je vous donne de sa part (...)
Monsr de Rochambeau Je vous conjure encore pour l'amour de moy d'estre au 24 à Estampes au plus tard et de faire la même prière à tous les gentilshommes vos voisins de ma part.
• P.S., contresignée par GOULAS, au camp de Corbie, 12 octobre 1636 ; 1 page in-fol., sceau sous papier.
Passport délivré à René III de Vimeur, Sr de Rochambeau, pour se retirer en sa maison après le service (...) rendu dans la présente année.
[Corbie sera reconquise par Louis XIII le 14 novembre 1636.] **300/400**

PHILIPPE ROUILLAC

Commissaire Priseur

Expert près la Cour d'Appel

115. **Henri HURAU**L, comte de **CHEVERNY** (1575-1648) lieutenant-général du duché d'Orléans, du pays Chartrain, Blaisois, Dunois et Vendômois. P.S., contresignée par ROTTYER, Cheverny 28 juillet 1637 ; 1 page obl. in-4 contrecollée, cachet aux armes sous papier.
Levée de troupes : commission délivrée à Renée III de Vimeur, Sr de Rochambeau, *pour lever une compagnie de cent hommes de guerre à pied, augmentée au régiment de la Rochegiffard.* 150/200
116. **François d'ESCOUBLEAU**, marquis de **SOURDIS** et **d'ALLUYE**, gouverneur et lieutenant-général de la ville et du duché d'Orléans, du pays Chartrain, de Sologne, Blésois, Dunois et Vendômois.
3 P.S., contresignées par le secrétaire DEGYUÈS, 6 avril 1639 et Orléans 13 juillet 1642 ; 3 pages in-fol. (papier un peu froissé).
2 exemptions de ban et d'arrière-ban pour rejoindre l'armée de Guyenne (1639). Et une exemption de ban et d'arrière-ban délivrée *au Sr de Rochambaud enseigne de notre compagnie de gendarmes, et qu'en cette qualité nous luy avons ordonné, (...) de se tenir prêt pour à notre premier mandement se rendre près de Mons pour le service du Roy dans la province* (1642).
JOINT : *Plan de l'Isle de la Conférence* (recto) – *Plan et siège de la ville de Gravelines*, par Sr de Beaulieu, 1645.
Gravure. 56 x 47 cm. En l'état. 150/200
-
117. **GASTON, duc d'ORLÉANS** (1608-1660) 3^e fils d'Henri IV, frère de Louis XIII, prince de sang.
L.S. à Rochambeau, Blois 2 janvier 1659 ; 1 page in-4, adresse avec sceaux cire rouge sur lacs de soie bleue.
Conspiration de la noblesse provinciale.
Monsr de Rochambault ayant su qu'il se doit faire une grande assemblée de noblesse vers la Chapelle-Vicomtesse touchant un différend qui est arrivé entre deux gentilsbommes je vous fais ses lignes pour vous prier de vous y trouver pour accommoder la chose de ma part, je ne doute point qu'ils n'y déferent entièrement et pour mon respect et en votre considération (...)
JOINT : **Henri de DAILLON**, comte du **LUDE** (ap. 1622-1685), Pair de France, gouverneur de Saint-Germain, premier gentilhomme de la Chambre du Roi. P.S., contresignée, 15 février 1656 ; 1 page in-4, cachet sec aux armes.
Certificat de gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roy pour l'année 1655, délivré à François de Vimeur, chevalier et seigneur d'Aupuy. 200/250
118. **Louis de BOURBON**, duc de Mercœur et de **VENDÔME** (1612-1669) cardinal et légat de France. **2 pièces.**
• L.S., Paris 30 octobre 1665 ; 1 page in-4, adresse, cachet cire noire (brisé).
Lettre adressée à René III de Vimeur, Sr de Rochambeau, l'invitant à assister aux obsèques de son père César, duc de Vendôme.
Monsieur j'attens de votre affection et de l'attachement que vous avez toujours eu à la personne de feu Monsieur mon père que vous prendrez volontiers la peine de vous rendre le jour que nous marquera mon procureur général au lieu qui vous sera nommé pour assister à ses obsèques et rendre à sa mémoire le dernier devoir, vous assurant que toute notre maison vous en sera sensiblement obligée et moy surtout (...)
• L.S., à Paris, 18 septembre 1668 ; 1 page in-4, adresse, cachet cire rouge aux armes.
Lettre adressée à Monsieur de Drouilly, gouverneur du duché du Vendômois et capitaine des chasses, pour donner l'autorisation au Sr de Rochambeau de chasser les *bestes noires* sur les terres du duché. [Les "bêtes noires" sont les bêtes puantes ou carnivores : renards, loutres, chats sauvages, loups, sangliers, blaireaux. A l'opposé des "bêtes rouges" : cerfs, biches, daims et chevreuils, qui sont des animaux doux, dépourvus d'agressivité et herbivores.] 200/300
119. **François de ROHAN, prince de SOUBISE**, (1630-1712), lieutenant-général des armées du roi et capitaine-lieutenant des gendarmes de la garde. P.S., Saint Omer 1^{er} mai 1677 ; 1 page obl. in-fol., cachet cire rouge.
Certificat de service de cornette dans la compagnie de gendarme de la garde du roi délivré à François de Vimeur, écuyer et sieur d'Aupuy. [La place fortifiée de Saint-Omer sera reconquise par le duc d'Orléans, frère de Louis XIV, le 22 avril 1677.] 60/80
120. **Louis Joseph de BOURBON, duc de VENDÔME** et d'Étampes (1654-1712) dit le Grand Vendôme, général des galères du roi de France, vice-roi de Catalogne, maréchal chef de l'armée d'Espagne.
P.S., écrite et contresignée par CAMPISTRON, Paris 24 juillet 1699 ; 1 page obl. in-4, beau cachet cire rouge aux armes.
Certificat de décès : *Nous certifions à tous ceux qu'il appartiendra que le Sr de Vimeur de Rochambeau capitaine de grenadier du régiment de Vendosme est mort à Pignerol [en Italie, dans le Piémont] le jour de l'ascension de l'année 1692 de la blessure qu'il avait reçu à l'attaque de Lucerne.* 120/150

PHILIPPE ROUILLAC

Commissaire Priseur

Expert près la Cour d'Appel

121. **LOUIS XIV** (1638-1715) Roi de France. P.S. (secrétaire), Versailles 1er janvier 1703, contresignée par Jérôme PHÉLYPEAUX, comte de Pontchartrain, secrétaire d'État à la Marine ; vélin obl. in-fol.
Louis Alexandre de BOURBON, comte de **TOULOUSE** (1678-1737) amiral de France. P.S., à bord du *Foudroyant* 20 octobre 1703, contresignée par Jean Baptiste du Troussel de VALINCOURT, secrétaire général de la Marine ; vélin obl. in-fol., fragment de cachet cire rouge.
Commission de capitaine de brulot délivrée à François de Vimeur, chevalier de Rochambeau, oncle du maréchal. **120/150**
122. **François de NEUFVILLE**, 2^e duc de **VILLEROY** (1644-1730) maréchal de France et gouverneur du Lyonnais.
2 P.S., Paris 24 juillet 1727 et 25 mai 1729 ; 2 vélin in-4 oblong.
Commissions de lieutenant des Maréchaux de France dans le Vendômois délivrées à Joseph-Charles II de Vimeur, marquis de Rochambeau, père du maréchal. **100/150**
123. **Charles Armand de GONTAUT**, duc de **BIRON** (1663-1756) maréchal de France.
P.S., Paris, 31 juillet 1738, contresignée par DAUGA ; vélin obl. in-fol., superbe cachet cire rouge aux armes.
Commission de lieutenant des Maréchaux de France, au Perche-Gouët et aux bailliages de la Ferté-Bernard et de Vibraye, délivrée à Joseph-Charles II de Vimeur, marquis de Rochambeau. **100/120**
124. **Joseph-Charles II de Vimeur**, marquis de **ROCHAMBEAU** (?- 1779) grand bailli d'épée du Vendômois, père du maréchal. L.A.S., Vendôme 3 janvier 1765, à Monsieur Lhuillier, lieutenant-particulier au bailliage et présidial à Orléans ; 3 pages in-4, adresse, cachet cire rouge aux armes (brisé).
Très intéressante lettre relative à la collection de fossiles du duc de CHOISEUL.
*(...) Je voudrais bien aussi m'acquitter en fossile avec vous et c'est bien mon intention, mais je n'ay encore rien que deux ou trois misérables coquilles toutes gâtées qui ne valaient pas la peine de vous envoyer et qui connaissent à méprisées. Voicy le fait ; il est venu ici un ingénieur de Tours qui me demanda permission d'aller à Rochambeau faire des recherches dans mes rochers pour M. le duc de Choiseul ministre qui voulait faire une collection de fossiles. Vous sentez bien que tous mes rochers ont été abandonnés sur le champ à la curiosité de l'homme de M. de Choiseul. Il mena deux ouvriers tireurs de pierre avec luy et a passé deux jours à chercher partout. Il prétend mesme qu'il voit à la nature de la pierre ce quelle peut produire. Enfin mon homme revint assez mécontent de n'avoir pu trouver que six petites pierres en cœur avec des rais qu'il appelle des oursins et qu'il trouva très belles mais point d'austres coquillages. Je luy enseigné les morceaux du serpent pétrifié de M. le subdélégué qu'il fut voir et qu'il trouva estre effectivement un vrai serpent qui a été cassé en sept à huit morceaux par les ouvriers. L'ingénieur le pria instamment de luy en donner un morceau qu'il refusa, il est vrai qu'il ne savait pas que c'estait pour M. de Choiseul car l'ingénieur disait que c'estait par ordre du Conseil qui cherchait des curiosités M. de Choiseul ne voulant pas estre nommé pour luy éviter des lettres de prières aux seigneurs de terres et de remerciements ensuite. Mais j'ay vu la lettre de M. de Choiseul et de M. Dubois premier chef du bureau de la Guerre qui protège cet ingénieur et qui le chargeait de la recherche en question.
Vous savez Monsieur par cette anecdote toute fraîche que ces petits morceaux de curiosité sont rares et qu'il faut du tems pour en trouver. Je verrai donc cet esté à vous en faire chercher surtout trois ou quatre oursins, parce que l'homme en question m'a paru en faire cas. A présent je ne serais point à portée de faire cette recherche que je serai moy mesme avec des domestiques que je mettrai au fait.*
JOINT : **Marie Claire Thérèse BÉGON** (? – 1782), épouse de Joseph-Charles II de Vimeur, marquis de Rochambeau, et mère du maréchal. L.A.S., Paris 31 décembre 1758 ; 2 pages in-4.
Et une reconnaissance par Jacques François de BOMBELLES de cessation de la seigneurie d'Aupuy en faveur du marquis de Rochambeau, 8 janvier 1746 ; 2 pages in-8. **200/300**
125. **Louis Joseph de BOURBON prince de CONDÉ** (1736-1818), chef des émigrés.
P.S., contresignée par le secrétaire du prince, 1er mai 1771 ; vélin obl. in-4, sceau aux armes sous papier.
Brevet de 3 000 livres de pension délivrée à Marie Claire Thérèse Bégon, épouse de Joseph Charles II de Vimeur, marquis de Rochambeau, mère du maréchal, gouvernante de la famille d'Orléans. [La marquise de Rochambeau exerça ses fonctions de gouvernante des enfants de la Maison d'Orléans à partir de 1745 jusqu'en 1777, époque à laquelle Mme de Genlis lui succéda dans cette charge.] **120/150**
126. **Inventaire de bibliothèque**
Inventaire après décès – *Procès-verbal d'inventaire et prisée des livres de feu M. le marquis de Rochambeau*, père du maréchal de Rochambeau, 16 mars 1780. 48 pages in-4. **200/300**

PHILIPPE ROUILLAC

Commissaire Priseur

Expert près la Cour d'Appel

II^{ème} partie : Jean-Baptiste Donatien de Vimeur, comte de Rochambeau

Né en 1725 à Vendôme, Jean Baptiste Donatien de Vimeur, comte de Rochambeau, s'engage dans la carrière militaire dès l'âge de 14 ans. En 1742, il entre au régiment de Saint-Simon et participe aux campagnes de la guerre de Succession d'Autriche. Remarqué pour ses qualités, il est nommé aide de camp du duc d'Orléans et devient colonel d'infanterie en 1747. Ses faits d'armes le font nommer colonel du célèbre régiment d'Auvergne en 1759, puis lieutenant-général en 1780. Louis XVI le choisit pour commander le corps expéditionnaire français en soutien aux Américains qui luttent pour leur liberté et leur indépendance contre l'occupant anglais. Il s'illustre aux côtés de Washington et de Lafayette à la bataille de Yorktown en octobre 1781.

Rentré en France, il reçoit le Cordon bleu du Saint Esprit et prend le commandement militaire de la Picardie. En 1790, il prend la tête de l'Armée du Nord et le roi le nomme maréchal de France en décembre 1791. Il démissionne de l'armée en 1792 et se retire dans sa propriété vendômoise. Arrêté sous la Terreur, emprisonné à la Conciergerie, il échappe de peu à la guillotine. Il meurt sur ses terres familiales à Thoré-la-Rochette le 12 mai 1807.

127. **LOUIS XV** (1710-1774) Roi de France. P.S. (secrétaire), Versailles 23 juillet 1743, contresignée par Marc Pierre de VOYER de PAULMY, comte d'ARGENSON, secrétaire d'État à la Guerre ; vélin obl. in-fol.
Commission de capitaine d'une compagnie dans le régiment de cavalerie de Saint Simon délivrée *au Sr de Rochambault, cornette dans ledit régiment*. Il s'agit du tout premier commandement militaire reçu par le comte de Rochambeau, lors de la guerre de la Succession d'Autriche. 150/200

GUERRE DE SEPT ANS

128. **LOUIS XV** (1710-1774) Roi de France. P.S. (secrétaire), Compiègne 23 juillet 1756, contresignée par Marc Pierre de VOYER de PAULMY, comte d'ARGENSON, secrétaire d'État à la Guerre ; vélin obl. in-4.
Expédition de Minorque – Commission de brigadier d'infanterie délivrée au comte de Rochambeau *colonel du régiment d'infanterie de la Marche en considération les bons et fidèles services rendus au siège du fort St Philippe dans l'Isle de Minorque*.
JOINT : *Carte des isles de Majorque, Minorque et Yvice dédiée à M. le comte de Maurepas, ministre et secrétaire d'État, commandeur des Ordres du Roi. Par N.B. ingénieur au dépôt des cartes et plans de la Marine*. 1740. Gravée par Dheulland. 66 x 50 cm. En l'état. 200/300

129. **Bataille de CLOSTERCAMP et de MUNDEN – 4 pièces.**
3 lettres de félicitations adressées au comte de Rochambeau au lendemain de la victoire de Clostercamp :
- **Louis Pierre de CHASTENET**, comte de **PUYSÉGUR** (1727-1807). L.A.S., Cassel 22 octobre 1760 ; 1 page 1/4 in-4 (manque).
 - **Louis Ferdinand Joseph de CROY**, duc d'**HAVRÉ** (1713-1761) prince du Saint-Empire. L.A.S., Cassel 24 octobre 1760 ; 1 page in-4, adresse avec marque postale et cachet cire noire aux armes (brisé).
Je vous fais mon compliment, monsieur, de tout mon cœur, sur ce que vous vous êtes tiré humblement de la bataille que vous, et votre régiment avez gagnée, sans votre opiniâtreté à soutenir les premiers efforts tous inattendus, nous courrions de grands risques. J'espère que vous et votre régiment recevrez promptement et abondamment les grâces que vous méritez, l'Etat vous doit beaucoup ; ma satisfaction serait entière si cette journée ne coûtait pas tant de braves gens.
 - **Anne-Louis-Alexandre de MONTMORENCY**, prince de **ROBECQ** (1724-1812) maréchal aide de camp. L.A.S., Weissensee 27 octobre 1760 ; 1 page in-4, adresse avec marque postale et cachet cire noire aux armes (brisé).
Je viens Monsieur d'apprendre par un courrier de M. le Maal et par la lettre que vous avez écrit à M. le Cte de Stainville la victoire que vous avez remportée sur M. le Pce héréditaire. Le succès de cette importante journée est du en grande partie aux prodiges de valeur que le régiment d'Auvergne y a fait et à la façon dont vous l'avez conduit, recevez en je vous supplie mon compliment (...)
- JOINT : **Louis Hyacinthe Boyer de CRÉMILLES** (1700-1768) secrétaire d'État à la Guerre. L.S., Versailles 21 août 1759 ; 2 pages in-4.
Bataille de Munden - Lettre au colonel de Rochambeau, commandant le régiment d'Auvergne pendant la guerre de Sept Ans.
J'ay lu avec une vraie satisfaction le détail que vous avez bien voulu me faire des bonnes dispositions de M. le comte de St Germain pour recevoir l'ennemi à l'entrée de Munden pendant que l'armée défilait sur le pont de la Verra. (...) Je suis bien assuré que vous avez donné à l'ordinaire, dans cette action de nouvelles preuves de valeur, et du zèle qui vous anime pour le service du Roy ; je vous en fais mon compliment. 200/300

PHILIPPE ROUILLAC

Commissaire Priseur

Expert près la Cour d'Appel

130. **Victor François** duc de **BROGLIE** (1718-1804) maréchal de France. L.A.S., Cassel 10 janvier 1761, au comte de Rochambeau, ; 1 page ¼ in-4, adresse (petits manques).

Au début de l'hiver 1761, le maréchal de Broglie reçut l'ordre de partager son commandement de l'armée avec Charles de Rohan, prince de Soubise, maréchal de France.

(...) j'ignore pourquoy tout le monde s'est imaginé que je serais peiné du nouvel arrangement fait pour les armées, je suis très éloigné de penser ainsi, et plus on diminuera le fardeau qu'on m'avait imposé, plus je seray content, puisque j'auray moins à répondre, et que je seray moins dans le cas de donner mon argent à jouer à d'autres. Je ne désire que le bien de l'état, je suis persuadé qu'on l'a en vue dans tous les arrangements qu'on fait, et pourvu qu'il s'y rencontre. Je seray très satisfait ; j'enverray toujours le sort de celui à qui on otera une armée, mais jamais celui de ceux à qui on en confiera ; voilà ma profession de foy dans laquelle j'espère que je montreray. J'ai jeté les yeux sur vous pour un poste honorable, et important (...) la place que je vous destine en chef sera en vue par les lieutenants généraux ; (...) N'en parlez je vous prie à personne, tenez vos bottes tressées (...)

JOINT : 2 lettres d'officiers : – M. de **MONTCHÉNU**, Londorff 23 mars 1761 ; 1 page ½ in-4, adresse et cachet cire rouge aux armes (brisé). – Baron de **SAINT VICTOR**, Ottenhausen 23 mars 1761 ; 1 page in-8, adresse. Comptes-rendus du mouvement des troupes ennemies adressés au comte de Rochambeau, maréchal de camp.

200/300

131. **Anne-Victoire-Marie-Christine**, princesse de **HESSE-RHEINFELDS-ROTHEMBOURG** (? – 1792) 3^e épouse de Charles de Rohan, prince de SOUBISE. 6 L.A., septembre 1761- mars 1762 ; 14 pages in-8 et 2 pages in-4, 2 adresses.

Intéressante correspondance adressée au comte de Rochambeau, maréchal de camp. La princesse de Hesse commente avec ironie les événements militaires et la vie courtoisane qui se déroulent dans son landgraviat en Silésie. Comme son époux, elle eut une vie amoureuse particulièrement agitée et dissipée comme en témoignent certains passages :

3 sept. 1761 : *Je ne suis point contente du tout de votre campagne ; vous ne faites qu'aller et venir sans faire le moindre mal au prince Ferdinand qui s'amuse à vous voir courir. On fait mal partout. Les nouvelles de la Silésie sont aussi peu brillantes que celles qui viennent de chez vous...*

19 sept. 1761 : *Vous ne m'effrayez point en me menaçant de me brouiller avec de Szey. Je vous défie d'y réussir. Je le laisse me contredire, me donner tort, sans rime ni raison. Il me chante pareil, et à la permission de bouder tant qu'il veut. Où trouvera-t-il toutes les commodités pareilles si ce n'est avec moi. Votre menace à son égard ne me fait point peur. Il n'en est pas de même pour M. de Stainville ; je ne suis encore bien avec lui que par projet. Ne me les dérangez pas ces projets, je vous prie, vous ferez mieux si vous aidez à les faire réussir. Je n'attends que l'occasion pour être le mieux du monde avec lui s'il se met au nombre de mes esclaves ; il y aura un rang distingué, et les chaînes seront légères. (...)*

26 sept. 1761 : *(...) j'appris le malheur arrivé à M. de Castries. (...) Il est bien fâcheux que le malheur lui soit arrivé dans une occasion aussi peu importante et au dernier moment d'une guerre qui avait été heureuse pour lui. Je suis très persuadée que tout le monde prend part à cet accident, vu qu'il est impossible de le connaître, sans l'aimer et l'estimer. Il y a peu d'hommes comme lui dans le monde ; c'est un motif pour désirer sa conservation. J'aurais désiré qu'on eut pu le transporter ici chez moi, il y aurait été sûrement mieux soigné qu'il ne le sera à Marbourg où le tracas causé par le voisinage de l'armée et le mauvais air, peut nuire ou retarder sa guérison.*

11 oct. 1761 : *(...) La paix est au diable, j'en suis fâchée, et ne m'y attendais pas ; ces vilains anglais m'auraient fait plaisir d'être plus pacifique. M. de Landbon a fait un bon coup en prenant Schweidnitz. Chaque campagne, une place de prise. Si on suit ce calcul, il y en a encore pour 5 ou 6 ans avant d'avoir la Silésie entière.*

10 mars 1762 : *(...) Je sais gré au Mal d'Estrées d'avoir refusé le commandement d'Alsace. C'est une belle action de sa part. Peut-être cela engagera la cour à le laisser vacant et à le rendre à M. de Broglie dans une couple d'année. Vous avez raison de croire que j'ai été affligée de sa disgrâce ; mais je vous avoue que je m'y attendais, depuis son passage ici. J'eus alors une conversation de quelques heures avec le petit comte. Ces termes étaient si vifs, si énergiques et si décidés, que j'en tremblais pour lui et pour son frère. Il eut été à désirer pour eux qu'ils fussent restés à l'armée, au lieu d'aller à Versailles ou qu'ils en eussent voulu croire leurs vrais amis qui leur conseillaient de se taire et de ne pas réveiller les événements passés. Je les plains tous les deux parce que je les aime, mais je plains encore plus le duc, parce que je parierai qu'il en a plus écrit et avancé qu'il ne croyait faire. On peut le citer pour un exemple de l'instabilité des choses de ce monde et du danger qu'il y a de se livrer à l'ambition. (...)*

31 mars 1762 : *M. de Soubise part le 1er de Paris, Castries vient avec lui. Je pense qu'ils ne feront que passer surtout si les ennemis font des mouvements comme nous le jugeons sur celles que M. de Mny a fait faire aux régiments qui étaient ici et à Hanau. Je vous prie de le gronder de nous les avoir ôtés. Ils y avaient forts danseurs dans les régiments du roi et de Nassau. Je comptais achever de rétablir ma santé par des bals après Pâques. Faute d'acteurs, il faudra chercher d'autres remèdes, moins gai que la danse. (...) Vous me demandez si je crois que la guerre peut bien finir. Non en vérité Monsieur je ne crois pas qu'elle finisse passablement. J'ai en tête que les Russes se joindront aux ennemis, et puis si on n'a rien pu les ayant de notre côté, que pourra-t-on quand on les aura contre soi. (...)*

300/500

132. **Charles Guillaume Ferdinand**, duc de **BRUNSWICK-LUNEBOURG** (1735-1806) prince héréditaire allemand. L.S. avec compliment autographe, Brunswick 9 mai 1769 ; 1 page ½ in-4.

En 1769, le comte de Rochambeau était inspecteur d'infanterie en Alsace, y ayant établi son quartier-général à Strasbourg.

C'est un lieutenant des troupes du Duc mon Père nommé de Blum qui me procure l'avantage de vous adresser ces lignes, et de vous rappeler les sentiments de l'estime la plus distinguée que je vous ai voué depuis dix ans. (...) Si M. le maréchal de Contades se trouve à Strasbourg, je vous prie de lui présenter mes hommages (...) En cas que vous aiez jamais quelles ordres pour ces contrées je me flatte que vous n'en chargerez que moi, l'avantage de vous marquer ma considération particulière, étant un des objets que j'ambitionne le plus.

100/150

133. **Cartes et dessin - Réunion de 2 cartes gravées et 1 dessin aquarellé.**

• [Évêché d'Halberstadt] *Tabula Geographica principatus Halberstadiensis abbatiae Quedlinburg, comitatus Wernigerod, ad statum novissimum revocata. Per Ch. Adolph Dingelsted. XVIII^e siècle. 64 x 56 cm.*

• [Comté de Zélande] *Comitatus Zelandiae tabula emendata a Frederico de Witamstelodami. XVIII^e siècle. 59 x 49 cm.* Dans l'état.

• *Plan d'un chariot de munitions tels qu'ils furent armés à l'infanterie en 1757.* Dessin à la plume et aquarelle. 53 x 34 cm. Signé en bas à droite : « D.M.J. Rochambeau fecit ». Dans l'état.

200/300

PHILIPPE ROUILLAC

Commissaire Priseur

Expert près la Cour d'Appel

134. **Camp de Verberie – Manœuvres militaires. 2 pièces.**
[Anonyme]. *Plan du camp proposé dans la plaine de l'Orméon près Verberie pour l'année 1769.* [circa 1769]. 63 x 43,5 cm.
Contrecollée sur toile et pliée.
Plan manuscrit et finement aquarellé à l'époque, non signé et non daté, figurant l'emplacement des troupes de l'armée royale en manœuvre dans la plaine de Verberie, près de Compiègne.
JOINT : *Ordonnance du Roi, pour le camp de Verberie.* 25 juin 1769 (Paris, Imprimerie royale, 1769). 8 pages in-fol., impr. avec vignette. **1000/1500**
135. **Jean Baptiste Donatien de Vimeur, comte de ROCHAMBEAU. 2 manuscrits autographes.**
Deux mémoires sur l'Alsace et la Suisse, écrits par le comte de Rochambeau, chargé de l'inspection de l'infanterie française en Alsace.
• *Voyage de Suisse en 1770*, 6 pages 1/2 in-fol.
De Basle à Soleurre treize lieues (...) Les deux tiers de chacun de ces pays font géographiquement partie de la plaine d'Alsace (...) les passages sont gardés comme dans le reste de la Suisse par des anciens châteaux qui appartenaient autrefois à la noblesse, mais qui sont occupés aujourd'hui par des baillis et appartiennent à l'état. Ces baillis gouvernent un arrondissement pendant 6 ans, ils ont une garde pour leur fort et pour veiller aux signaux qui sont toujours prêts à donner pour mettre en armes toute la Suisse en cas d'irruption de troupes étrangères. Dans le jour ce sont des grands tas de paille et de foin qu'on allume sur des hauteurs (...) La religion divise les treize cantons, Berne et Zürich sont à la tête des cantons protestants...
• *Voyage dans les Vosges en Basse Alsace*, 7 pages in-fol.
De Veissembourg à Birche il y a deux chemins, celui qui passe par Fischbach est en dehors de la ligne, et mauvais pour les voitures. Le chemin neuf par lequel j'ai passé monte par un très beau zigzag presque jusqu'au haut de la montagne du Pigeonnier sur laquelle finit la ligne... **1200/1500**
136. **Donatien Marie Joseph de Vimeur, vicomte de ROCHAMBEAU.**
Plan de la citadelle de Strasbourg, avec ses environs en 1771. [circa 1771]. 41 x 30,5 cm. Signé en bas à droite : « D. M. J. Rochambeau fecit ».
Plan manuscrit et finement aquarellé à l'époque, figurant la ville fortifiée de Strasbourg (plieurs, petites déchirures), dessiné par le fils du maréchal lors de ses études en école militaire. **1000/1200**
137. **Jean Baptiste Donatien de Vimeur, comte de ROCHAMBEAU.**
Huningue. Mi-XVIII^e siècle. 30,5 x 37 cm. Signé en bas à droite : « Rochambeau fecit ».
Plan manuscrit et finement aquarellé à l'époque, non daté, figurant le plan de la ville et des fortifications d'Huningue (Haut-Rhin). **1000/1200**
138. **Jean Baptiste Donatien de Vimeur, comte de ROCHAMBEAU. Manuscrit autographe.**
Tournée de Normandie, Bretagne et pays d'Aunis – 1772, 1773 et 1774. 11 pages in-fol.
En 1772, le comte de Rochambeau quitta Strasbourg et reçut l'inspection d'infanterie de la Normandie et de la Bretagne.
Le Havre est une bonne place à défendre et dont il est très difficile que l'ennemi puisse jamais entreprendre le siège, les descentes étant très difficiles à faire sur toute la côte depuis Dieppe jusqu'au Havre, le pays susceptible de chicanes, et l'assiégeant étant perdu sans ressources, et sans pouvoir rembarquer s'il est battu (...) les fortifications sont en très mauvais état. Il faudrait en cas de guerre élever des lunettes du côté de la porte de Rouen (...) Le Havre peut être bombardé et l'a déjà été de très loin et sans effet. Il faut dans ce cas obliger chaque habitant à avoir des tonnes pleines d'eau devant chaque maison, comme cela se pratiqua dans le dernier bombardement qui n'eut aucun effet fâcheux. Le commerce de ce port fournit une quantité immense de briques et de bois de toute espèce (...) C'est un port marchand dans lequel il ne peut entrer que des frégates. Il mérite grande attention (...) La presqu'île de St Malo invite à beaucoup d'attention (...) Brest est le point le plus intéressant de la Bretagne...
JOINT : **Donatien Marie Joseph de Vimeur, vicomte de ROCHAMBEAU.** *Plan de la rade de Brest et de ses environs 1773.* [circa 1773]. 55 x 48,5 cm. Signé en bas à droite : « D. M. J. Rochambeau fecit ».
Plan manuscrit et finement aquarellé à l'époque, figurant la rade de Brest : la ville et ses fortifications, villages, château, pointes côtières, îles et zones rocheuses. **1200/1500**
139. **Manœuvres militaires – Camp de Vaussieux – 1778**
2 croquis à la plume et aquarelle sur bande de papier, annotation manuscrite au dos par le maréchal de Rochambeau, représentant les différents mouvements extraits de l'ordonnance de 1776, employés par les troupes commandées par le comte de Rochambeau, lors des manœuvres militaires au camp de Vaussieux en Normandie, en 1778. 216 x 20 cm et 124 x 26 cm.
Ces grandes manœuvres de l'armée se firent en présence du roi et de son état-major. Elles donnèrent lieu à un duel tactique entre Rochambeau et son ami le maréchal de Broglie. **500/600**

PHILIPPE ROUILLAC

Commissaire Priseur

Expert près la Cour d'Appel

140. **Projet d'invasion de l'Angleterre – juillet-août 1779 – 26 pièces**

26 pièces manuscrites relatives à un projet d'invasion de l'Angleterre, les troupes françaises étant rassemblées au Havre et à Saint-Malo, et ayant pour objectif de débarquer sur Portsmouth et l'île de Wight. Noël Jourda de Vaux (1705-1788) est désigné comme commandant en chef des armées qui doivent opérer cette descente en Angleterre avec le concours de la flotte espagnole. Mais le projet sera abandonné.

- Un tableau intitulé *Armée de M. le comte de Vaux* ; une liste de noms d'officiers intitulée *Distribution des officiers généraux* ; *Emplacement des troupes de Bretagne qui composent la division de M. le Cte de Rochambeau* - 3 pièces
- Diverses décisions du commandement général, signées par **Louis Pierre de CHASTENET**, comte de **PUYSEGUR** (1727-1807) – 4 pièces + 1 pièce jointe
- *Etat des troupes d'infanterie à la revue desquelles le roy entend qu'il soit procédé par le Sr Cte de Rochambeau, l'un de ses maréchaux de camp en ses armées*, Versailles 1^{er} août 1779, signé « Louis » (secrétaire) et contresigné par le prince de MONTBAREY (1732-1796), 1 page in-fol.
- *Embarquement des troupes faisant partie de l'armée aux ordres de M. le Cte de Vaux cantonnée au port de Saint Malo*, 10 pages in-fol.
- *Copie de la lettre écrite le 8 août 1779 par Mgr le prince de Montbarey + Règlement ; Instruction sur la disposition dans les chaloupes ; Instruction relative à l'embarquement* - 3 cahiers
- *Extrait du dispositif de l'embarquement qui doit se faire au port de Saint Malo savoir Grenadiers et Chasseurs aux ordres de Monsieur le comte de Rochambeau* (tableau) ; *Instruction particulière de Monsieur le comte de Rochambeau à MM. Les officiers des grenadiers et chasseurs de son avant-garde* (annotations par le maréchal) ; *Ordre de discipline pour les vingt compagnies de grenadiers et de chasseurs réunis aux ordres de M. le Cte de Rochambeau* - 3 pièces
- *Dispositif pour l'embarquement au Havre et à St Malo*, 7 pages in-fol. **Manuscrit autographe par le maréchal de ROCHAMBEAU**, au Havre le 7 juillet 1779.

La première disposition de M. le comte de Vaux exige quatre divisions d'égale force, sans y comprendre les 5 bataillons de grenadiers et de chasseurs qui formeront le corps de l'avant-garde. Chaque division devra se trouver composée de 6 régiments formant 3 brigades en tout 12 bataillons ou 6 000 hommes... Signaux... Division de Navarre ou la première... Division du roy ou 2e... Division de Touraine ou 3e... Division de Normandie ou 4e...

- *Reconnaissance de Portsmouth du côté de la mer faite du 20 au 25 avril 1779*, 23 pages in-fol. ; *Itinéraire des principaux chemins qui mènent des différents points reconnus sur les côtes des comtés de Kent, et de Sussex à Londres*, 21 pages in-fol. ; *Etat des troupes réglées et milices en Angleterre, Ecosse et Irlande*, 2 pages in-fol. ; *Description des isles de Jersey et de Guernesey avec les différentes routes qu'il faut faire pour y arriver heureusement – traduit de l'anglais*, 13 pages in-8 – 4 pièces
- *Observations politi-militaires sur puissance britannique, sept. 1770*, signée « pour copie Béhague », 8 pages in-fol. ; *Mémoire sur l'Angleterre relativement au projet d'une descente, juillet 1759*, 41 pages in-fol. – 2 cahiers
- *Indication des signaux pour l'embarq au Havre et à St Malo*, plume et aquarelle, 41 x 32 cm. – 2 plans de la côte de Portsmouth, un au crayon et l'autre à l'encre et aquarelle, 48,5 x 38 cm – 3 pièces. **1500/2000**

GUERRE D'INDÉPENDANCE DES ÉTATS-UNIS

141. **LOUIS XVI** (1754-1793) Roi de France. **3 pièces.**

2 P.S. et 1 L.S. (secrétaire), 2 contresignées par MONTBAREY ministre de la Guerre, et 1 par SARTINE, ministre de la Marine, Versailles 1^{er}, 17 et 24 mars 1780 ; 3 pages in-fol. dont une avec adresse.

2 ordonnances royales reconnaissant le commandement du corps expéditionnaire au comte de Rochambeau, et lettre de Louis XVI adressée au comte de Rochambeau, lui étendant son commandement militaire du corps expéditionnaire dans les colonies des Îles du Vent ou sous le Vent. **300/500**

142. **Jean-François REYNAUD** comte de **VILLEVERT** (1731- 1812) gouverneur général de Saint-Domingue. L.S., au Cap 31 août 1780 ; 3 pages in-fol.

Lettre (avec une partie chiffrée) du gouverneur de Saint-Domingue adressée au comte de Rochambeau à Newport. (...) *Le 12 de ce mois, veille du départ de M. le Cte de Guichen pour l'Europe, nous avons appris que vous étiez bloqué. J'en prévins sur-le-champ ce général. Je fus même à son bord pour lui observer combien il serait à désirer qu'il fut à votre secours en lui disant que c'était une belle occasion de terminer glorieusement sa campagne. (...) M. de Monteil croise toujours du côté du Môle...* **200/300**

PHILIPPE ROUILLAC

Commissaire Priseur

Expert près la Cour d'Appel

143. **Anne César, chevalier de la LUZERNE** (1741-1791), ministre plénipotentiaire aux États-Unis (1779-1784). L.S., Philadelphie 12 septembre 1780 ; 6 pages in-fol.

(...) Je donne avis à M. Holker du parti que vous avez pris de licencier moitié des wagons du Col. Mitchell ; et je lui mande de prendre les mesures nécessaires pour qu'ils ne soient plus sur le compte du Roi. (...) Je suis bien reconnaissant, mon cher général, de l'attention avec laquelle vous voulez bien me faire part des différentes mesures que vous prenez ; celle de loger vos troupes dans les maisons détruites par les Anglais, me paraît faite pour rendre de jour en jour votre présence et celle de nos troupes plus agréable aux habitants. (...) M. le général Gullivan m'a parlé avec enthousiasme de l'accueil que vous lui avez fait, du bon état de votre division et d'une régularité militaire dont l'Amérique n'avait pas eu l'idée jusqu'à ce jour. (...)

J'aurais bien voulu être présent à l'entrevue des sauvages : l'accueil que vous leur avez fait et la vue d'une escadre et d'une armée française feront peut-être plus d'effet sur eux que toutes les négociations du Congrès ; et c'est un point important pour les treize états de pouvoir les contenir et d'être rassurés sur leurs incursions. Je ne doute pas que le bon esprit de M. La Fayette ne lui fasse sentir tout ce qu'il y a de juste dans la lettre que vous lui avez écrite. Je désire surtout que l'entrevue puisse avoir lieu avec le général en chef, et je suis sûr que les affaires y gagneront. Il y a quelques jours que des bruits vagues se sont répandus que l'escadre de M. le Cte de Guichen forte de 18 vaisseaux de ligne, partie le 12 août avait paru le 31 à la hauteur des côtes de Virginie, et peu de jours après des caps de la Delaware. Ces rapports prennent chaque jour plus de consistance ; on attribue à des vents contraires la lenteur de leur marche. Si ces bruits sont fondés, vous en serez instruit avant l'arrivée de ma lettre. Cette nouvelle relève les espérances et le courage des Américains de ce pays-cy ; et elle produira probablement le même effet dans toute l'étendue des treize états. Mais je me garde encore d'encourager leur espoir (...)

Je joins ici les nouveaux rapports venus de l'armée du sud. Il paraît qu'elle va être faite de nouvelles levées. Mais les subsistances sont rares, et une grande partie des armes a été perdue dans la déroute des milices le jour de l'affaire du 16. Le baron de Kalb est fort regretté. Il paraît que M. de la Rouerie qu'on avait dit tué, est sain et sauf.

JOINT : Traduction d'une lettre du général Gates au général Washington de Hillsborough le 30 août 1780, 3 pages in-fol.

800/1000

144. **Philippe Henri** marquis de **SÉGUR** (1724-1801) maréchal de France et secrétaire d'état à la Guerre. 2 L.S., Versailles 9 mars 1781 ; 11 et 13 pages in-fol.

Dépêche codée en chiffres (en deux exemplaires) adressée au comte de Rochambeau, commandant en chef du corps expéditionnaire français en Amérique, contenant les instructions précises du roi Louis XVI.

Le Roy, Monsieur, ayant examiné et pesé le plan proposé dans la conférence d'Hartford, m'a chargé de vous mander qu'il ne croit pas devoir y adhérer parce que Sa Majesté pense que ce plan loin de faire la convenance et le soulagement des États-Unis, aggraverait plutôt les incommodités et les embarras de l'Amérique, puisqu'il n'est pas douteux, que du moment que les Anglais reconnaîtront que la France est déterminée à un aussi grand envoi de troupes, ils se porteraient à en faire un tout aussi considérable, ce qui transporterait le théâtre principal de la guerre en Amérique, et ajouterait à ses calamités et Sa Majesté voulant en détourner la source et prévenir tout ce qui pourrait avoir l'air d'un intérêt particulier et donner lieu à la moindre inquiétude, est [...] non seulement ne pas devoir faire passer en Amérique les dix mille hommes demandés mais même la seconde division qui devait vous suivre et qui n'a pas pu partir dans le temps, la flotte anglaise lui ayant barré le chemin, mais Sa Majesté pour ne pas priver ses alliés d'Amérique d'un secours qu'elle se proposait de leur donner et dont elle ne veut pas [...], prend le parti de suppléer en argent et elle assigne pour cet effet une somme de six millions tournois dont le général Washington pourra se prévaloir en France pour fournir aux besoins et à l'entretien de l'armée américaine. Dans cet état, Monsieur, l'intention du Roy est que vous concouriez à toutes les opérations que ce général estimera utiles à la cause commune et lorsque vous en serez requis, vous ferez en conséquence les dispositions nécessaires pour les exécuter et pour amener avec vous, votre artillerie, les approvisionnements et les munitions destinées à marcher à la suite des corps d'armée que le Roy vous a confiés. Il y a cependant des cas et des conditions auxquels cette dépense doit être soumise... (...) vous devez regarder votre armée comme auxiliaire de l'armée de Washington. (...)

700/800

145. **Charles Eugène Gabriel de La Croix**, marquis de **CASTRIES** (1727-1801) secrétaire d'état à la Marine. L.S. en partie autographe, Brest 21 mars 1781 ; 1 page in-fol.

J'ai l'honneur de vous adresser, Monsieur, l'état tant des passagers que des troupes embarqués pour passer sous vos ordres, conformément à la demande qui m'en a été faite par M. le Mal de Ségur. J'apprendrai avec beaucoup de plaisir que les bâtiments expédiés pour ces envois sont arrivés aussi promptement que vous le désirez. (...) [de la main du marquis :] Les demandes qui m'ont été faites d'abord ne se montent qu'à 1300 tonneaux. On a formé de nouvelles demandes que j'ai fait remplir autant qu'il m'a été possible et jusqu'à plus de 2 500 tonneaux, on a formé de nouvelles demandes (...) Je profiterai des premiers moments où cela sera possible pour vous faire passer ce qui reste.

Est jointe la liste nominale des passagers à destination de Rhode-Island, 5 pages in-fol.

400/500

146. **Louis Antoine** Le Bègue de Presle **DUPORTAIL** (1743 – 1802) major général et conseiller tactique de Washington. Pièce manuscrite, New-Windsor avril 1781 ; 11 pages in-fol., annotations au dos du maréchal, quelques défauts au dernier feuillet.

Mémoire de M. du Portail exposant les objectifs à atteindre et les moyens à utiliser pour remporter la guerre.

1000/1200

147. **Jean-François REYNAUD** comte de **VILLEVERT** (1731- 1812) gouverneur général de Saint-Domingue. L.S., au Cap 31 août 1780 ; 2 pages in-fol.

Correspondance (avec une partie codée) du gouverneur de Saint-Domingue adressée au comte de Rochambeau. Joint le texte décodé.

Nous nous déterminons, mon général, à dépêcher un bâtiment à M. de la Luzerne pour les objets ci-après en chiffres. [Partie codée] Nous sommes à la veille de manquer de farines et même de vivres pour les nègres. L'escadre de la Havane que j'attends incessamment compte trouver ici six mille barils de farines dont elle a besoin pour son expédition qui se bornera vraisemblablement à donner des inquiétudes à la Jamaïque de manière qu'il est bien fâcheux que M. de Bouillé ait été forcé d'en retenir 9 874. Vous devez juger de notre embarras et je vous prie de faire ce qui dépendra de vous, pour que Monsieur de la Luzerne nous envoie les comestibles que nous lui avons demandés et que M. Destouches protège les bâtiments qui en seront chargés. Les dernières nouvelles que j'ai reçues de M. le Mis de Bouillé sont du 22 du mois dernier ; il attendait à chaque instant une escadre de 20 à 24 vaisseaux que le ministre lui avait annoncés avec beaucoup de troupes et un riche convoi, et tout en attendant la Martinique était bloquée par 16 ou 17 vaisseaux de ligne, et l'amiral Rodney était encore à St Eustache avec le général Vangham et 5 vaisseaux de ligne. Les dernières dépêches que j'ai eues du ministre sont du 30 décembre et ne contenaient rien d'intéressant (...)

500/600

PHILIPPE ROUILLAC

Commissaire Priseur

Expert près la Cour d'Appel

148. **Philippe Henri** marquis de **SÉGUR** (1724-1801) maréchal de France et secrétaire d'état à la Guerre. L.S., Versailles 16 octobre 1781, au comte de Rochambeau ; 1 page in-fol.
(...) le roy est satisfait du soin avec lequel vous rendez compte des détails relatifs aux opérations, soit lorsqu'elles sont en spéculation, soit lorsque vous les exécutez, ou après qu'elles soient terminées ; Sa Majesté désirerait cependant que vous entrassiez dans quelques détails sur la conduite intérieure du corps d'armée qui est à vos ordres, sur la manière dont vivent entre eux les officiers généraux et comment ils sont avec les troupes qui leur sont subordonnées ; ce qui détermine Sa Majesté à désirer quelques relations à ce sujet, c'est qu'il court quelquefois des bruits auxquels elle n'ajoute pas foi (...) mais elle serait plus assurée que ces bruits sont sans fondement, si vous étiez dans l'usage de rendre compte de ce qui a rapport à la conduite intérieure du corps français (...) **300/400**
149. **LOUIS XVI** (1754-1793) Roi de France. 2 L.S. (secrétaires), contresignées par Philippe Henri marquis de SÉGUR (1724-1801) maréchal de France et secrétaire d'état à la Guerre, Versailles 22 octobre et 26 novembre 1781 ; 2 pages in-fol. (déchirures à la première).
Ordres de faire chanter le Te Deum pour la naissance du Dauphin et pour célébrer la victoire de Yorktown. **400/500**
150. **Gustav Philip**, comte de **CREUTZ** (1731 –1785) ambassadeur de Suède en France. L.S., Paris 3 décembre 1781 ; 2 pages in-4.
Lettre adressée au comte de Rochambeau pour le féliciter du succès militaire de Yorktown.
Recevez tout mes compliments, Monsieur le Comte, sur les succès de la campagne que vous venez de terminer d'une manière si glorieuse pour les armes de la France. Les rares talents que vous avez déployés, vous ont acquis des droits à l'admiration de toute l'Europe. Et la joie que je ressens de vos succès, est d'autant plus vive que ma cour est unie à la vôtre par l'amitié la plus intime et qu'elle prend l'intérêt le plus vif à tout ce qui pourra lui arriver d'heureux et d'agréable. Je saisis avec empressement cette occasion pour vous témoigner ma vive reconnaissance des bontés que vous continuez d'avoir pour M. le Comte de Fersen. Il vous est bien fidèlement attaché et il partage avec tous les français la vénération que doit inspirer un héros qui par ses rares talents et par ses heureuses combinaisons est venu à bout de forcer une armée entière à les armes bas. **400/500**
151. **Philippe Henri** marquis de **SÉGUR** (1724-1801) maréchal de France et secrétaire d'état à la Guerre. **2 pièces.**
- L.S., Versailles 5 décembre 1781 ; 2 et 15 pages in-fol.
J'ai l'honneur, Monsieur, de vous envoyer les états de grâces que le Roy a accordées aux officiers des troupes que vous commandez. Je vous prie d'être persuadé de l'attention que j'ai eue de mettre sous les yeux de Sa Majesté les détails que vous m'avez transmis de la bonne conduite et du courage de chaque officier, et les témoignages que vous avez rendus de la discipline et du bon ordre de ses troupes, et de leur valeur qui a fait la gloire de ses armes ; Sa Majesté m'ordonne de vous mander qu'elle en est aussi satisfaite que vous pouvez le désirer. (...)
Avec deux listes de noms et des grâces accordées par Louis XVI.
 - L.S., Versailles 17 décembre 1781 ; 4 pages in-fol.
J'ai rendu au compte au Roy des représentations que vous m'avez adressées, Monsieur en faveur des capitaines et officiers subalternes des régiments dont est composée l'armée que vous commandez...
Avec un tableau exposant l'Etat des gratifications extraordinaires que le Roy entend qui soient payées aux capitaines et aux officiers subalternes des différents corps de troupes qui servent dans l'Amérique septentrionale, sous les ordres de M. le Comte de Rochambeau.
- Joint 6 pièces :**
- Gratification - *Mémoire – Officiers généraux et supérieurs* ; 9 pages in-fol. Document manuscrit, annoté et corrigé par le comte de ROCHAMBEAU, présentant les demandes de grâces à accorder aux officiers généraux.
 - Félicitations – 2 exemplaires de la *Copie de Lettre écrite par M. le Marquis de Ségur, ministre et secrétaire d'État de la Guerre, à M. le Comte de Rochambeau, à Versailles, 5 décembre 1781* ; 2 pages impr. in-4, une annotée au dos par le maréchal de Rochambeau.
 - Artillerie – 2nd bataillon du régiment d'Auxonne – Copie des *Demandes de pensions pour quelques officiers de ce bataillon qui ont servi avec distinction*, 1783, 1 page ¼ in-fol.
 - Régiment de Lauzun – Copie des *reconnaisances faites par M. Collot à Wilmington et à Burlington* ; 2 pages in-fol.
 - Cincinnati – *Traduction de l'Institution de la Société de Cincinnati*, 6 pages ½ in-fol. **1000/1500**
152. **Jean Baptiste Donatien de Vimeur**, comte de **ROCHAMBEAU**. MANUSCRIT autographe intitulé *Mémoire sur la guerre de l'Amérique à dater de l'arrivée du corps français en 1780*, 30 pages in-fol. (mouillures et petits manques dans le coin supérieur).
Fragments des brouillons des Mémoires, rédigés par le comte de Rochambeau, relatifs à la campagne d'Amérique.
J'avais été précédé dans ce continent par le comte d'Estaing qui après la prise de la Grenade et la victoire navale qu'il avait gagnée contre les Anglais, était venu échouer à Savanba (...) Le mauvais succès de cette expédition, une attaque projetée à New-York contre la Caroline, la dépréciation du papier continental, tous ces motifs réunis jetèrent l'Amérique dans un violent état de crise (...) le congrès dans cette situation violente se détermina à solliciter auprès du roi de France son allié un secours en vaisseaux, en troupes et en argent. Le roi lui accorda sans aucune condition une escadre de sept vaisseaux pour agir sur ses côtes, un corps de quatre mille hommes et des secours en argent. Le Chevalier de Ternay fut destiné à l'escadre et je fus nommé commandant du corps de troupes que le roi envoyait auxiliairement à ses alliés (...)

PHILIPPE ROUILLAC

Commissaire Priseur

Expert près la Cour d'Appel

Paragraphes sur l'embarquement à Brest - la traversée - arrivée le 12 juillet 1781 à Rhode-Island - tentatives d'attaques anglaises - rapport avec La Fayette et Washington - conférence d'Hartford - discipline de l'armée française - rencontre avec les tribus d'indiens - départ du vicomte de Rochambeau pour porter le résultat de la conférence d'Hartford - mort de l'amiral Ternay - premier combat de mer dans la baie de la Chesapeake - retour de M. de la Peyrouse - retour du vicomte de Rochambeau - conférence avec Washington - ma dépêche à l'amiral de Grasse pour lui proposer l'expédition contre l'armée de Cornwallis.

5000/6000

153. Abraham BRADLEY Jr

Carte générale des États-Unis de l'Amérique septentrionale, divisée en ses 17 provinces. 46,5 x 42 cm. [Vers 1800 ?]
Carte gravée, avec des annotations à la plume indiquant en français les noms des 17 états et la position des tribus indiennes.

JOINT : 2 cartes gravées – *Carte des États-Unis, provinces septentrionales*, 55 x 34 cm ; *Carte des États-Unis, provinces méridionales*, 53 x 35 cm.

1000/1200

154. Plan de BOSTON

Plan d'une partie de la rade de Boston pour faire connaître le dispositif de ses défenses. 1780-1781. Calque en 4 sections montées sur toile et pliées, formant une carte de 53 x 23,5 cm. Légendes.

Plan manuscrit figurant les batteries de défense et la position des vaisseaux de guerre français.

2000/2500

155. Plan de NEW-YORK

Plan des environs de New-York – Position du camp de l'armée combinée à Philippiusburg du 6 juillet au 19 août [1781]. Calque en 14 sections montées sur toile et pliées, formant une carte de 103 x 48 cm (petits manques). Légendes.

Plan manuscrit et finement aquarellé à l'époque, figurant la position des forts, redoutes, batteries et camps de l'armée combinée française et américaine, qui assiège la ville de New-York.

Les Américains occupent dans leurs camps un front beaucoup plus grand que les Français parce qu'ils sont campés sur deux rangs de tentes dans lesquelles il n'y a que 4 hommes, et que les Français sont sur 8 rangs et qu'ils ont 8 à 10 hommes dans chaque tente.

2000/2500

156. Plan de NEW-YORK

Plan de New-York et des environs, levé par MONTRESOR ingénieur en 1775. Paris, Sr. Le Rouge, 1777. Calque en 12 sections montées sur toile et pliées, formant une carte de 55 x 61 cm.

Plan gravé de la ville de New-York et ses environs avec liste légendée figurant les établissements publics, églises, marché, halle, etc.

1000/1200

157. 5 plans des environs de NEW-YORK – 1781

- *Plan du nord l'île de New-York.* Calque en 12 sections montées sur toile et pliées, formant une carte de 59 x 53 cm. Plan manuscrit à l'encre figurant les forts et redoutes anglais.
- *Reconnaissance Juillet 1781 - Plan d'une batterie de Long-Island destinée à battre le continent.* Calque en 6 sections montées sur toile et pliées, formant une carte de 42 x 32 cm. Plan manuscrit et aquarellé à l'époque. En double exemplaire.
- *Ouvrages et redoutes – Morisania, une partie de l'île de New-York, de Long-Island, de l'île de Montrésor et de celle de Buchanan.* Calque en 3 sections montées sur toile et pliées, formant une carte de 33,5 x 24 cm. Plan manuscrit figurant les redoutes, blockhouses et batteries.
- *Plan de Staten-Island.* 54 x 35 cm. Plan manuscrit sur calque figurant la baie de New-York. Joint un plan en double.

2000/2500

158. 2 plans des environs Portsmouth – 1781

- *Plan de Portsmouth en Virginie.* Calque en 6 sections montées sur toile et pliées, formant une carte de 41,5 x 33 cm. Légendes. Plan manuscrit figurant les ouvrages défensifs des anglais.
- *Plan des environs de Williamsbourg, York, Hampton et Portsmouth.* Calque en 4 sections montées sur toile et pliées, formant une carte de 25 x 29 cm. Plan manuscrit figurant la baie de Chesapeake.

1500/2000

PHILIPPE ROUILLAC

Commissaire Priseur

Expert près la Cour d'Appel

159. Plan de Yorktown – 1781

Plan of the investment of York and Gloucester between the 22nd and 28th of October 1781. 49 x 69 cm. Imprimé par R. Scot, Philadelphie, 1782. Superbe vignette.

Plan imprimé et aquarellé représentant l'investissement d'York et de Gloucester, avec la position des troupes françaises et américaines.

JOINT : Copie d'époque d'une lettre du général Washington au comte de Rochambeau, Montvernion 1^{er} février 1784 ; 2 pages in-12. **1000/1200**

160. Bataille des Saintes (1782) – Procès. 2 manuscrits d'époque.

- *Mémoire de M. le Mis de Vandreuil au conseil de guerre extraordinaire de Marine à Lorient*, cahier de 52 pages in-fol.
- *Réplique du comte de Grasse à M. le Mis de Vandreuil*, cahier de 14 pages in-fol.

JOINT : L.A.S. de M. de **GRANDMANGE d'ANDERNY**, capitaine à la compagnie de canonier à la légion Ile de France, Ile de France [Maurice] 12 décembre 1781 ; 3 pages ½ in-fol.

Lettre adressée au comte de Rochambeau, décrivant la situation géopolitique des Indes. **400/500**

161. LOUIS XVI (1754-1793) Roi de France. L.S. (secrétaire), contresignée par Philippe Henri marquis de SÉGUR (1724-1801) maréchal de France et secrétaire d'état à la Guerre, Versailles 7 juin 1785 ; 1 page in-fol.

Ordonnance du roi qui donne ordre à M. Saint-Hilaire de procéder à la saisie des papiers ayant appartenu au duc de CHOISEUL, décédé le 8 mai 1785.

L'intention de Sa Majesté étant que les papiers qui ont rapport à son service militaire, et qui peuvent se trouver parmi ceux de la succession du feu Duc de Choiseul, tant dans la maison dans laquelle il est décédé à Paris, qu'en son château de Chanteloup ou ailleurs, soient retirés et remis au dépôt général des guerres... **400/500**

162. Donatien Marie Joseph de Vimeur, vicomte de ROCHAMBEAU. Manuscrit, Régiment royal d'Auvergne. Etat des services de Messieurs les Sous-officiers ; services de Messieurs les Officiers. 2 volumes, reliure d'époque veau granité, 50 pages in-8 et 18 pages in-32. 1788.

Tableaux de la composition du régiment d'Auvergne avec état de service des officiers, formation des bataillons, etc.

JOINT 3 pièces :

- **LOUIS XVI** (1754-1793) Roi de France. P.S. (secrétaire), contresignée par le marquis de SÉGUR (1724-1801) maréchal de France et secrétaire d'état à la Guerre, Versailles 18 juillet 1783 ; 1 page in-fol. ; et **Philippe Henri** marquis de SÉGUR, L.S., Versailles 22 juillet 1783 ; 1 page in-fol.

Lettres adressées au comte de Rochambeau pour réceptionner la croix de Saint Louis de son fils, en garnison au régiment d'Auvergne.

- *Relations et planches des cinq promenades militaires dans le courant du mois d'octobre 1776*, cahier manuscrit de 15 pages in-fol. dont 6 plans d'attaque dessinés à la plume. Joint *Plan d'attaque du front de Chambierre, Metz 1776*, plume et aquarelle, 28 x 24,5 cm.

De retour en France en 1783 après avoir secondé son père lors de la campagne d'Amérique, il est décoré de l'ordre de Saint-Louis et est nommé par le roi commandant du réputé régiment d'Auvergne, succédant au comte de Rochambeau. **1200/1500**

163. Commandement de la Picardie et Calais – Plan de Calais

[Anonyme] *Plan des ville, citadelle, forts et port de Calais.* Fin du XVIII^e siècle. 110 x 51 cm. Contrecollé sur toile. Légende. Très beau plan manuscrit et finement aquarellé à l'époque, figurant la ville fortifiée de Calais, son port et le fort de Nieulay.

Joint : CASSINI. *Carte particulière des environs de Lille, Tournay, Valenciennes, Bouchain, Douay, Arras, Béthune.* 1745. 56 x 42 cm. A Bruxelles, chez George Fricx, rue de la Madeleine, imprimeur. Entoilée.

[Le 3 avril 1784, Louis XVI confia au comte de Rochambeau le commandement en chef de la Picardie, Calais, Boulonnais et Artois en récompense de ses bons et loyaux services rendus pendant la campagne d'Amérique.] **1000/1500**

PHILIPPE ROUILLAC

Commissaire Priseur

Expert près la Cour d'Appel

164. **Commandement de la Picardie et Calaisis - Fortification de Cambrai**
Cambrai. Seconde moitié du XVIII^e siècle. 43 x 29,5 cm.
Plan manuscrit et finement aquarellé à l'époque, non signé et non daté, figurant le plan de la ville et des fortifications de Cambrai (Nord).
JOINT : *Plan du camp sous Saint Omer aux ordres de S.A.S. Monseigneur le Prince de Condé le 1^{er} septembre 1788*.
Gravure double-face et annotations manuscrites à la plume précisant l'emplacement des régiments et noms de chefs de brigades. Fin du XVIII^e siècle. 78 x 49 cm. **1000/1500**
165. **Révolution de 1789 – Événements en Alsace et à Paris.**
Jean Baptiste baron de FLACHSLANDEN (1749-1822), député de la noblesse au bailliage de Strasbourg.
Ensemble de 12 L.A.S. écrites de Versailles et Paris, entre le 7 août et le 11 novembre 1789, adressées au comte de Rochambeau, commandant en chef de la province d'Alsace à Strasbourg ; 26 pages in-8. 5 adresses avec cachets cire aux armes (brisés).
Très intéressante correspondance sur les débuts de la Révolution.
7 août : (...) L'autorité a tout perdu depuis votre départ et l'anarchie a fait de terribles progrès. (...) L'arrêté qui a passé hier dans l'assemblée nationale doit calmer l'esprit du peuple qui n'en demandait pas tant en Alsace. Pour la malheureuse noblesse, elle y sera ruinée sans retour. Au train dont nous y allons, il sera fâcheux d'être gentilhomme en France. Ce ne sera qu'un titre pour avoir moins de fortune, plus de dégoûts et moins de ressources faute d'industries.
7 septembre : Je commence à espérer, Monsieur le Comte, que la lettre du roi aux évêques et le désaveu qu'elle contient de toutes les violences que le peuple cru exercer par ordre du roi, nous sauveront peut-être d'une nouvelle insurrection. (...) Nous députons sur la permanence du corps législatif, sur sa composition et sur la sanction du roi (...) J'ai peur que notre résultat ne soit plus démocratique qu'il ne convient à la France (...) qui ne rendra personne heureux, ni dans sa confection, ni dans sa dissolution.
14 septembre : Une petite émeute que nous avons eu ici hier au soir, Monsieur le Comte, dont le prétexte a été un boulanger, et la vraie cause à ce que je crois, la peur qu'on veut imprimer de nouveau à la cour pour obtenir facilement la sanction de l'arrêté du 4 août que nous demandons. L'opposition que mettent à l'exécution de cet arrêté, les princes établis en Alsace et le clergé ainsi que la noblesse, en s'appuyant sur les traités, me font croire que le moment approche où nos députés feront recommencer l'insurrection dans la province, s'ils le peuvent. (...) Nous ne sommes pas au bout des troubles et personne ne peut suivre le fil d'un avenir qui paraît chaque jour pouvoir devenir plus fâcheux. Nous avons tout défilé et je crains que l'expérience et les connaissances ne nous manquent également pour relever l'édifice.
17 septembre : (...) Nous disputons à présent et depuis deux jours avec une chaleur indécente sur la succession au trône. Les amis de M. le duc d'Orléans ne voudraient pas qu'on dit, par ordre de primogéniture. Ils prétendent que cela préjuge les droits de l'Espagne (...) Paris est toujours fermentant et toujours au moment de manquer de pain. L'hiver y sera difficile, et plus encore qu'ailleurs, car il le sera partout.
21 septembre : (...) On a trouvé dans plusieurs cabarets sur les routes des affiches qui invitent tous les bons citoyens à massacrer tous les nobles qui passeraient. (...) J'ai de fortes raisons de croire qu'on cherche, ainsi qu'ailleurs, à y renouveler les émeutes populaires. Il vient encore d'y en avoir une assez forte à Orléans. (...) Il y a des intrigues pour faire manquer Paris de pain (...) Le peuple de Paris commence à se dégriser et il n'y a rien qu'on ne fasse pour renouveler ses terreurs et soutenir son aveuglement. (...) On paie mal les impôts partout et il se joint à cette cause de pénurie plusieurs raisons qui font éconler notre numéraire. On en manque et l'Angleterre en hérite presque en entier. Cette situation fâcheuse engage le roi à envoyer sa vaisselle à la monnaie ; ce sacrifice n'a produit que 1200 mil livres. On espère que tout le monde en fera autant. Peut-être qu'avant la nuit du 4 août, cela serait arrivé ; le zèle a été bien refroidi par l'injustice et chacun cache du mieux qu'il peut les débris de sa fortune. (...)
25 septembre : (...) M. N. [NECKER] nous a hier apporté à l'assemblée l'état des finances qui n'est pas rassurant et des projets que nous discutons. Il s'agit, outre beaucoup de réformes, d'exiger de chaque individu le quart de son revenu en 18 mois. Je ne sais comment cela prendra dans les provinces, qui avaient compté sur du soulagement. J'avoue que je n'ai pas meilleure opinion de l'état du malade, depuis que j'ai entendu la consultation du médecin.
8 octobre : (...) Le roi mené à Paris par 25 mille hommes, l'assemblée nationale qui s'est déclarée inséparable de lui, prête, vraisemblablement, à le suivre, des gardes du corps massacrés sous les fenêtres du roi, lui, son auguste famille et l'assemblée livrés aux fantaisies d'une populace qui a déjà commis des horreurs. Voilà où nous en sommes. (...)
14 octobre : (...) Notre assemblée se forme lundi à l'archevêché en attendant que le manège des Tuileries soit prêt. Nous la rompons demain matin pour donner le temps aux députés de se loger. On ne peut plus prévoir ce qui arrivera. Le roi étant à Paris, ses ordres, les décrets de l'assemblée ne passeront jamais aux yeux des provinces (...) Il y a bien longtemps que je crains que ceci ne devienne une dissolution, au lieu d'une révolution. (...) Je vois qu'avec la démocratie des villes, le mécontentement des seigneurs et du clergé et la connivence de l'Empire, l'Alsace pourrait bien échapper à la France. (...)
2 novembre : (...) L'intrigue n'est pas moindre depuis que nous sommes à Paris (...) Jusqu'à présent nous sommes occupés au comité militaire à voir des projets plus extravagants les uns que les autres (...) **1500/2000**
166. **Jean Baptiste Donatien de Vimeur, comte de ROCHAMBEAU**. L.A., Strasbourg, 18 novembre 1789 ; 1 page 1/2 in-fol.
Minute de lettre écrite par le comte de Rochambeau, commandant de la province d'Alsace, relatant la situation en Haute et Basse Alsace, et son remplacement au commandement de cette province.
(...) La Haute Alsace est parfaitement tranquille à présent. Je viens de charger le baron Klöcker de deux expéditions pour rétablir les commis et employés des fermes au haut du Val de Giromagnes et de St Amasin dont ils ont été chassés par des contrebandiers arrivés de Lorraine... (...) J'attends M. Heyman comme le messie, mais il s'est travesti en juif errant, promettant son arrivée de huitaine en huitaine et n'arrivant point (...) tout serait très tranquille en Basse Alsace sans une assez fâcheuse affaire des gardes de M. le Cardinal (...) C'est dans cet état d'affaires que j'espère remettre au baron de Heyman les rênes du commandement, puis profiter de mon congé pour aller prendre du repos dont j'ai le plus grand besoin. Il court des bruits ici sur de prétendues lettres de service de lieutenant général donné à un prince que j'aime et respecte. Il ne m'appartient pas de juger ce que la politique peut faire faire en sa faveur, mais je crois que le commandement réel dans les circonstances actuelles doit être donné à un français officier général ou établi en France... **400/500**

PHILIPPE ROUILLAC

Commissaire Priseur

Expert près la Cour d'Appel

167. **LOUIS XVI** (1754-1793) roi de France. L.S. (signature autographe), Paris 25 septembre 1791 ; 1 page in-4.
Lettre adressée au comte de Rochambeau, commandant en chef de l'Armée du Nord, qui, le 15 septembre, fit prêter serment de fidélité au roi à ses troupes.
J'ai reçu avec une égale satisfaction, Monsieur, l'expression de vos sentiments pour moi et l'assurance que vous me donnez des dispositions de l'armée que vous commandez ; je sais la part que vous y avez et je me repose sur votre zèle et vos talents du soin de les maintenir. J'aime à penser que l'égarément d'une partie des troupes cessera bientôt et que l'armée ramenée aux vrais principes répondra désormais à tout ce que la patrie a droit d'attendre d'elle. **1000/1300**
168. **LOUIS XVI** (1754 – 1793) roi de France. P.S. (signature autographe), contresignée par Louis de NARBONNE ministre de la guerre, Paris 28 décembre 1791 ; cahier vélin de 5 pages in-4 lié de rubans bleus.
Rare et précieux document. Lettres patentes de maréchal de France délivrées au comte de Rochambeau, détaillant ses états de service dans l'armée, notamment lors des guerres de la Succession d'Autriche, de Sept Ans et d'Indépendance des États-Unis.
Louis par la Grâce de Dieu et la loi Constitutionnelle de l'Etat, Roi des français, chef suprême de l'armée, à tous ceux qui ces présentes lettres verront, Salut, sur la proposition par nous faite à l'Assemblée nationale et nous faciliter les moyens et donner au Sr de Rochambeau une preuve authentique de la confiance de la nation, dans un moment où une grande partie des forces nationales lui est confiée, elle a décrété qu'il pourrait être élevé au grade de Maréchal de France, sans que la place qu'il occupera puisse être considérée comme une augmentation permanente au nombre de six auquel a été borné, par le décret du 4 mars 1791...
[Le comte de Rochambeau et le baron Luckner sont les deux derniers officiers généraux à recevoir la dignité de maréchal de France sous l'Ancien Régime. « Le roi proposa à l'assemblée nationale une dérogation au décret de l'assemblée constituante qui avait fixé à six le nombre des maréchaux de France, et une augmentation de ce nombre en faveur de M. de Luckner et de moi. Le ministre Narbonne nous apporta lui-même, avec des lettres de sa Majesté, le bâton de cette dignité, qu'il nous remit à la tête des troupes à Metz avec le plus grand appareil. Le roi signa de sa main mes lettres patentes de maréchal de France et renvoya à la griffe celles de Luckner. » Extrait des *Mémoires* du maréchal de Rochambeau.] **3000/4000**

ARMÉE DU NORD - 1792

169. **LOUIS XVI** (1754 – 1793) roi de France. L.S. (signature autographe), Paris 9 mai 1792 ; 1 page 1/2 in-4.
Lettre de réprimande du roi au maréchal de Rochambeau.
Je suis fâché Monsieur le Maréchal que vous ayez donné une désapprobation aussi publique et aussi forte à un plan arrêté dans mon conseil et sous mes yeux, je vous ai permis comme vous me l'avez demandé de quitter le commandement de l'armée, vous réitérez encore cette demande dans une lettre que vous envoyez au président de l'Assemblée nationale par un courrier sans en rendre aucun compte. Cependant j'apprends par une lettre que m'a adressée la municipalité de Valenciennes et d'après des lettres particulières, que l'armée reprend confiance en vous et que la plupart des officiers supérieurs menacent de donner leur démission, si vous les abandonnez. Je ne peux pas approuver que la confiance personnelle des officiers supérieurs pour vous l'emporte sur le service de la patrie, et sur le salut public. Vous êtes trop bon juge en véritable honneur et en patriotisme pour approuver et soutenir de pareilles erreurs, je suis persuadé, que vous vous servirez de votre influence sur vos officiers pour les ramener à leur devoir et pour leur prouver par votre exemple que le service de la patrie surtout dans des temps aussi difficiles, ne doit point tenir à des affections personnelles, je ne doute pas, Monsieur le Maréchal, qu'en attendant l'arrivée du Maréchal de Luckner qui doit venir vous remplacer, d'après votre désir de vous reposer, vous n'employez tous les moyens pris dans votre expérience, pour ramener, la discipline dans les soldats et la confiance dans les officiers. Vous serez secondé par les décrets données par l'Assemblée nationale pour la punition des coupables et pour la récompense de ceux qui se sont bien conduits dans les malheureuses aventures des 29 et 30 avril. Je n'ai pas besoin de vous faire de recommandation particulière à cet égard, votre patriotisme vous en fait une loi et je ne doute pas que vous en remettrez à M. le Maréchal de Luckner une armée bien organisée et remplie du civisme et de la discipline que vous lui aurez inspirés. **1300/1500**
170. **CONSEIL DU ROI**. L.S. par les ministres formant le Conseil du Roi (Charles François **DUMOURIEZ** ministre des affaires étrangères, Antoine **DURANTON** ministre de la justice, Etienne **CLAVIÈRE** ministre des finances, Joseph Marie **SERVAN** de Gerbey ministre de la Guerre, Jean de **LACOSTE** ministre de la Marine, Jean Marie **ROLAND** de la Platière ministre de l'Intérieur), Paris 9 mai 1792 ; 3 pages in-fol.
Rare document signé par tous les ministres composant le Conseil du Roi.
Le Conseil du Roy, Monsieur le Maréchal, en vous envoyant la lettre de Sa Majesté vous observe que M. Dumouriez n'a reçu de vous qu'une lettre du 24 du mois passé (...) que M. de Grave n'a reçu aucune des dépêches dont vous parlez depuis les événements des 29 et 30, ni rien qui ait trait à la guerre offensive et à l'attaque d'Ostende et Nieupoort dont vous parlez dans votre troisième lettre au Roi (...) Cette troisième lettre n'étant arrivée qu'après le rapport de M. Dumouriez à l'Assemblée nationale, vous pourrez le vérifier par les dates et alors vous ne soupçonneriez pas un projet de réticence qui est très éloigné de l'intention et de la conduite des ministres du Roy. C'est à la négligence ou à l'infidélité des postes qu'il faut attribuer ce défaut de correspondance (...) Le Roy est plein de confiance dans votre patriotisme et dans votre zèle, il est persuadé que vous profiterez des preuves d'attachement personnel que vous donnent les officiers de l'armée pour leur faire sentir toute l'étendue de leurs devoirs dans des moments aussi difficiles (...) M. de Luckner ne tardera pas à vous remplacer, vous pourrez vous reposer quelques temps et vous occuper avec soin de votre santé qui est précieuse à la patrie par les services que vous avez rendus et par ceux que vous pourrez rendre encore... **700/800**

PHILIPPE ROUILLAC

Commissaire Priseur

Expert près la Cour d'Appel

171. **Gilbert du Motier**, marquis de **LA FAYETTE** (1757-1834) commandant l'Armée du Centre. 4 L.A.S. et 2 L.S., 30 avril-13 mai 1792, au maréchal de Rochambeau ; 10 pages in-8 et 5 pages in-fol. (un portrait gravé joint).
Givet 30 avril. *J'ai l'honneur de prévenir Monsieur le Maréchal de Rochambeau que la moitié du corps destiné pour Bouvines y sera aujourd'hui. (...) On se fortifie à Namur : je ne sais rien d'assez certain sur la garnison (...) Les liégeois sont en fermentation ; leur prince a laissé maltraiter des secrétaires de la délégation française qui se sont repliés sur mon camp. Ma seconde colonne n'a pu se mettre en mouvement aussi vite que la détermination du Conseil...*
Givet 1er mai. (...) *Il n'y a ici rien de bien important, les ennemis ne paraissent pas y avoir un corps de forces très considérables ; mais le château de Namur me paraît un morceau fort difficile à prendre ; nous n'avons ni les moyens, ni le temps d'un siège, et ce n'est pas un ouvrage qu'on puisse facilement enlever l'épée à la main. (...) Je regrette bien, Monsieur le Maréchal, que le gouvernement ne nous ait pas laissé le temps de rassembler nos armées avant de déclarer la guerre, et j'ai été aussi surpris que vous de la promptitude avec laquelle ce plan de campagne a été fait.*
Givet 2 mai. (...) *si l'on avait voulu attendre 15 jours, nous aurions pu réunir des corps d'armées respectables et bien outillés qui auraient pourvus à la défense et qui pour l'offensive n'auraient pas été arrêtés avec autant de facilité. Mes instructions m'interdisaient la guerre méthodique. (...)*
Givet 5 mai. (...) *La manière dont le gouvernement a gaspillé notre campagne dès le début, exige que nous nous entendions pour demander d'autres mesures, et d'autres moyens. (...) Je crois, Monsieur le Maréchal, que nous devons regarder le plan de M. Dumouriez comme manqué, et que vous devez en faire un autre que nous appuierons l'un et l'autre, car si nous attendons toujours qu'on nous dirige de Paris, il est à craindre que nous ne passions cette campagne sans plan, sans ensemble, enfin aussi follement que nous l'avons commencée. (...) Adieu, Monsieur le Maréchal, il ne s'agit pas seulement, permettez-moi de l'observer, du sort de telle ou telle armée, mais de celui de la France entière ; la combinaison de puissances attaquant est si formidable que nos moyens ne sauraient être trop en danger. (...) Je vous conjure, Monsieur le Maréchal, de vous occuper des moyens qui à l'avenir empêcheront que nous ne soyons les instruments de toutes les folies qui passeraient par la tête de ces messieurs : il y va du salut de la patrie...*
Rancennes 11 mai. (...) *je ne crois pas que les ennemis aient abandonné leur cordon de Namur et Charleroi (...)*
Rancennes 13 mai. *J'apprends Monsieur le Maréchal que M. de Luckner accepte le commandement de l'armée de Flandres et que nous allons vous perdre. Si j'avais pu quitter le corps d'armée que je commande ici j'aurais été vous témoigner ma profonde douleur de ce que notre patrie est momentanément privée de votre expérience et de vos talents. Je dis momentanément Monsieur le Maréchal, car les circonstances vont devenir si graves qu'il ne sera au pouvoir d'aucun ministre, d'aucun parti d'arrêter l'effet de la confiance nationale en vous. (...) Je vous déclare Monsieur le Maréchal, que je me ferai un devoir, un honneur, un plaisir de vous céder ma place à la tête de l'armée du centre, et d'y servir de mon mieux sous vos ordres. Je serais fâché de quitter ces troupes-ci, mais je me trouverai fort heureux d'y prendre vos leçons et d'y contribuer à vos succès...* 2000/3000
172. **Jean Baptiste Donatien de Vimeur**, comte de **ROCHAMBEAU**. MANUSCRIT en partie autographe : *Armée du Nord, 4e volume* ; un volume in-fol. de 195 pages manuscrit avec plusieurs passages autographes de Rochambeau, dos parchemin, titre autographe.
Minutes de la correspondance du comte de Rochambeau, commandant l'Armée du Nord, entre le 24 octobre 1791 et le 10 mai 1792, relatives à l'organisation et à la gestion de l'armée de la République, basée tout au long de la frontière nord du pays. Y est joint un tableau intitulé *Etat de la répartition des arrondissements aux ordres de MM. les officiers généraux employés dans l'armée du Nord*.
Importantes correspondances avec son état-major (Biron, Wittgenstein, Harville, Caulaincourt, Noailles, vicomte de Rochambeau son fils), les autorités civiles (officiers municipaux, administrateurs du département du Nord), le président de l'Assemblée nationale, les ministres du Roi (Duportail, Narbonne, Grave, Dumouriez), La Fayette commandant général de l'armée du Centre, Louis XVI, etc.
Les différents thèmes abordés : Armée (problèmes liés au ravitaillement, habillement, armement, désertion, manque d'officiers généraux, discipline, altercations avec les Autrichiens) – Révoltes populaires (insurrection de Saint-Omer, Douai, Maubeuge, pénurie de grains, contrebande) – Émigration – Statuts de la société des Cincinnati – Nomination et démission de Narbonne, ministre de la guerre – Remerciement pour sa nomination au maréchalat de France – Déclaration de la guerre – Démission de Rochambeau... Nous en donnons quelques brefs extraits.
24/10/1791 Valenciennes (...) *l'étendue considérable de mon commandement m'oblige à de fréquents voyages, depuis Dunkerque jusqu'à Sedan (...) j'ai ici à mes ordres les 2 princes français ci-devant de Chartres et de Montpensier*
27/10 : *je me sens trop vieux, trop cassé et trop infirme pour ajouter à l'étendue immense du commandement dont je suis chargé, les détails volumineux et minutieux qui entraînent la surveillance journalière d'un régiment de l'état où est le 33e ci-devant Touraine (...) il n'y a plus de place pour loger aucune troupe dans ce pays-ci...*
31/10 : *nos arsenaux sont occupés jour et nuit à réparer des armes pour tous vos frères de la garde nationale soldés du royaume qui pour la plupart nous arrivent dans les garnisons avec un bâton blanc...*
27/11 : *La frontière où je commande est parfaitement tranquille dans ce moment-ci. Tous les émigrants ou rentrant ou se rejetant du côté du Rbin, mais je n'ai personne ici pour me remplacer, et je ne vois pas de possibilité de m'absenter avant d'avoir mis chaque officier général à sa place...*
27/11 à son fils *Je trouve que vous êtes bien pressé sans m'en faire part de rendre compte au public de l'affaire de Maubeuge dans laquelle je suis intervenu comme commandant général (...) Je ne sais pas à quoi revient l'inquiétude de la propagande dont vous ornez votre relation, ce que je sais c'est que chacun est le maître chez soi et doit vivre sous la loi de son pays. Nous n'avons pas plus le droit d'aller troubler les autres sur leurs foyers qu'ils n'ont celui de nous troubler sur le nôtre...*
12/12 à M. de Narbonne nouveau ministre de la guerre : *Je tâcherai de faire de mon côté tout ce que mes forces physiques et morales pourront me permettre, le courage et le zèle pour la patrie et le roi ne me manquent pas. Mais on ne peut pas tout faire tout seul, et le zèle n'est pas grand pour venir nous aider... inconvénient de l'immobilité du commandement dans les places, et la pénurie où nous sommes d'officiers généraux... je crois que vous et moi sommes bien dans le cas de dire que les journées de 24 heures son trop courtes...*
Metz 30/12 au Roi : *Sire le zèle qui m'a animé pendant 50 années de ma vie pour le service de ma patrie et de mon roi ne se ralentiront pas au moment où votre majesté réunie à la nation, m'honore du grade suprême de la carrière que j'ai embrassé, la reconnaissance m'impose de nouveaux devoirs. Je les entreprendrai, sire, avec tout le courage et tout le zèle qui m'anime, mais je trahirais en même temps l'état et ma conscience, si je ne déclarais à votre majesté, que plus mon âme a brûlé de zèle, plus elle a consommé son enveloppe, ce sera avec la même loyauté sire que lorsque je sentirai mes forces s'affaiblir, je supplierai votre majesté de remettre ce commandement de l'armée qu'elle m'a confiée en des mains plus actives et plus en forces d'en supporter le fardeau...*
13/01/1792 à ses fils : *Nos nouvelles d'aujourd'hui qui se confirment de toutes parts sont que M. de Condé est parti de Worms ainsi que tous ses adhérents, et qu'il remonte de l'autre côté du Rbin, pour aller je ne sais où, il a dîné le 5 chez le cardinal de Rohan, toutes les nouvelles du Brabant disent que les émigrés qui étaient restés dans différents endroits, désarmés et sans moyens, qui avaient eu ordre de se rendre à Coblenz, ont reçu contre ordre, qu'ils attendent dans la plus grande anxiété, ce qui va être décidé de leur sort entre les puissances respectives...*

PHILIPPE ROUILLAC

Commissaire Priseur

Expert près la Cour d'Appel

25/01 à l'Assemblée nationale : *Mon premier devoir est de renouveler à l'Assemblée nationale les assurances de ma reconnaissance pour le décret qu'elle a rendu en ma faveur sur la proposition du roi. J'ai voté à la défense de ma patrie les restes d'une vie laborieuse et je tiendrai ce ven aussi longtemps que mes forces physiques et morales pourront supporter le poids. Permettez que je profite de cette occasion pour vous présenter avec la loyauté d'un soldat français des difficultés sur notre position militaire qui doivent nous être connues... Je dois actuellement avoir l'honneur de vous parler de l'état des troupes de ligne et des gardes nationales. Je suis trop vieux pour être leur frère, mais je suis leur père commun... Un autre article de la dernière importance à vous entretenir est de prendre tous les arrangements les plus sûrs pour que le prêt des troupes une fois en campagne puisse toujours être fait en argent. Je ne l'ai jamais fait pour moi, en atteste mes anciens frères d'armes en Amérique, tous les officiers généraux et moi en avons donné l'exemple ; nous n'avons souvent été payés qu'en papier et lettres de change sur France ; et je conservais avant tout l'argent monnayé pour soutenir le prêt du soldat.*

22/02 : *Le projet de M. de Narbonne sur les légions ainsi qu'il me l'a dit verbalement est de former un bataillon de 16 compagnies composées de déserteurs à qui on décerne des officiers et des sous-officiers vigoureux et une discipline particulière...*

4/03 à Narbonne : *J'apprends Monsieur par des bruits publics que vous voulez donner votre démission. J'avoue que cette nouvelle m'afflige d'autant que c'est vous-même qui comme ministre du roi, êtes venu en son nom réchauffer et ranimer le zèle de tous les officiers et soldats de l'armée pour la défense de la patrie, de la loi et du roi jusqu'à la dernière goutte de notre sang. Ce sentiment qui brûlera mon âme tant que ma frêle machine existera, ne m'en ira pas au point de ne pas faire sentir tous les inconvénients d'une guerre, dans les circonstances critiques où se trouvait l'état. Mon opinion individuelle fut qu'il fallait tout tenter pour l'éviter, et se préparer à tout faire pour la soutenir si la nécessité nous y forçait. Le jour que l'on brûlera la première amorce, toutes les finances de l'Europe sont sur le même baril de poudre...*

5/04 à Biron : *Ma santé va mieux et les remèdes apéritifs à double et à triple dose commencent à faire effet ; il n'y a que le catharre qui m'incommode encore beaucoup dans la nuit. On ignore encore si la guerre aura lieu. Depuis huit jours que je ne sors pas, je ne suis pas dans le secret des ministres, mais la trouée de la Champagne dont vous êtes inquiet... je crois une entreprise sur Liège très possible et très inquiétante pour le Brabant...*

15/04 à Victor de Broglie : *Vous savez que le décret de la société américaine de Cincinnatus, n'admet dans cette société que les colonels de l'armée française, ou ceux qui ont obtenu ce grade après les services qu'ils ont rendus en Amérique. D'après ces statuts, j'ai fait proposer au roi par M. de Narbonne, tous ceux de notre armée qui viennent d'être faits colonels... et le roi les a agréés. Je n'ai aucun pouvoir pour étendre cette distinction et vous devez vous souvenir combien nous fumes affligés de n'y pouvoir comprendre les lieutenants colonels de l'armée à l'époque où elle fut reçue en France. Nous avons écrit l'année dernière M. de La Fayette et moi au général WASHINGTON, pour engager la société à donner un statut plus favorable pour l'armée française. Nous attendons sa réponse...*

19/04 à Biron : *Comme il paraît décidé que le roi ira demain à l'assemblée nationale pour proposer la guerre et que tout porte à croire que cette mesure sera adoptée, il n'y a pas de temps à perdre pour que vous alliez sur-le-champ rassembler tous les postes...*

8/05 au président de l'Assemblée nationale : *Sans adopter l'exactitude du compte de mes dépêches au roi, (...) je crois devoir faire observer principalement à l'assemblée nationale qu'il n'a pas fait mention de ma 3e dépêche qui me paraît la plus importante, puisqu'il y est question du plan de campagne que j'avais formé et dont on a pris exactement l'inverse. J'ignore le motif de cette réticence. (...) Je ne demanderai pas justice à l'assemblée nationale de quelques jolliculaires infâmes qui ont osé convertir en trahison la démarche la plus humaine et la plus populaire que j'ai faite avant l'expédition officielle de la déclaration de guerre pour éviter aux peuples tous les malheurs et les vexations (...). Il me reste actuellement à désirer l'exécution la plus prompte de la mesure déclarée par M. Dumouriez au nom du Conseil du roi, de me remplacer ici par M. Luckner. Ce général a toujours été pour la guerre offensive. Il y est très propice. Il a encore toute l'activité et la rigueur qu'il a conservée depuis 30 ans (...). Quant à moi avec un corps usé par 50 ans d'activité sans relâche dans les deux mondes, accablé d'infirmités, je mets entre les mains du roi un commandement dont je ne suis plus en état de supporter la responsabilité...*

7000/8000

173. Jean Baptiste Donatien de Vimeur, comte de ROCHAMBEAU. 6 pièces.

- *Journal de l'armée*, manuscrit autographe, 3 pages 1/2 in-fol.

J'ai reçu les ordres du roi en date du 15 avril pour rassembler du 1er au 10 mai trois camps l'un de 15 000 hommes à Valenciennes, l'autre de 4 à 5 000 à Maubeuge, et l'autre de 3 ou 4 000 à Dunkerque. La guerre a été déclarée le 20, les ministres ont retardé mon départ jusqu'au 21, et je suis arrivé le 22 à Valenciennes porteur de ces ordres, à l'exécution desquels je n'ai pas perdu une minute en arrivant, n'ayant pas encore reçu la proclamation officielle, ni l'ordre pour les hostilités...

- *Résultat de la conférence tenue par les ordres du roi entre les maréchaux Rochambeau, Luckner, et le général La Fayette*, écrit par le vicomte de Rochambeau, 2 pages 1/2 in-4, signé par **Rochambeau, Luckner et Lafayette**.

Les maréchaux Rochambeau et Luckner et le général La Fayette se sont réunis à Valenciennes le 18 mai. Ils ont d'abord unanimement reconnu que s'il était préjudiciable à la patrie que la guerre eût été déclarée dans un moment où les dépêches des généraux démontraient qu'aucune des armées n'avait été mise en état de la faire, notre situation avait été bien empirée par le projet qui en nous faisant débiter par des revers avait en même temps désorganisé les moyens futurs de succès...

- *Relation de ce qui s'est passé à Bavay le 17 mai 1792*, 4 pages in-fol., signée par les maréchaux **Luckner et Rochambeau**.

Le 17 mai après le lever du soleil, les patrouilles du poste de Bavay sont rentrés en rendant compte quelles n'avaient rien vu. Peu de temps après un corps de troupes ennemis estimé 3 000 hommes a paru débouchant sur trois colonnes (...) le détachement français composé de 80 hommes d'infanterie a montré beaucoup de bravoure, tués et blessés quelques ennemis...

- *Mémoire en réponse à la consultation demandée par le comité des 12 sur la guerre*, manuscrit autographe, 11 juillet 1792, 1 page in-4 et 4 pages in-fol. (bords froissés avec petits manques).

Etant depuis six semaines réduit à la gazette universelle pour juger les mouvements de l'ennemi, j'ignore si le ministère est aujourd'hui mieux servi par ses espions qu'il ne l'a été sous le ministère précédent où l'argent de l'état a été prodigué pour entretenir l'impudence de leurs assertions et la confiance qu'on y a donnée, malgré l'évidence des nouvelles contraires que les généraux donnaient sur les lieux...

JOINT L.A.S. par **Claude de PASTORET** (1755-1840), président de la commission extraordinaire des Douze, Paris 17 juillet 1792, 1 page in-4.

- 1792, manuscrit autographe, 4 pages in-fol.

Le maréchal de Rochambeau commandant l'armée du nord, contenait depuis 18 mois sur la frontière l'armée que l'empereur avait envoyé dans le Brabant dans le double objet de réduire les insurgents de cette contrée, et de favoriser Louis seize son beau-frère contre les entreprises de l'assemblée nationale pour assurer au peuple sa liberté. (...) Le maréchal de Rochambeau tranquille sur l'état de notre frontière, ne l'était pas également sur nos préparatifs, nos troupes tant celles de ligne que nationales après une paix de 30 ans qui n'avait été interrompue que par les guerres partielles de l'Amérique et de la Corse, avaient le plus grand besoin d'être disciplinées, d'être exercées et d'être aguerries par des succès graduels (...) Les intrigues de l'intérieur, une réponse de l'empereur qui se plaignait de toutes les insultes qu'il recevait ainsi que toutes les autres têtes couronnées par les écrits multipliés des jacobins de Paris, exaspéra cette société et ne contribua pas peu à nous faire déclarer la guerre à l'empereur. Le maréchal de Rochambeau apprit cette nouvelle dans son lit après une attaque d'hydropisie, il se rendit sur-le-champ chez le ministre de la guerre (...) il leur fit voir l'absurdité de toutes les différentes irruptions projetées, les rappela à se restreindre à son premier plan...

1200/1500

PHILIPPE ROUILLAC

Commissaire Priseur

Expert près la Cour d'Appel

174. Cartes, plans et divers – 4 pièces.

- Plan du département des Ardennes, dessin à la plume, calque collé sur papier, 40 x 43,5 cm. Annoté au dos par le maréchal de Rochambeau *Limites du département des Ardennes*.
- Plan de la ville et des fortifications de Thionville en Moselle, plume et aquarelle, 25,5 x 24 cm.
- *Profil des digues de la rade de Cherbourg*, plume et aquarelle, 36,5 x 24 cm.
- [Carte] *Les dix sept provinces des Pays-Bas distinguées suivant qu'elles son possédées à présent, par les roys de France, et d'Espagne, et les états généraux des Provinces-Unies. Par le Sr SANSON, géographe ordinaire du roi. Corrigée et augmentée en 1785 par L. Denis. A Paris. Chez Basset.* 79 x 54 cm. Gravure.

JOINT 16 pièces :

- 2 cahiers manuscrits, l'un intitulé *Copies des lettres, instructions officielles et correspondances, reçues par M. le Maréchal de Rochambeau, depuis le 15 avril 1792 jusqu'au 18 mai suivant*, 66 pages in-fol. ; et l'autre *Correspondance de M. le Maréchal Rochambeau avec le Roy, le Pdt de l'Assemblée Nle, les Ministres, M. Lafayette, etc*, 36 pages in-fol. 6 pièces imprimées jointes.
- Fin de L.S. par **Louis DUPORTAIL**, ministre de la guerre, 1/2 page.
- 4 pièces imprimées dont *Lettre de M. Rochambeau, commandant-général de l'Armée du Nord, à l'Assemblée Nationale*, 8 mai 1792.
- Copie d'une lettre écrite à Paris le 30 avril 1792, 1 page in-4.
- **Armand Louis de GONTAUT BIRON**, comte de Biron, puis duc de Lauzun (1747-1793). L.S., Valenciennes 2 mai 1792 (6 pages in-fol.), annotée au dos par le maréchal de Rochambeau. Récit de la retraite de Mons.
- **Louis Gabriel César BERTHIER de BERLUY** (1765-1819) général de division chargé de faire le relevé historique et militaire des événements de la guerre. L.S. à Rochambeau, Utrecht 8 fructidor an 3 (25 août 1795) ; 3 pages in-fol. à en-tête *Armées du Nord et de Sambre et Meuse*. 1500/2000

175. Jean Baptiste Donatien de Vimeur, comte de ROCHAMBEAU, de la Convention au Directoire. 6 pièces autographes.

- L.A. (minute), Rochambeau 6 septembre 1793 ; 1 page 1/4 in-4.

À la Section révolutionnaire de la Croix Rouge à Paris. *J'ai reçu citoyen la sommation que vous me faites de payer à la section de la Croix-Rouge huit cent livres pour aider au recrutement destiné aux armées de la République ; pour prouver mon zèle pour le service de la patrie, je commence par donner l'ordre à un vieux domestique que j'ay à Paris d'aller déposer cette somme. Je vous observeray seulement citoyen que mon domicile est établi ici depuis 15 mois, que j'y paye toutes les contributions en tout genre et notamment toutes celles du recrutement, que si mon âge, mes blessures et mes infirmités m'ont forcé à la retraite, mon fils unique paye bien son contingent dans le commandement des isles du Vent dont il vient de repousser les Anglais, qu'enfin la maison dont je suis propriétaire à Paris sur votre section ne m'a produit aucun revenu, et qu'elle est chargée de grosses rentes et créances hypothéquées, que m'étant retiré ici dans la terre que j'ai reçu de mes pères avec ma femme, nous y vivons économiquement en bons patriotes et payons exactement tout ce qui nous est demandé en impositions ordinaires et extraordinaires. (...) La Maréchale ajoute : parce qu'il nous est impossible de payer double à Paris et ici, notre maison aitant déjà chargé d'imposition exactement payé chaque année*

- Billet autographe, écrit en 1794 lors sa captivité à la Conciergerie, adressé au président du Tribunal révolutionnaire, 1 page obl. in-8.

Citoyen président, voici la décade encore passée sans que tu aies pu réaliser l'espérance que tu m'avais donné. Je ne doute pas que tu n'aies été surchargé d'affaires car je ne peux pas croire que sous le règne de l'égalité un ci-devant [maréchal] n'ait que le droit de marcher le premier à l'échafaud et ne puisse être que le dernier à justifier son innocence et le patriotisme le plus cruellement opprimé. Ce n'est pas là la leçon que j'ai reçu de Washington, le seul collègue dont je m'honore et non celui de son écuyer Lafayette [ou de son singe].

- L.A. (minute), Rochambeau près Vendôme 6 nivôse III (26 décembre 1794), 2 pages in-4. Au sujet de l'affaire de la déroute de Biron au début de mai 1792.

JOINT minute d'une lettre relative à la situation critique du général Rochambeau dans les Antilles.

- L.A. (minute), 10 fructidor IV (27 août 1796), à sa belle-fille ; 1 page in-8.

Je souhaite plus que je n'espère ma chère fille, que la conciliation projetée par le citoyen B.... ait son effet. Mais vous connaissez le caractère de votre ami, une fois prévenu, il est bien difficile de le faire revenir, peut-être aussi la moralité des commissaires qu'on veut lui donner, diffère-t-elle de la sienne. Je n'ai d'espérance que dans l'arrivée de Dom Solano et de la flotte considérable avec laquelle il est sorti de Cadix. Alors toutes les administrations se réuniront pour attaquer les Anglais, notre ennemi commun, etc.

- L.A., Rochambeau 28 vendémiaire V (19 octobre 1796) , à sa belle-fille ; 2 pages in-4.

Croyez ma chère fille que la situation pénible des affaires financières nous affligent sensiblement votre maman et moi, et que partageant bien sincèrement les chagrins que vous causent les malheurs que vous éprouvez, nous les sentons doublement par l'impossibilité où nous sommes d'y remédier. Nous sommes aussi comme vous dans la presse et aux expédients. Nous ne toucherons rien de Paris, le peu qu'on y reçoit ne suffit pas pour payer nos impôts et réparations. Il ne nous reste donc plus que cette terre où nous sommes confinés pour vivre. Elle est écrasée d'impôts, d'emprunt forcé, et nous avons été obligés de vendre un moulin pour y faire face. Nous vous avons offert toute la ressource qui est en notre pouvoir qui est de venir ici partager nos rivières et les fruits de notre habitation. (...) l'école centrale se remonte ici, qu'il y a deux très bons maîtres de mathématiques, que la pension de l'oratoire a déjà doublé depuis l'an passé, que le p. Maréchal qui s'est mis à la tête, et qui a conservé trois instituteurs sages et pensant comme lui, maintient la pension en très bon ordre dans le bâtiment séparé du collège destiné à l'école centrale qu'il se forme aussi de bonnes pensions pour les filles...

1000/1500

PHILIPPE ROUILLAC

Commissaire Priseur

Expert près la Cour d'Appel

176. **Jean Baptiste Donatien de Vimeur**, comte de **ROCHAMBEAU**, du Consulat au Premier Empire. **5 pièces.**
- L.A., Vendôme 20 pluviôse IX (9 février 1801) ; 1 page in-4, adresse. Correspondance adressée à son fils, général de division à l'armée d'Italie.

Je viens enfin, mon cher fils, de recevoir cinq ou six de vos lettres jusqu'à la conclusion de l'armistice. J'avais reçu de vos nouvelles par les dépêches de Brune et Magdonald qui chacun de leur côté ont rendu justice à vos manœuvres. Elles m'ont fait grand plaisir. Vous venez de finir la campagne d'hiver la plus mémorable. Moreau y a joué sans contredit le premier rôle. Votre armée d'Italie, forcée d'attendre que l'armée de Magdonald fut à sa hauteur, n'a pu jouer que le rôle secondaire, mais l'a terminé d'une manière brillante en réduisant l'ennemi à la garde du Tagliamento. (...) J'ay écrit à Berthier pour vous recommander dans le tableau des généraux à la paix pour y être employé d'une manière honorable sur nos frontières militaires...

- L.A., Rochambeau près Vendôme 26 frimaire XII (18 décembre 1803) ; 2 pages in-4. Minute d'une lettre à Alexandre BERTHIER, ministre de la guerre, ancien compagnon d'armes en Amérique.

Permettez-moi, citoyen ministre, de vous rappeler notre ancienne connaissance pour vous prier de vous porter comme médiateur entre le ministre de la marine et mon fils, j'ai appris dans ma retraite une querelle qui existe entre eux dont je n'ai que des connaissances superficielles (...) J'ai vu dans la gazette officielle de St Domingue une copie de lettre que mon fils a écrit à son ministre dont je désapprouve complètement et le ton et la forme. Vous savez mieux que personne combien j'ai eu à souffrir de la négligence des ministres de France pendant mon séjour dans les États-Unis, mais je ne me suis jamais permis vis-à-vis d'eux aucune lettre de ce style, quoique sans le miracle du blocus de Cornwallis, on me préparait pour mon retour en France au moins une réception bien froide...

Est jointe la *Copie de la lettre du cit. Barbé-Marbois* (de la main de Rochambeau), 25 décembre 1803, 1 page in-4, en réponse à la précédente : *J'ay reçu la lettre du respectable doyen de nos armées, je me suis aussitôt entretenu de ce qu'elle contenait avec le ministre de la marine.*

(...) quoique la sensibilité du capitaine général puisse s'expliquer, elle ne s'excuse pas, et vous le soutien de la discipline militaire, vous me dites de ce malheureux différend que ce qu'il est permis à un père d'en dire. J'en ai parlé au premier consul qui ne s'est aucunement expliqué. Je ne puis donc vous dire rien de positif, si ce n'est que quand on terminera cette affaire, il est impossible de ne pas mettre dans la balance les bons illustres services du père à côté de la loyauté et de la bravoure du fils pour contreponds d'un écart réellement grave...

- L.A. (minute), nivôse IV (août 1804), 2 pages in-8 ; en réponse à la lettre (jointe, 1 page in-fol.) du colonel ROOS, premier aide de camp du général Rochambeau, datée 12 août 1804.

Je sens tout le prix de la justice, Monsieur, que vous et M. les officiers prisonniers arrivant de la Jamaïque rendez à votre général dans la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en leur nom. Elle fait dans ma vieillesse une grande consolation et un bien fort contreponds à toutes les calomnies que ses ennemis ont en la lâcheté de débiter sur lui lorsqu'il est séparé d'eux par la mer et hors d'état de répondre à des inculpations qu'il ignore. Je ne doute pas que des gens d'honneur comme vous ne lui rendent également justice dans les conversations journalières (...) Mon fils ne doit compte de sa conduite qu'au gouvernement et le public sera plus instruit par cette voie régulière lors de son échange que par tous les traits qu'on lui lance à la dérobée.

1000/1500

177. **Jean Baptiste Donatien de Vimeur**, comte de **ROCHAMBEAU**. Divers mémoires. **5 pièces.**

- Mémoire sur les rengagements et sur la paye du soldat*, manuscrit autographe ; 3 pages ¼ in-4.
- Additions au livre de fortifications de M. Leblond à l'usage des jeunes officiers*, manuscrit autographe ; 4 pages in-4.
- 3 fragments autographes des brouillons des *Mémoires* édités en 1809, 4 pages ½ in-fol. (un coin déchiré), avec ratures et corrections, contenant des passages inédits non publiés.

(...) Il n'appartient pas à un journal militaire de parler des opérations des tribunaux révolutionnaires, mais tout ce qu'il peut se permettre de dire à cet égard, c'est que le comité de Salut public chargé de la confiance de la Convention nationale, acquit une force et une énergie dans ses mesures qu'aucun corps constitué n'avait eu depuis le commencement de la Révolution (...) C'est à cette époque qu'il fit arrêter Anarobasis Cloots prussien de naissance, intrigant déterminé qui prétendait porter le système cosmopolite de la liberté universelle jusqu'aux extrémités du globe...

1000/1200

178. **Légion d'Honneur. Bernard Germain Etienne**, comte de **LACÉPÈDE** (1756-1825) Grand Chancelier. 3 L.S., la première avec addition autographe, Paris 5, 6 et 21 frimaire XIII (26, 27 nov. et 21 déc. 1804) ; 3 pages in-fol., une adresse avec marque postale ; en-tête *Le Grand Chancelier de la Légion d'Honneur* (un coin déchiré).

5 frimaire : *Le Grand Conseil de la Légion d'Honneur vient de vous nommer membre de cette légion. Je m'empresse et je me félicite vivement citoyen de vous annoncer ce témoignage de l'estime du Grand Conseil et de la reconnaissance nationale. (...) Après avoir concouru au décret qui créa une place de maréchal de France, pour le général Rochambeau, j'éprouve une satisfaction très vive à lui annoncer son admission dans la légion d'honneur.*

6 frimaire : *J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, en réponse à celle par laquelle j'ai eu celui de vous annoncer votre nomination au grade de grand-officier de la légion, et je m'empresse de vous adresser le grand-aigle, que vous devez porter en cette qualité...*

21 frimaire : *J'ai reçu les deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 14 de ce mois. Je suis bien fâché de n'avoir pas eu celui de vous voir à Paris et surtout de la crise douloureuse qui vous a empêché de faire ce voyage. Je m'empresserai d'avoir l'honneur de mettre sous les yeux sa Majesté Impériale l'expression de vos regrets, de votre fidélité, et des vœux pressés que vous formez pour la prospérité de son Empire...*

[Extrait des *Mémoires* du Maréchal de Rochambeau : « Bonaparte accepta le titre d'empereur des Français. (...) Le sacre fut fixé au dimanche 2 décembre 1804. (...) L'empereur créa 6 grandes dignités pour accompagner le trône. (...) Il créa sur-le-champ 12 maréchaux de l'empire. (...) Il me proclama en même temps, comme ancien maréchal de France, à une place de grand-officier de la légion d'honneur : quelque désir que j'eusse eu de faire passer cette distinction à mon fils, qui, par ses services constants et continuels à sa patrie, avait mieux mérité d'elle, tous mes parents et amis me firent sentir qu'un troisième refus serait malhonorable pour l'empereur, et qu'il nuirait peut-être à l'échange de mon fils. (...) Toutes les cérémonies du sacre se passèrent sans qu'il me fût possible de m'y trouver. La grand'croix de la légion d'honneur me fut adressée à Rochambeau, dans mon lit ; sa devise porte : Honneur et Patrie. J'ai toujours professé ces sentiments avec loyauté pendant ma carrière militaire. »]

300/400

PHILIPPE ROUILLAC

Commissaire Priseur

Expert près la Cour d'Appel

179. Jean Baptiste Donatien de Vimeur, comte de ROCHAMBEAU.

17 L.A.S. ou L.A. (dont 2 incomplètes), avec additions autographes de la Maréchale, Rochambeau 27 octobre 1803 - 11 avril 1807 ; 2 pages in-8 et 16 pages in-4.

Intéressante correspondance à son petit-fils, et brouillons autographes de lettres à lui relatives.

4 brumaire XII (27 octobre 1803). *J'ai fait, mon cher Philippe, toutes les démarches possibles pour faire confirmer votre brevet d'officier, je n'y ai pas réussi, j'en suis aussi fâché que vous. C'est un petit dégoût que vous essayez à votre début dans le monde, vous en aurez d'autres. Il n'y a qu'un moyen de les éviter, c'est d'acquérir des talents. On ne dépend plus de personnes, et l'on peut se présenter partout. Votre père l'éprouve dans ce moment. Malgré l'envie et la cabale, il est soutenu par la nécessité où l'on est de le laisser à son poste. J'espère que par sa constance et ses talents, il y forcera tous les obstacles, que s'il éprouve quelques revers, ce ne sera pas sans avoir employé tous les moyens pour les éviter, qu'il y conservera toujours l'honneur et la confiance que les troupes ont en lui. [...] Il veut absolument que vous passiez à l'université de Strasbourg pour achever votre éducation [...] Il veut que vous logiez chez un professeur luthérien fort habile qu'il connaît beaucoup, que vous suiviez l'école d'artillerie dans sa théorie et sa pratique, que vous y appreniez votre langue, que vous y ébauchiez les autres langues, le droit public, le dessin et tout ce qui a rapport à la topographie militaire, un peu de mathématiques mais comme vous n'êtes pas encore assez rassis pour y faire de grands progrès, vous vous dissiperiez par l'école d'équitation et je me charge de fournir sur mes économies à tous les maîtres, que vous désirerez avoir. Songez que votre père par la base de cette éducation qu'il y a reçu, a appris en trois mois de temps toutes les langues à chaque époque où il en a eu besoin pour son service. Que faites-vous à Paris au milieu des oisifs et des fainéants, lorsque toute la jeunesse de France va être employée dans toutes ces expéditions. Le premier Consul fait rechercher partout tous les jeunes gens qui parlent anglais, j'en connais plusieurs qu'il a employés tout de suite. Moreau en Allemagne, les généraux d'Italie, votre vieux grand-père quand il commandait, partout où il a fait la guerre les jeunes gens qui savaient la langue du pays n'avaient pas besoin auprès de nous de recommandations. Enfin, mon cher enfant, je ne saurais trop te répéter qu'il n'y a que les talents qui rendent indépendant [...]. Je te conjure, mon cher enfant, de peser ces réflexions, mon cœur te les dicte pour que tu me donnes la consolation de penser que tu pourras soutenir un jour avec honneur et des talents le nom que tu portes et acquérir les grades que les talents obtiennent toujours rapidement. Le vieux grand-père quoique sur le bord de sa fosse ne radote pas encore, et a le droit de te dire, mon cher petit-fils, toutes ces vérités.*

24 frimaire XII (16 décembre 1803). (...) *J'ai reçu une lettre du grand Conseil de la légion d'honneur qui me fait part de la nomination unanime qu'ils ont fait de votre grand-père dans leur première session, je leur ai répondu de la reconnaissance que j'avais de ce qu'ils n'avaient pas voulu oublier un vieux général sur le bord de sa fosse, mais qu'ayant rempli sa carrière je les priais de me substituer mon fils qui dans la force de l'âge soutiendra à ce que j'espère l'honneur de la nation bloqué par terre et par mer au Cap entre la famine et l'intempérie. (...) Appliquez-vous aux mathématiques dans tout ce qui sera nécessaire pour vous mettre à portée de suivre avec succès les écoles de théorie et de pratique d'artillerie. Prenez aussi un bon maître de dessin pour la levée des plans, et la topographie nécessaire à un homme de guerre.*

Fin de lettre non datée – été 1804. *Il n'y a rien de vrai dans les nouvelles qui ont couru sur votre père, il n'y a eu d'échange convenu pour les commissaires, gens de plume et autres non combattants. Mais enfin les deux gouvernements s'étant rapprochés sur cet objet, j'espère qu'au retour de l'empereur et lors de son couronnement, on continuera l'échange. (...)*

4 fructidor XIII (22 août 1805). (...) *Votre plan pour prendre un général à échanger contre votre père est digne de votre courage et de votre amitié pour lui. Mais j'ai bien peur qu'il ne soit romanesque dans ce moment-ci. Notre marine qui ne fait que renâtrer ne me paraît pas encore en mesure de soutenir efficacement une descente, mais au surplus il faut s'en reporter aux combinaisons et à l'excellente fête de l'Empereur pour en déterminer le moment. Je spécule dans mon coin pour une guerre continentale qui me paraît plus apparente et que M. Pitt avec tous ses trésors de l'Inde est occupé d'exciter auprès des princes qui n'ayant pas un sol sont plus occupés d'avoir de l'argent que de leurs véritables intérêts politiques. Reprenez votre grammaire et vos cahiers allemands pour vous y perfectionner. Faites comme votre père a toujours fait de s'occuper six mois d'avance de la langue qu'il prévoyait lui être nécessaire pour la campagne suivante. L'allemand est une langue mère qui aide bien toutes les autres langues et spécialement dans l'anglais. Ne le perdez pas de vue, dans vos moments perdus, car je crois que vous en aurez besoin le printemps prochain. (...)*

1er mars 1806 (+ brouillon). *Votre mère me mande, mon cher Philippe, que par la longue détention de votre père dans les prisons d'Angleterre, elle se trouve hors d'état de vous payer la pension qu'elle s'est engagée de vous faire : vos vieux grands parents ne vous abandonneront pas, tant que vous serez un bon sujet. Mais avec trois conditions, que j'exige de vous, et que vous m'en donniez votre parole d'honneur. La première est que vous m'accusiez franchement et en détail la situation de vos affaires ; la seconde est que je sois votre unique confident, pour tout ce qui concerne votre situation pécuniaire, et que vous correspondiez avec moi seul. La 3ème est que vous avez fait quelque sottise au jeu, passion pour laquelle vous avez marqué quelque penchant, vous me donnerez votre parole d'honneur d'y renoncer. (...)*

12 juillet 1806. (...) *Nous attendons d'un moment à l'autre le retour de ton père. Nous n'en savons cependant que ce que disent les papiers anglais, que le général Rochambeau est au moment d'être échangé. Cependant comme c'est la première fois que les papiers anglais en parlent, et qu'ils ne sont pas flatteurs, j'ai quelque confiance en cette nouvelle. ...*

12 novembre 1806 (au maréchal DAVOUT, brouillon). *Monsieur le Maréchal, j'ai l'honneur de vous faire mon bien sincère compliment sur vos succès brillants à la bataille du 14 octobre. Je n'ai jamais vu le pivot d'une aile droite résister toute une journée aux attaques les plus furieuses et les plus réitérées, et vaincre enfin toutes les troupes qui l'ont si vainement attaqués. Vous vous êtes converti de gloire, ces paroles célèbres de Napoléon passeront à la postérité dans toutes les histoires. On m'a mandé, Monsieur le Maréchal, que mon petit-fils s'y est distingué et avec un cheval tué sous lui. Puis-je espérer que vous profiterez de cette journée pour lui procurer son avancement et que vous demanderez pour lui tout ce qu'un père retenu en Angleterre et un vieux grand-père octogénaire ne sont pas à portée [...] Continuez, monsieur le maréchal, tous vos succès contre ces enrégés d'Anglais et coursez leurs imbéciles jusqu'à la Vistule inclusivement. Vous n'en aurez jamais autant que vous en désirez. Votre ancien camarade, Le vieux Rochambeau, Grand Officier de la légion d'honneur*

13 février 1807 (brouillon). *Je ne m'attendais pas, Philippe, après la lettre que j'ai reçu du maréchal Davout à votre sujet (...) qui m'a fait tant de plaisir, d'en recevoir une hier qui m'a fait un rude contraste. Le maréchal Berthier m'a fait dire par un homme sûr qu'il a reçu une note sur votre compte défavorable, et qui le force malgré toute sa bonne volonté à différer de vous procurer de l'avancement. On applaudit dans cette note à votre bravoure, mais on dit que vous avez les manières dures, que votre éducation a été manquée, et que vous n'avez encore rien fait pour réparer cette négligence et pour acquérir toutes les connaissances qui vous manquent (...) je vous compare à ma situation lorsque l'on me fit redoubler une classe au milieu de mes études, et que je devins ensuite le sujet le plus distingué de celle que j'ai redoublé, et c'est ce qui m'a fait le plus de bien (...) Je me dis d'avance seulement mon petit fils va profiter de ce dégoût pour mériter de soutenir le nom qu'il porte et pour obtenir ce qui n'est dû qu'à sa mérite. La bravoure la plus brillante est l'apanage de tout brave soldat, mais le talent est nécessaire pour former un bon officier surtout dans l'état-major de l'armée. ...*

11 avril 1807 (au maréchal Davout, brouillon). (...) *dans la campagne de trois mois qu'il vient de faire, il a toujours été au milieu d'un essaim de cosaques et a fini par y perdre son porte-manteau qu'ils lui ont volé. Il n'a cessé de me réclamer son retour au corps d'armée du maréchal Davout et au désir qu'il a d'y profiter des grandes leçons qu'il y a déjà reçu. Aidez moi Monsieur le maréchal, et rappelez ce jeune homme auprès de vous. C'est le plus grand service que vous puissiez rendre à la tendresse d'un vieux grand-père octogénaire. ...*

JOINT : L.A.S. par **Philippe de Rochambeau** à son grand-père le maréchal de Rochambeau, principauté d'Hohenlohe 2 mai 1806 ; 3 pages in-4, plus copie de lettre du maréchal de Rochambeau au maréchal Davout (10 avril 1807). 1500/2000

PHILIPPE ROUILLAC

Commissaire Priseur

Expert près la Cour d'Appel

180. Succession familiale – Correspondances – 29 pièces.

- **Jean Baptiste Donatien de Vimeur**, comte de **ROCHAMBEAU**. 14 L.A., Rochambeau 10 janvier-15 décembre 1806 ; 18 pages in-4.

Minutes autographes de correspondances adressées à son fils, à sa belle-fille et autres, relatives aux difficultés financières que sa belle-fille rencontre par la captivité du général Rochambeau en Angleterre, au contentieux entre le maréchal et sa belle-fille au sujet de la vente du château de Renay et ses terres, aux affaires relatives à la succession.

10 janvier 1806. *Je vous avoue, ma chère fille que j'ai été confondu en recevant votre lettre du 7 de ce mois d'y trouver nue demande pour vos étrennes à laquelle je devais d'autant moins m'attendre que je suis dans l'impossibilité absolue de pouvoir y adhésier. Vous connaissez les bienfaits que j'ai reçu du gouvernement sans les avoir demandés après 60 ans de service, l'une est une pension de retraite de 6 000 ll, l'autre est une grand croix de la légion d'honneur que je n'ai cessé de demander pour mon fils et qu'on n'a jamais voulu accorder avant son retour et qu'on m'a forcé d'accepter. Ces deux grâces me sont nécessaires et me font vivre à présent lorsque les bleds et les vins ne se vendent pas comme il arrive depuis le début de la guerre (...) Nous avons fait tous les sacrifices qui étaient en notre pouvoir l'établissement de vos filles (...) Vous dites qu'il vous est impossible de tenir votre maison à Paris pour leur nourriture à laquelle vous vous êtes engagé. Mais dès qu'il est question de renverser une marmite, il est plus naturel que c'était la vôtre que nous à notre âge de renverser la nôtre pour aller vous demander la soupe. (...) J'ai été près d'un an à la Conciergerie, je me suis contenté de la nourriture que j'y recevais, et je n'ai jamais tiré une seule lettre de change sur ma femme qui était elle-même ici dans la peine. Votre mari est sobre mais soyez sûre que tout l'argent qu'il y dépense est pour les autres, et pour faire les honneurs de la prison de Norman Cross, à tous ses camarades de malheur. Vos enfants sont aujourd'hui des créanciers privilégiés à qui vous vous devez. Les Anglais ne demandent pas mieux que de faciliter ce commerce de lettre de change pour tirer l'argent de France, et vous en êtes la dupe. Je ne vous répéterai pas tous les reproches que je vous ai déjà fait sur les dépenses de votre maison...*

24 avril 1806. (...) *Berthier dans la conversation que j'eus avec lui est bien porté pour mon fils et méprisait toutes les intrigues contre lui (...) Il a fait ce qu'il a pu auprès de l'empereur pour l'échange de mon fils. Mais les Anglais n'ont pas voulu entendre de cette oreille là, et ne font nul cas des prisonniers de leurs alliés. Il paraît que cette affaire d'échange, soit en masse, soit par individus est à présent entre les mains de M. de Talleyrand. Je l'ai toujours vu bien disposé pour nous...*

28 novembre 1806. *Vous nous avez inquiété ma chère fille dans le voyage que vous avez fait au moment d'une nouvelle déclaration de guerre et d'hostilités redoublées avec l'Angleterre. Vous y avez employé bien du courage. Mais vos amis auraient pu prévoir que le moment était mal pris pour solliciter l'échange de mon fils (...) Mon fils a oublié sans doute que nous avons contribué à fixer son domicile à Paris en lui donnant tous frais faits contrat en poche notre maison (...) Il ne nous flatte même pas qu'à son retour il puisse demander le temps de venir rendre à son vieux père les devoirs que la vieillesse exige. Il n'aspire qu'au désir de faire encore quelque long voyage sans prendre le temps de nous voir. Ce style est bien dur et passe les bornes de l'indépendance. Dieu veuille le conduire et protéger son courage mieux que la fortune n'a fait jusqu'ici. (...) Je suis fâché qu'il ait aussi des renseignements si sévères sur le compte de Philippe. Il y a bien un peu de sa faute si son éducation a été négligée en l'appelant de si bonne heure en Amérique auprès de lui. Il lui a donné une émancipation trop jeune, et vous savez la peine qu'il a eu à reprendre le joug de l'étude, mais vous lui devez la justice de dire qu'en le rappelant au joug de l'honneur sans le traiter de sot ni d'ignorant, il ne nous est revenu que les meilleurs comptes de ses supérieurs sur sa conduite, et qu'il s'est fort distingué à la bataille de Yéna, n'ayant d'autre but que de prendre un général pour échanger avec son père...*

- **Jeanne Thérèse de TELLES d'ACOSTA** (1730-1824), épouse du maréchal de Rochambeau. 3 L.A. et 3 L.S., 11 janvier 1806 et ?, 11 pages in-8 ou in-4.

Plus un brevet d'assurance de pension de 4 000 livres signé par **Louis XVI** (secrétaire) et contresigné par **Louis Pierre de PUYSEGUR**, conseiller secrétaire d'état aux finances, 12 décembre 1788 (vélin obl. in-4) ; et diverses quittances et factures adressées à la maréchale de Rochambeau.

- **Marie-Françoise-Éléonore d'HARVILLE des Ursins**, épouse du général de Rochambeau. 9 L.A. et 3 L.A.S., Paris et Dommerville 7 janvier 1806-13 avril 1807 ; 30 pages formats divers, 4 adresses.
- **Aimé d'AMBRUGEAC** comte du Valon de Boucheron, époux d'Augustine de Vimeur de Rochambeau, petite-fille du maréchal de Rochambeau. L.A.S., 3 pages in-4. Adresse.

JOINT 2 lettres adressées au maréchal de Rochambeau et à son épouse, 9 mai et 3 juillet 1806. 1200/1500

181. Jean Baptiste Donatien de Vimeur, comte de **ROCHAMBEAU**.

Mémoires militaires, historiques et politiques de Rochambeau, ancien maréchal de France, et grand officier de la Légion d'honneur. (Paris, Fain, 1809). 2 tomes in-8 rel. d'époque, 437 et 395 pp., dos et plats ornés (exemplaire usagé aux dos, coiffes et coins).

RARE EXEMPLAIRE AYANT APPARTENU AU GENERAL DE ROCHAMBEAU et à sa descendance. Avec annotations et corrections manuscrites in-texte.

Long texte autographe du général Rochambeau sur la 1ère page du tome I :

Cet ouvrage a eu un grand succès en Angleterre, quoique depuis longtemps le pays ne juge plus les affaires continentales avec cet esprit d'impartialité qui doit caractériser le bon goût.

Le Maréchal spectateur et auteur dans les événements dont il fut le témoin raconte les faits avec ce naturel si fort inusité de nos jours. Il répand le blâme avec ménagement et la louange avec discrétion ; et c'est par cette raison qu'il inspire aux lecteurs un intérêt soutenu. Il fait en outre percer dans ses récits les traits d'une philanthropie douce, et d'une bienfaisance éclairée qui formaient la base de son caractère. Il unissait un patriotisme le plus vif, un amour vraiment paternel pour les militaires. Il ne fut pas courtisan, fut consulté par tous les ministres et ne voulut jamais l'être. Sa mort plongea sa famille dans la douleur, l'armée sentit la perte qu'elle avait faite, elle honora et respecta sa mémoire, et il est encore aujourd'hui un de ses parents qui va journellement répandre des larmes sur sa tombe.

Le second volume n'était qu'une esquisse qu'il n'avait pas eu le temps d'achever, et qui fut livré sans ménagement à l'impression.

1000/1200

PHILIPPE ROUILLAC

Commissaire Priseur

Expert près la Cour d'Appel

182. **Abbé ROBIN.** *Nouveau voyage dans l'Amérique septentrionale, en l'année 1781, et Campagne de l'Armée de M. le Comte de Rochambeau.* (Philadelphie et Paris, Moutard, 1782). In-8 broché, 222 p. **800/1000**

183. **George WASHINGTON.** *Correspondances et écrits extraits de l'édition américaine mis en ordre par M. Guizot et traduits de l'anglais par M. Ch. Pour faire suite à l'histoire de Washington par M. Cornelis de Witt.* (Paris, Didier, 1855). 4 vol. rel. in-8 ½ chagr. ép., dos à nerfs, rouss.

JOINT : Mis de Rochambeau, *Yorktown, Centenaire de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique 1781-1881* (Paris, Champion, 188, in-4 br.) ; *George Washington par David d'Angers* (Mesnil, Firmin-Didot, 1904, in-4 avec déf. et rouss.) ; J. Durieux et L. de Nussac, *Les combattants limousins de la Guerre Américaine (1778-1783)* (Brive, Roche, 1915, in-4 br.) ; M. L. Stevens, *The Vernon House, Newport, Rhode-Island, 1758-1915* (Newport, 1915, in-8 br.) ; *Bibliographie des ouvrages français relatifs aux Etats-Unis (1770-1800)* (Paris, 1924, in-8 br.) ; A. Ojardias et J. de Pusy la Fayette, *Pourquoi La Fayette s'appelait-il La Fayette ?* (Brioude, Watel, 1933, in-8 br.). **300/500**

PHILIPPE ROUILLAC

Commissaire Priseur

Expert près la Cour d'Appel

III^{ème} partie : Donatien Marie Joseph de Vimeur, vicomte de Rochambeau

Né en 1755 à Paris, Donatien Marie Joseph de Vimeur, vicomte de Rochambeau, suit la voie militaire de ses ancêtres. A l'âge de 15 ans, il est incorporé avec le grade de lieutenant en second dans l'artillerie de Besançon en garnison à Strasbourg. En 1779, il devient colonel en second du régiment du Bourbonnais. Au printemps 1780, il s'embarque pour l'Amérique avec le corps expéditionnaire commandé par son père, faisant partie de son état-major. Après la victoire de Yorktown, il est promu en 1782 colonel commandant le régiment de Saintonge. En 1791, il est promu maréchal de camp.

En 1792, l'Assemblée nationale le nomme gouverneur lieutenant-général des Isles du Vent et il s'embarque pour la Martinique le 6 août. Arrivé devant Fort-Royal, il est repoussé à coups de canons par les contre-révolutionnaires. Il se réfugie alors à Saint-Domingue pendant 4 mois durant lesquels il remplira les fonctions de gouverneur par intérim. A la fin de janvier 1793, il retourne aux Isles du Vent et peut enfin exercer ses fonctions de gouverneur militaire. Ayant installé son quartier général à la Martinique, il y est assiégé à deux reprises par les troupes anglaises : durant le premier semestre 1793 au cours duquel il réussira à repousser leurs attaques, et à nouveau durant l'hiver 1794 où il sera obligé de capituler. Il sera fait prisonnier sur parole et détenu à Philadelphie aux États-Unis. En décembre 1795, il rentre en France après son échange avec un officier anglais, le lieutenant général O'Hara qui perdit la bataille de Yorktown en 1781.

En février 1796, le Directoire le nomme commandant général de la partie espagnole de Saint-Domingue. Mais il sera très vite destitué par le pouvoir des commissaires civils de l'île et renvoyé en France où il purgera quelques jours de prison et un long exil à Bordeaux. Il réintègrera l'armée en janvier 1800, étant nommé général de division dans l'armée de Masséna lors de la seconde campagne d'Italie.

Au mois de décembre 1801, Bonaparte lance une offensive militaire d'envergure contre l'île de Saint-Domingue, colonie française détenue par les révoltés indépendantistes menés par Toussaint Louverture. Le général Rochambeau est choisi pour faire partie de l'état major du général en chef Leclerc. Ce dernier décède le 2 novembre 1802. Le général Rochambeau est alors désigné comme commandant général en chef de l'armée de Saint-Domingue. En novembre 1803, encerclé dans la ville du Cap par le général rebelle Dessalines, il capitule et s'embarque pour la France. Il est alors capturé par la marine anglaise et jeté dans les geôles d'Angleterre où il croupira pendant plus de huit années.

Il rentre en France en 1811 et retrouve ses galons de général de division au tout début de 1813 pour mener la campagne d'Allemagne. Mortellement blessé lors de la bataille de Leipzig en octobre 1813, il meurt quelques jours plus tard, âgé de 58 ans.

184. Les Antilles – avant 1792 – 26 pièces.

- **Saint Vincent** – *Baie d'Ouichigany en l'Isle de St Vincent 1766*. 42 x 32 cm.
Plan manuscrit aquarellé figurant la baie d'Ouassigny (aujourd'hui Kingston) avec l'emplacement du gouvernement.
- **Antigues** – **Louis** comte de **TILLY**, brigadier des armées du roi. Cahier manuscrit intitulé *Réflexions sur Antigues par le Cte de Tilly, brigadier des armées du roy commdt en second à la Guadeloupe*, à la Guadeloupe le 26 novembre 1784, 12 pages in-4.
- **Martinique** – **François Claude Amour** marquis de **BOUILLÉ** (1739-1800) gouverneur général des Isles du Vent de 1777 à 1783. P.S., 8 septembre 1779 ; cahier de 40 pages in-fol. lié d'un ruban de soie verte.
Intéressant manuscrit intitulé *Dispositif des troupes pour la défense de la Martinique*, désignant de façon détaillée l'emplacement des troupes militaires tout au long des côtes de l'île.
1ère position : A la Case-Pilote, 150 hommes dont 50 hommes de milice de la compagnie de Case-Pilote, et 50 gens de couleur de cette partie, et 50 chasseurs détachés de 2 compagnies. Il y a 3 pièces 3 pièces de canon à la batterie (...) objet de ce poste : l'attention que doit avoir celui qui y commandera, c'est non seulement d'empêcher la descente mais de couvrir le poste de Saint Cyr et la communication avec ce point est très important (...) Au fond Burlet... Au fond Bellemare... Au fond Bernier...
- **Martinique** – **Claude Charles** vicomte de **DAMAS de MARILLAC** (1731-1800) gouverneur des Isles du Vent de 1783 à 1790. Réunion de 6 pièces non signées, 1783-1784 ; 90 pages in-fol.
Copies de mémoires et de correspondances relatifs à l'état des colonies françaises formant les îles du Vent.

JOINT : 3 L.S. par **César Henri Guillaume** comte de la **LUZERNE** (1737-1799) secrétaire d'Etat à la marine de 1787 à 1790, adressées au vicomte de Damas, 1788-1790 ; 3 pages in-fol. – Imprimés : *Récit des derniers événements arrivés à la Martinique*, juin 1790 (16 p. in-4) ; *Pièces justificatives sur l'affaire de la Martinique qui constatent la conduite patriotique de M. de Damas*, juin 1790 ; affiche : Proclamation par **BEHAGUE**, gouverneur général des îles du Vent, pour l'exécution de la loi du 8 décembre relative à la situation de la Martinique (impr. par P. Richard et Le Cadre à St Pierre, 1791, 32 x 39 cm) ; *Loi relative au mémoire en forme d'instruction, destiné pour les colonies*, 10 juillet 1791 (56 p. in-8) ; 10 lois à destination des colonies, juillet et août 1792 (35 p. in-4). **1500/2000**

PHILIPPE ROUILLAC

Commissaire Priseur

Expert près la Cour d'Appel

185. Les Antilles et Saint-Domingue – Cartes – 6 pièces.

Carte des Isles Antilles et du golfe du Mexique avec la majeure partie de la nouvelle Espagne. Par M. Bonne, août 1780.
En 44 sections montées sur toile et pliées, formant une carte de 148 x 69 cm. Gravure, à Paris, chez Latrè.

JOINT : *Carte de l'Isle de Saint-Domingue*, 1780, en 15 sections montées sur toile et pliées, formant une carte de 59 x 50 cm. ; en mauvais état et manques. – *Plan de la ville et de la rade du Petit Goave dans l'Isle de Saint-Domingue*, et *Plan de la baie et du bourg de Tiburon dans l'Isle de Saint-Domingue*, par Phéliepeau, 1786, gravures, 40 x 26,5 cm. – *Carte de l'isle de Saint-Domingue*. 1780, en 15 sections montées sur toile et pliées, formant une carte de 66 x 50 cm., gravure, chez Dezauche à Paris, 2 exemplaires dont un en mauvais état.

800/1500

SAINT-DOMINGUE – 1792

186. Préparation de l'expédition – juillet à août 1792 — 17 pièces

- *Commission de Gouverneur Lieutenant général des Isles sous le Vent, pour le sieur d'ESPARBÈS, Lieutenant-général ; suivi de Mémoire du Roi, pour servir d'instructions au sieur d'Esparbès* (Au Cap-Français, de l'Imprimerie royale, 15 pages in-4 imprimées). Joint L.A.S. par le général d'ESPARBÈS de LUSSAN, au Cap 1792, adressée au général Rochambeau ; 1 page in-4 ; plus une note manuscrite sur Cuba.
- **LOUIS XVI** (1754 – 1793) roi de France. P.S. (secrétaire), contresignée par LACOSTE, intitulée *Mémoire du Roi pour servir d'instructions au Sieur de Rochambeau lieutenant général des Armées, gouverneur général des Isles du Vent*, Paris 8 juillet 1792, 10 pages in-fol. Joint L.S. par **Jean de LACOSTE** (1730-1820) ministre de la marine, datée du 11 juillet 1792 (lettre d'envoi).
- Copie des instructions du Conseil d'État intitulé *Mémoire du Roy pour servir d'instructions au sieur de Rochambeau Lieutenant-général des armées, gouverneur des Isles du Vent*. Paris 8 juillet 1792, 6 pages in-fol.
- **Pierre Auguste LAJARD** (1757-1837) ministre de la guerre (juin-juillet 1792). 2 L.S., Paris 8 et 9 juillet 1792 ; 9 pages in-fol. Instructions pour le retour en France du régiment de la Martinique ; nominations approuvées de Daucourt et Panisse, aides-de camp du général Rochambeau.
- **Jean de LACOSTE** (1730-1820) ministre de la marine (mars-juillet 1792). 3 L.S., Paris 9, 19 et 20 juillet ; 2 pages ½ in-fol. Nominations de généraux au commandement de la Guadeloupe et Sainte-Lucie ; ordre de recomposer la flotte de la Martinique pour lutter contre la contrebande.
- **Charles-Xavier Joseph Franqueville d'ABANCOURT** (1758-1792) ministre de la guerre (juillet-août 1792). L.S., Paris 30 juillet 1792, et pièce jointe ; 2 pages in-fol. Sur le retard des fonds des trois mois d'avance à payer aux troupes embarquées à Lorient.
- **François Joseph de Gratet, vicomte DUBOUCHAGE** (1749-1821) ministre de la marine (juillet-août 1792). L.S., Paris 1er août 1792 ; 1 page in-fol. Embarquement retardé des troupes.
- **Philippe François Rouxel de BLANCHELANDE** (1735-1793) gouverneur de Saint-Domingue. L.A.S., au Cap 13 septembre 1792 ; 18 pages in-fol.

Long rapport sur la situation général de Saint Domingue. (...) *Deux principes ont constamment servis de base à toutes mes opérations. Le premier est la nécessité de maintenir l'esclavage à St Domingue, et de rapporter toutes les institutions politiques, et tous les mouvements de la force publique à ce grand objet. Le second est de considérer le gouverneur de cette colonie comme le gardien des droits que la France a sur elle (...) Lorsque je suis arrivé dans la colonie, les divisions y existaient déjà ; deux partis y étaient bien prononcés ; celui de l'assemblée générale de St Marc, qui était passée sur le léopard en France, et le parti qui lui était opposé. La différence de leurs opinions roulait non sur ce que l'on appelle le système colonial, c'est-à-dire le maintien de l'esclavage, mais sur les rapports fondamentaux, de la colonie avec la métropole...*

Joint : copie manuscrite des *Renseignements demandés à M. de Blanchelande par MM. Les commissaires nationaux civils*, 3 pages ¼ in-fol.

- Anonyme – *Recherches sur les causes des troubles de Saint-Domingue*, cahier manuscrit non daté et non signé, 39 pages in-fol. Rapport sur les causes des troubles qui ont eu lieu sur l'île de Saint-Domingue au début de la Révolution française.

1500/2000

187. Martinique – Occupation de l'île par les royalistes

Joseph Nicolas Xavier DAUCOURT (1763-1840) lieutenant et aide-de-camp du général Rochambeau. L.S., à bord de la *Sémillante* 20 septembre 1792 ; 2 pages ½ in-fol.

Rapport précis des faits qui se sont déroulés le 16 septembre à Fort Royal sur l'île de la Martinique.

Le 16 septembre 1792, à 6 heures ½ du soir, la Sémillante étant à environ deux lieues du Fort Royal, je m'embarquai de ce navire dans un canot avec le capitaine du port pour me rendre au Fort Royal, j'y débarquai à une heure et demie du matin, et je me rendis avec le capitaine du port au gouvernement où demeurait M. Béhague ; nous trouvâmes sous le péristyle une sentinelle et un caporal d'ordonnance...

600/800

PHILIPPE ROUILLAC

Commissaire Priseur

Expert près la Cour d'Appel

188. Saint-Domingue – Gouvernement par intérim – 52 pièces

Léger Félicité SONTONAX (1763-1813) commissaire national civil de Saint-Domingue.

- L.A.S. et 2 L.S. avec additions autographes, au Cap 5, 6 et 8 novembre 1792 ; 2 pages in-4 et 1 page in-fol. Lettres adressées au gouverneur Rochambeau ; Sonthonax souhaite que le général Rochambeau s'expose le moins possible au combat, désire un embargo sur les bâtiments de commerce le plus court possible et demande la surveillance à l'égard de Blacon.

Honneur et gloire à vous, mon cher Rochambeau, paix aux esclaves de bonne volonté. Je ne me lasse pas d'admirer vos succès et encore plus votre humanité. Courage, sauvez les propriétés, rendez les à leurs maîtres. Continuez de faire main basse sur tout ce qui a les armes à la main, épargnez tous ceux qui se soumettent.

Dans toute votre expédition, je n'ai mon très cher et brave général, qu'un reproche à vous faire, c'est de trop vous exposer au feu. Si un boulet aristocrate venait vous enlever, où aller chercher un homme comme vous pour le salut de la colonie (...)

P.S. M. de Grasse adjoint à l'adjudant général de l'armée est venu au Cap donner les nouvelles les plus désastreuses du cordon de l'Ouest. Cela a produit de la fermentation, et je n'ai pas été peu surpris d'apprendre par les nouvelles publiques ce que M. de Grasse m'avait caché.

- Ensemble de 41 P.S. in-fol, dont 3 contresignées par le général Rochambeau, au Cap 29 octobre 1792 - 8 janvier 1793. Nombreux en-têtes, quelques vignettes.

Réquisitions du Commissaire portant nominations d'officiers militaires, civils et administratifs ; ordres militaires dont la création de 6 compagnies de 50 hommes chacune pris parmi les citoyens de couleurs et nègres libres ; etc.

JOINT :

- 3 L.S. des commissaires civils des Iles du Vent (**Leroy de FONTIGNY, LAMARRE, GIRAULT**), à bord de la Bienvenue, 16 et 17 septembre 1792 ; 3 pages in-4 et 1 page in-fol
- 2 L.S. par les 3 commissaires nationaux civils de Saint-Domingue (**Léger Félicité SONTONAX, Étienne POLVEREL et Jean Antoine AILHAUD**), au Cap, 23 octobre 1792 ; 1 page ½ in-fol.

Nomination du général Rochambeau à la fonction de gouverneur général provisoire des îles françaises de l'Amérique sous le Vent. Plus copie conforme signée par le général Rochambeau.

- **Étienne POLVEREL** (1740-1795) commissaire national civil de Saint-Domingue. L.S., Port-au-Prince 11 décembre 1792, 4 pages in-fol., en-tête. On joint 5 affichettes de proclamation de lois, imprimées à Port-au-Prince.
- **Gaspard MONGE** (1746-1818) ministre de la marine. 2 L.S., à Paris, 9 et 13 novembre 1792, 2 pages in-fol. Instructions au général Rochambeau, plus pièce jointe. **1500/2000**

189. Saint Domingue - Opérations militaires – 13 pièces

- **Louis André chevalier d'ASSAS** (1749-1794) colonel du régiment du Cap et commandant de la Garde nationale. 2 L.A.S., au Cap, 7 et 11 novembre 1792 ; 3 pages in-8.

Rapport au général Rochambeau de la situation militaire des troupes commandées par le colonel.

- **Étienne Maynaud Bizefranc** comte de **LAVEAUX** (1751-1828) lieutenant-colonel et adjudant-général au quartier-général de Rochambeau. L.A.S., 8 novembre 1792 ; 4 pages in-4.

Rapport de M. Laveaux commandant la colonne de droite, détaillant l'attaque portée sur Ouanaminthe.

Joint L.S. signée par **Caude ?**, au camp du Trou 13 novembre 1792, 1 page in-fol. ; rapport d'expédition militaire.

- **Journal de campagne.** Un volume relié parchemin de 120 pages in-fol. manuscrites relatant les mouvements militaires commandés par Étienne LAVEAUX, colonel et adjoint au général Rochambeau, du 28 octobre 1792 au 12 mars 1793. Registre d'ordres, chacun signé par **LAVEAUX et GALINEAU de GASQ.**

JOINT : 8 pièces relatives aux expéditions militaires contre les révoltés et l'enrôlement de nouvelles troupes, 31 décembre 1792-8 janvier 1793, 3 pages in-4 et 10 pages in-fol. **1200/1500**

190. Départ pour la Martinique et divers – 33 pièces

Réunion de 6 pièces relatives à l'annonce du départ du général Rochambeau pour prendre les fonctions de gouverneur général sur l'île de la Martinique, au Cap 28 décembre 1792-12 janvier 1793 ; 9 pages in-fol. et 1 page in-4, dont 2 L.S. par **SONTHONAX.**

PHILIPPE ROUILLAC

Commissaire Priseur

Expert près la Cour d'Appel

JOINT :

- **Marine – capitaine du port de la rade du Cap**

Jérôme-Louis-Barthélémy de FAVARANGE, député à la deuxième Assemblée Coloniale dont il devint Président et procureur de la commune de Jérémie. L.A.S., au Cap 21 novembre 1792, demi-page in-12. Recommandation de M. Sautet à la nomination de capitaine du port du Cap.

Joint – L.A.S. par un ancien député de l'Assemblée coloniale, au Cap 21 novembre 1792, 1 page in-fol – Pétition signée par les capitaines des navires de commerce, au Cap 20 novembre 1792. – Pétition signée par les capitaines de la marine du commerce des villes de Bordeaux et du Havre, au Cap 22 novembre 1792. 1 page in-fol. chaque.

- L.A.S. par **Tournier frères** ?, à Bordeaux, 5 décembre 1792, 2 pages in-8. Court récit des événements révolutionnaires qui se déroulent en métropole.

- **Santo Domingo, partie espagnole**

Don Joaquín **GARCIA y MORENO**, gouverneur espagnol de Santo Domingo. 3 L.S. (en espagnol), adressées au général Rochambeau, Dajabon 20-24 novembre 1792, 10 pages in-fol. – Don Gaspar **CASSASOLA**, gouverneur espagnol de Santo Domingo. 9 L.S. (en espagnol), adressées au général Rochambeau, Dajabon 8 novembre 1802-12 janvier 1793, 17 pages in-fol. – Don Francisco **PEPIN**, 2 L.S. (en espagnol), adressées au général Rochambeau, Dajabon, 30 novembre et 19 décembre 1792, 2 pages in-fol. – de **La VIGERIE**, 2 L.A.S., Santo Domingo 27 septembre et 11 décembre 1792, 2 pages in-4 et 1 page in-fol.

- **6 pièces imprimées** entre 1790 et 1795.

Opinion de diverses paroisses de la province du Nord, 24 pages in-4 – *Réflexions sur l'affermage des habitations à sucre, séquestrées dans la partie du nord de Saint-Domingue* (incomplet) – *Belle de St Domingue représentant du peuple, à ses collègues – Sonthonax ci-devant commissaire civil, délégué à St Domingue, à la Convention nationale – Réponse aux calomnies coloniales de Saint-Domingue* – L.F. *Sonthonax, au représentant du peuple Pelet (de la Lozère) membre du comité du Salut Public.*

1200/1500

191. Guadeloupe – 1792-1794

- **Georges Henry Victor COLLOT** (1750-1805) général de brigade et gouverneur de la Guadeloupe entre 1792 et 1794. 3 L.A.S. et 2 L.S., décembre 1792-avril 1794, adressées au général de Rochambeau ; 11 pages in-8 et 2 pages in-fol.

Correspondances faisant état de la colonie de la Guadeloupe et copie des articles de la capitulation établie entre le gouverneur Collot et les troupes d'invasion anglaises.

ON JOINT :

- **10 pièces imprimées** : *Proclamation de la loi du 4 avril 1792, dans la colonie de Cayenne et la Guyane française*, imprimée à Basse-Terre – *Mes principes sur la puissance militaire dans une république, pour détruire toutes les calomnies et les inquiétudes de quelques citoyens que l'on trompe*, imprimerie de la veuve Bernard & d'Al. Villette, à la Basse-Terre-Guadeloupe, 8 avril 1793, affiche, 32 x 41 cm – *Lettre écrite par le citoyen gouverneur à la commission générale et extraordinaire de la Guadeloupe*, imprimerie de la veuve Bernard & d'Al. Villette, à la Basse-Terre-Guadeloupe, 15 avril 1793, affiche, 32 x 41 cm. – *Copie de la lettre du citoyen Lacrosse gouverneur provisoire de la Guadeloupe au président de la commission générale extraordinaire*, à Basse-Terre, 18 mars 1793 – *Rapport fait à la commission générale et extraordinaire de la Guadeloupe, par les commissaires Benoist-Cavay et Pobl, de leur tournée à la Grande-Terre*, à la Basse-Terre, 28 pages in-8. – affiche : *Réponse du citoyen gouverneur Collot aux 86 pétitionnaires de la Pointe-à-Pître, relativement à une expression mal interprétée du rapport des citoyens Benoist-Cavay et Polh*, imprimée à la Basse-Terre, 40 x 30 cm – *Société des amis de la République Française, séante à la Basse-Terre-Guadeloupe*, extrait des délibérations du 9 et 10 août 1793, imprimées à la Basse-Terre. – *Copie de lettres adressées par le général Rochambeau au gouverneur de la Guadeloupe*, 1793 – *Deux Extraits des registres des délibérations du corps représentatif révolutionnaire de la Guadeloupe*, imprimerie de la Colonie, à la Pointe-à-Pître, 1794, 12 p. in-4.

- **5 pièces manuscrites** : L.A.S. par Henry ?, Pointe-à-Pître 13 juin 1793, 2 pages in-8. – L.A.S. par **KERMÉNÉ**, capitaine et commandant militaire provisoire de Marie Galante, Grand Bourg 5 juillet 1793, 1 page in-8. – L.A.S. par **DESCOULOUBRES**, capitaine au 62e régiment, Basse-Terre 29 septembre 1793, 3 pages in-4. – L.A.S. par **CHOLET** ?, commandant militaire provisoire de Marie Galante, 8 octobre 1793, 2 pages in-fol. – Minutes de lettres du ministre de la Marine, 2 pages in-fol.

1500/2000

PHILIPPE ROUILLAC

Commissaire Priseur

Expert près la Cour d'Appel

192. Sainte-Lucie – 1793-1795

- **Nicolas Xavier chevalier de RICARD** (1726-1812) général de brigade et commandant gouverneur de l'île de Sainte-Lucie entre 1792 et 1795. 3 L.A.S., 3 L.A. et 8 L.S., mars-novembre 1793, adressées au général de Rochambeau ; 13 pages in-4 et 20 pages in-fol.
Correspondances officielles et confidentielles sur la colonie de Sainte-Lucie.

ON JOINT :

- **4 pièces imprimées** : *Précis du compte-rendu à la Convention nationale, par le général N.X. RICARD, de sa conduite publique depuis son départ de France*, imprimerie de Parent à Philadelphie, 1795, 29 pages in-8, signé — Affiche : *Le citoyen Laroque Montels, gouverneur en fonction de Sainte Lucie la Fidèle, aux citoyens ses frères et amis et à ses camarades du 31^e régiment*, imprimerie du Patriote des Antilles françaises, janvier 1793, in-fol. — *Club patriotique, lettre à tous nos frères des colonies, aux sociétés patriotiques... pour les informer de la célébration d'un service solennel pour les martyrs et victimes de leur dévouement à la révolution*, à Félicité-Ville, 21 janvier 1793, in-fol. — Affiche : *déclaration républicaine de Nicolas Xavier RICARD à tous les citoyens libres de la colonie, fait à la ville de la Félicité, ci-devant Castries, le 12 février 1793*, 48 x 36,5 cm.
- **6 pièces manuscrites** : 3 L.A.S. par HENRY, député de Sainte Lucie, 28 janvier-10 février 1793, 5 pages in-4 et in-fol. — L.A.S. par GENTY, notaire à Félicité, 17 février 1793, 2 pages in-fol. — L.A.S. par CASSAN, citoyen à Félicité-Ville, 13 mars 1793, 2 pages in-4. — *Extrait du registre des déclarations de la municipalité de Félicité Sainte Lucie la Fidèle, déclaration du citoyen Benquey*, 3 mars 1794, 2 pages 1/2 in-fol. **1200/1500**

193. Sainte-Lucie – Carte de l'île

Carte géométrique et géographique de l'île de Sainte-Lucie La Fidèle présentée par Donatien Rochambeau, 1793-1794. En 60 sections montées sur toile et pliées, formant une carte de 137 x 89 cm. Avec 11 petites vues des reliefs de l'île au lavis.

Très belle carte manuscrite et finement aquarellée à l'époque, non signée ni datée, figurant les éléments géographiques (cours d'eau, reliefs, criques, anses, villes, ports) et les noms révolutionnaires des onze quartiers composant l'île. **2000/2500**

194. Sainte-Lucie – Carte de Fort-Castries

Plan et profils du Fort-Castries projeté sur le morne de même nom cy devant Scarborough-Hill, avec une papillote qui indique l'état où il se trouve le premier avril 1789. 65 x 42 cm. Signé en bas à droite SOALHAT DE FONTALLARD et contresigné par « Cte de DAMOISEAU, mal de camp directeur général des fortifications ».

Plan manuscrit et finement aquarellé à l'époque, avec papillotes, figurant différents profils du fort et l'emplacement précis des bastions et redoutes. **1000/1200**

MARTINIQUE – 1792-1794

195. Correspondances adressées à Rochambeau, gouverneur général des Îles du Vent – 63 pièces.

- **Gaspard MONGE** (1746-1818) ministre de la marine. P.S., à Paris, 10 mars 1793, 1 page in-fol. (léger défaut).
Certificat de nomination du général Rochambeau à la fonction de gouverneur général aux îles du Vent. Joint 2 copies de certificats de nominations.

- **Fort-de-la-République** (Fort-de-France)

Joseph Nicolas Xavier DAUCOURT (1763-1840) lieutenant et commandant militaire du Fort de la République. 8 L.A.S., adressées au général de Rochambeau, 1793 ; 12 pages in-4 et 4 pages in-fol., adresses.

Débarquement et échec de l'attaque anglaise en juin 1793 – Rapport difficile avec la garde nationale – Rapport sur la position du parti adverse dans l'île. *Naverre et la Grenade ont été chez moi hier soir, et m'ont rendu compte des scènes orageuses qui ont eu lieu à la Trinité ; il ne s'agissait rien de moins que de massacrer les officiers que vous avez nommés, de marcher sur St Pierre et de le détruire de fond en comble (...) Pelauque dit que je suis l'homme du gouvernement, et trop disposé à vous servir, et que vous êtes livrés à tous les égoïstes de la colonie ; (...) Naverre m'a dit que Pelauque et Bellegarde avaient des preuves en main, des lettres qui prouvaient la connivence de beaucoup de personnes de la colonie avec les ennemis, qu'ils allaient les attaquer dans peu ; il faudra les laisser faire. Jetez un coup sur la colonie, vous verrez les citoyens de couleur les armes à la main, dans la pauvreté et en plus grand nombre que les blancs, et vous verrez les blancs possédant toutes les richesses, presque sans armes, et sans cesse occupés de barils de sucre ; ils périront inmanquablement s'il ne vient pas dans peu des secours de France et s'ils n'abandonnent pour un instant ces barils, pour s'occuper de leurs fusils et de la garde des forts (...) il faut les sauver malgré eux...*

PHILIPPE ROUILLAC

Commissaire Priseur

Expert près la Cour d'Appel

Joint : 2 L.A.S. par **BOUCHARD**, prêtre curé, 20 juillet et 1er août 1793, sur la lutte entre les prêtres assermentés et les réfractaires : *L'influence des préjugés religieux pouvant devenir si funeste à la chose publique, et une doctrine ainsi qu'un autel avec le ministère d'un culte anti-républicain devant nécessairement produire un schisme et les plus grands maux, je me crois obligé de vous informer de la secte naissante des Théophiléens en cette ville, ainsi appelée du nom de son auteur R.R. tous R.P. Théophile ci-devant curé de Sainte Anne (...) quelques dévotes s'empressent d'assister en foule à sa messe et l'ont déjà demandé pour pasteur, croyant qu'un capucin non assermenté est la seule voie de faire parvenir leurs vœux anticonstitutionnels à l'éternel...* – L.A.S. par **LAHOUSAYE**, officier militaire, 21 juin 1793 – L.A.S. par **LEMERLE SAINTE CATHERINE**, procureur général, 10 février 1793 – **Pétition** interdisant le port de l'uniforme contre-révolutionnaire connu sous le nom d'uniforme de Coblenz, 2 avril 1793 – 2 L.S. par **POTTIER**, président du comité de surveillance, 14 mai et 14 juillet 1793 – **Pétition** signée par les membres de la garde nationale du Fort de la Convention, 17 mai 1793 – **Acte d'affranchissement** d'un esclave, 1er février 1793.

- **Saint-Pierre**

Claude Pierre Joseph LEBORGNE de BOIGNE (1764-1832) commissaire médiateur auprès du gouverneur général. L.A.S. et L.S., 11 février 1793, 4 pages in-fol.

Joint : 2 P.S. par **LAROCLETTE** père et fils, 7 mars 1793 – L.A.S. par **AMANE** président de la **Société des Amis de la Convention**, 29 mars 1793 – **Pétition** par les habitants de la ville, 2 mai 1793 – L.A.S. par **LEVASSOR**, président du comité de salut public, 19 mai 1793 – L.A.S. par **JUSSELAIN**, soldat de la garde nationale, 1793 – L.A.S. par **BAQUIÉ** sur la défaite du débarquement anglais, 19 juin 1793 – 3 L.A.S. par **MELVAL** ?, sur l'évacuation anglaise, 19 et 20 juin 1793 – 2 L.A.S. par **AGNART**, président du comité de sûreté générale, 16 et 18 décembre 1793 – Extrait des registres des **délibérations de l'assemblée représentative**, signé par le gouverneur général Rochambeau, 24 décembre 1793.

- **Le Marigot**

Réunion de 4 lettres du comité de surveillance et d'habitants du Marigot, 27 juin-18 août 1793, 6 pages in-8.

- **Autorités civiles**

L.A.S. par **LEVAU**, maire, au François 18 janvier 1793 - L.A.S. par **JAMET-DELORME**, président du comité de surveillance, au Précheur 9 août 1793, dénonciation - L.A.S. par **LOURDAIS** ?, au Gros-Morne 30 avril 1793, - 4 L.S. par le comité de surveillance, au Robert 28 avril-14 juillet 1793.

- **Marine**

4 L.A.S. dont un long mémoire intitulé *Procès-verbal de la relâche faite à la Grenade et de la conduite tenue vis-à-vis du gouverneur de la dite île* par **KERGARIOU**, commandant de la goëlette *la Jeannette*, 3 février-19 mars 1793 – 3 L.A.S. par un armateur, témoin de la guerre civile, à l'îlet Saint-Cyr 14 juillet-18 août 1793 – L.A.S. par **GADOBERT**, à bord de l'avis *la Doriade* de Sainte-Lucie 8 mars 1794 – *Instruction pour le bâtiment de la République servant de domaine placé au marin*, 2 pages in-4.

- **Divers**

L.A.S. par **Jean Jacques LA CHAPELLE**, citoyen républicain de couleur, à la Rivière-Salée 1er mars 1793 ; 9 pages in-fol.

Le citoyen Jean Jacques La Chapelle habitant à la Rivière Salée de cette île, plein de confiance en vos lumières et votre équité, ose les implorer, après les vexations infinies qu'il a essuyées, dès la naissance de la Révolution, jusqu'à ce moment heureux qui nous offre des libérateurs désintéressés, faits pour protéger l'innocence et entendre les cris des infortunées victimes du tyranisme le plus complet ; je vous tracerai donc ici avec vérité, et le plus succinctement que je pourrais, l'histoire des malheurs que mon vrai et inviolable attachement à la mère patrie, m'ont attirés, et que mon amour pour elle, m'ont fait souffrir avec la plus ferme constance. Du moment de la prise de la cocarde tricolore en 1789, mon opinion eut sans cesse à se lutter contre celle des ennemis de la Révolution, qui dès lors devinrent les miens. Agé de 49 ans, chargé d'une famille de 5 enfants quoique de couleur je jouissais d'une perspective assez riante, fruit de mes travaux, d'une habitation à café bien cultivée, avec une dizaine d'esclaves (...) Mais ô fortune cruelle ! (...) Mille troubles naquirent et se succédèrent...

– L.S. par la citoyenne **BOISVILLE**, à la Déroute 20 juin 1793 – *Observations au citoyen général Rochambeau pour la Martinique*, manuscrit non daté, 3 pages in-fol. – L.S. par **DALBARADE** ministre de la marine, 5 février 1793, plus 2 pièces jointes. – L.A.S. écrite de la Dominique, 7 février 1793. - 6 pièces imprimées dont 3 en mauvais état.

1500/2000

196. **Correspondances et proclamations envoyées par Rochambeau, gouverneur général des Îles du Vent**

- Manuscrit en partie autographe du général **ROCHAMBEAU** : *Troisième volume de correspondance commencée le 29 juillet 1793 et fini le 23 novembre 1793*, 365 pages in-fol., relié parchemin.

Copie de la correspondance du gouverneur général des Îles du Vent, la plupart écrite de la ville de Saint-Pierre.

- 11 **AFFICHES** (proclamations et extraits de délibérations) imprimées pour la plupart par J.B. Thounens imprimeur à St Pierre et autres impressions locales, dont 5 portant la signature autographe de **ROCHAMBEAU**.

PHILIPPE ROUILLAC

Commissaire Priseur

Expert près la Cour d'Appel

ON JOINT un très intéressant manuscrit autographe de **ROCHAMBEAU** intitulé : *Nottes sur les Isles du Vent et sur la Guyane*, 2 cahiers de 38 pages in-8 – P.S. par le général **ROCHAMBEAU**, St-Pierre 17 novembre 1793 (biffée), 1 page in-fol., en-tête et cachet cire rouge ; plus une pièce jointe. **3000/4000**

197. Contre-révolution – parti royaliste

Journal tenu par un rebelle à bord de la Calypso, 7 mai 1793 ; 35 pages in-8.

Très intéressant manuscrit autographe d'un contre-révolutionnaire français relatant précisément l'attaque de l'île de la Martinique par les troupes anglaises et par le parti royaliste. *Je ne vois qu'en perspective l'époque à laquelle ma lettre pourra vous parvenir mais étant certain de vous faire plaisir, en vous faisant part de notre réunion à l'escadre anglaise, et de notre arrivée à la Martinique, ainsi que des événements qui pourront avoir lieu jusqu'à la prise de l'île, je me propose de rédiger en forme de journal, tout ce qui se passera entre les deux partis (...) Rochambeau n'est plus rien ; c'est Lacrosse qui commande, et qui est infiniment plus scélérat que le premier ; il a promis la liberté à tous les nègres, et son projet paraît être de bouleverser absolument la colonie...*

JOINT : Recueil broché de pièces imprimées intitulé *Compte-rendu par le gouverneur-général des Isles du Vent*, au Fort-Royal 20 juin 1792, 35 pages in-fol. - L.A. par **DORIENT**, Sainte-Anne 16 avril 1793 - L.A.S. par la veuve **PERCIN**, chef du parti royaliste, aux Trois-Îlets 30 juillet 1793 ; et certificat joint. **1200/1500**

198. Famille Tascher de la Pagerie

Robert Marguerite de TASCHER DE LA PAGERIE (1740-1806) capitaine du port, maire de Fort-de-la-République et oncle de Joséphine de Beauharnais. 2 L.A.S. et 3 L.S., 12 février-8 novembre 1793 ; 8 pages format divers.

25 mars 1793 : *D'après votre proclamation du 26 février dernier concernant la rentrée des émigrés, je me suis empressé d'écrire à mon gendre Tremblier de Chauvigny, qui avait quitté cette colonie pour se retirer avec sa femme, et son enfant à la Trinité espagnol, pour y jouir de la paix et de la tranquillité qu'il croyait ne pas avoir en restant ici...*

20 septembre 1793 : *Une attaque de goutte que j'ai depuis six jours (...) me prive de l'honneur de vous mettre moi-même le tableau des signaux que vous avez approuvés, pour la communication de St Pierre avec le Fort de la République (...) Madame de Tascher, mon général, vous a envoyé il y a près d'un mois mon acquis d'appointement pour le second quartier de cette année, elle vous dépeignait sa position, je sais que les femmes aiment toujours à se plaindre mais elle ne vous a rien dit de trop sur l'embaras où nous nous trouvons pour faire subsister notre famille...*

Joint : L.A.S. par **MARLET**, président du comité de surveillance, aux Trois Îlets 13 mai 1793, 2 pages 1/2 in-4. Lettre adressée au gouverneur général Rochambeau, lui faisant part de l'inquiétude de Rose-Claire Verger des Sannois épouse Tascher de la Pagerie (mère de l'impératrice Joséphine), de voir sa paroisse incendiée sur ordre du gouverneur général.

La lettre que le citoyen La Houssaye a écrite de votre part à Madame Tascher nous a navrés de la plus vive douleur, en nous apprenant que vous étiez sur le point de faire incendier la paroisse, et excitant cette dame à se retirer au plus vite, si elle veut échapper au danger qui la menace. (...) Retenue au lit par une maladie de femme, et ne pouvant se lever, sans mettre sa vie en danger, elle vous supplie de suspendre cet ordre rigoureux, au moins jusqu'à ce qu'elle puisse quitter le lit ; autrement vous la condamneriez à périr toute vive dans les flammes. (...) J'ajouterai de mon côté, Général qu'en supposant bonne cette manière de faire la guerre, rien ne presse de l'employer contre cette paroisse, puisque ce qu'il y a d'aristocrates est fort tranquille, et qu'on ne peut lui reprocher d'agir hostilement contre vous. Nous sommes dans un cas bien différent de celui du Lamentin ; cette dernière paroisse n'était presque composée que d'aristocrates, au lieu que dans celle-ci c'est le très petit nombre. Mais comme ils sont très décidés à rendre aux patriotes le mal qu'on leur fera, brûler une habitation d'aristocrate, ne sera autre chose qu'y faire la guerre aux meilleurs citoyens que vous ayez dans votre gouvernement...

700/800

199. Officiers et chefs mulâtres – Garde nationale

- 5 L.A.S. par **PELAUQUE** (secrétaire du gouverneur général Rochambeau, il rejoignit le parti anti-républicain), 12 juin-19 décembre 1793 ; 13 pages in-4.

12 juin : (...) *Vous touchez au moment où vous aurez terrassé dans la colonie les ennemis de la France et les vôtres. (...) Votre bon cœur vous trompai sur le caractère des planteurs de la Martinique, et peu s'en est fallu que votre indulgence pour des scélérats qui ne vous entretenaient que de leur hypocrite repentir ne vous aie jeté dans un piège terrible. Encore quelques instants de modérations et vous étiez perdus par ces planteurs eux-mêmes (...) Poursuivez mon général la carrière dans laquelle vous vous trouvez. Songez surtout qu'il faut frapper des coups terribles et les frapper promptement. Les révoltés qui ont les armes à la main sont indignes de pardon...*

29 août : *Dès que j'ai reçu vos ordres pour faire ouvrir le chemin de la trace, je me suis empressé d'y faire travailler et depuis trois jours 50 nègres s'en occupent. (...) Le capitaine Lagrenade qui surveille les travailleurs pourra vous dire qu'il est indispensable d'avoir plusieurs nègres avec des haches et des boues. Il n'y a dans les magasins de la République à la Trinité aucun de ces outils (...) Je pense bien mon général que vous voudrez bien donner des ordres afin qu'il soit fourni aux nègres que nous détachons de nos compagnies, pour la réparation de la trace, un peu de vin ou de taffia. Il est impossible de les tenir longtemps à ce travail forcé, si on ne leur accorde pas cette douceur. Leur ration n'est pas déjà trop abondante, et le peu de vivres qu'on leur fournit occasionne des mécontentements journaliers (...) il me semble que 12 onces de riz et un petit morceau de salaison sont fort peu de choses pour des hommes habitués à une vie qui quoique frugale, ne se ressentait pas de cette parcimonie...*

JOINT : L.A.S. par **BELLEGARDE** chef mulâtre, la Trinité 11 juillet 1793 - L.A.S. par Adrien **TIBERGE DANOIS**, sous-lieutenant qui écrit de la part du commandant Bellegarde, la Trinité 6 juillet 1793 - L.S. par le capitaine **LENCLUME**, au poste Le Maître 4 janvier 1794.

- 4 L.A.S. par **NAVÉNEZ**, adjudant major du 1er régiment des chasseurs de couleurs, à la Trinité 23 octobre 1793-29 janvier 1794 ; 17 pages in-4. – 2 L.A.S. par **OCTAVIUS**, au Lamentin et au poste Lulin 3 mai et 11 juin 1793 - L.S. par **GASTEAU**, commandant de la garde nationale, aux Anses d'Arlets 3 mai

PHILIPPE ROUILLAC

Commissaire Priseur

Expert près la Cour d'Appel

1793 – 2 L.A.S. par **LOUCQUE** fils, commandant de la garde nationale, au Lamentin 16 et 29 avril 1793 : *M. de Gimat est arrivé de la Dominique avec des lettres du chevalier Dubuc du 28 février dans lesquelles il annonce que dans 4 jours il devait mettre à la voile (...)* Les autres députés se sont réunis à lui et ils ont obtenu du gouvernement anglais 2500 hommes troupes réglées. Voilà au juste le nombre fourni par l'Angleterre, le reste sont des français réfugiés à Londres. L'avis arrivé à la Barbade dit qu'il est parti 2 jours après la station. (...) Elle doit commencer les hostilités par la Martinique et former 2 plans d'attaque, l'un du côté de la Caravelle, l'autre à la Case-Navire. Dès le moment qu'elle sera signalée, Percin doit s'emparer des batteries et faciliter leur descente. Les habitants du parti opposé à la République doivent former un camp au Lamentin et intercepter les secours du François et du Robert qui pourraient se réunir à vous. Je vous préviens qu'ils cherchent à en imposer par le nombre, parce qu'il leur est impossible en réunissant les émigrés qui sont dans les îles d'élever leur force à plus de 6000 hommes (...) les vues des émigrés sont de victimiser tout ce qui a embrassé le parti de la République et j'ose vous prévenir que vous êtes noté 1^{er} parce que vous avez paru leur être contraire à votre début, 2nd parce que vous avez signé l'adresse à la Convention nationale sur la mort de Louis XVI. C'est un avis qui m'est donné par un citoyen dont les intentions sont pures et je vous engage à prendre dès ce moment les mesures propres à assurer non seulement la vie des patriotes, mais encore le salut de la colonie qui est menacée du plus grand danger... – Intéressante L.A.S. par **VALLIÈRE**, Case-Navire décembre 1793 (6 pages in-4), relative à la trahison de Bellegarde et Pelauque. - 2 L.A.S. par **BONNET**, commandant le second bataillon des chasseurs, au camp général 6-7 janvier 1794 - L.A.S. par **SAINT LÉGER**, sous-lieutenant, 1793 - État des sommes comptées aux officiers du 1^{er} bataillon des chasseurs de la Martinique, février 1794 – Pétition à Rochambeau par les officiers, sous-officiers et soldats du 2^e bataillon du 37^e régiment d'infanterie, Fougères 3 avril 1796. **1200/1500**

200. Capitulation

Charles GREY (1729-1807) général anglais commandant en chef des troupes d'invasion. 4 L.S. dont une contresignée par **John JERVIS**, vice-amiral, 20 février-26 mars 1794 ; 8 pages in-4 ou in-fol.

JOINT – Copie de lettre de la capitulation de Sainte-Lucie, contresignée par Nicolas Xavier **RICARD**, maréchal de camp, 3 avril 1794. – L.A.S. par **GRANDMAISON**, du fort de la Convention 24 mars 1794, adressée à M. Ste Rose Grandmaison au Lamentin, relative à la reddition ; 2 pages in-4 : *Vous savez sans doute déjà que la reddition de la ville nous a forcés à capituler ; mais nous sortons avec honneur. Vous ne négligerez sans doute rien pour la conservation des propriétés de la famille, et réunir nos nègres tant de la ville que de la campagne...* – 5 pièces imprimées, dont une signée par **GREY** et **JERVIS**, 1er janvier-16 mars 1794 – P.S. par Charles **GREY** et John **JERVIS**, capitulation du 21 mars 1794, 8 pages 1/2 in-fol. ; plus une copie manuscrite. **1000/1200**

201. Pièces justificatives – Calomnies – Captivité aux États-Unis

- MANUSCRIT autographe signé de **ROCHAMBEAU**, commandant général des Îles du Vent, cahier de 30 pages in-fol.

Très intéressant mémoire relatant les événements depuis son arrivée à Saint-Domingue en 1792 jusqu'à son emprisonnement sur parole aux États-Unis en 1794 : Départ de France – Situation de Saint Domingue – Retour aux Îles du Vent – État de la Martinique – Administration de la Martinique – Première insurrection des planteurs – Seconde insurrection des planteurs, premier siège de la Martinique, Assemblée représentative de la Martinique, naissance des anarchistes, troubles de la Guadeloupe et Sainte Lucie – Second siège de la Martinique par les Anglais – Raisons de mon séjour aux États-Unis.

- Minute manuscrite et annotée du rapport du gouverneur général Rochambeau adressé aux représentants de la Convention nationale, cahier de 24 pages in-fol.
- *Journal du siège de la Martinique entrepris le 4 et 5 février 1794 par le général Grey et le vice-amiral Jervis*, rapport de **Rochambeau**, commandant général des Îles du Vent, copie conforme ; cahier de 87 pages in-fol.
- Mémoire manuscrit intitulé *La vérité, rien que la vérité, toute la vérité*, écrit par un anonyme sur les événements qui ont eu lieu à la Martinique ; cahier de 26 pages in-fol.
- *Précis du siège de la Martinique*, compte-rendu manuscrit anonyme ; 11 pages in-4
- 2 copies manuscrites d'une lettre du maréchal de Rochambeau ; 8 pages in-fol.
- Rapport manuscrit anonyme, relatant la situation des Antilles françaises occupées par les troupes anglaises ; 6 pages in-fol.

JOINT : *Pétition faite à la barre de la Convention nationale*, P.S. par **Pierre DESPARNAUT**, copie conforme, 6 novembre 1793 – *Renseignements remis au comité de Salut Public*, P.S. par **DESPARNAUT**, 16 novembre 1793 – *Copie du rapport fait au comité de Salut public sur la conduite du général Rochambeau et de l'arrêté qui a suivi ce rapport*, 25 août 1794 – *Extrait du registre des arrêtés du comité de Salut public de la Convention nationale*, 26 août 1794, P.S. et L.S. par **REDON** ; plus 2 pièces jointes (25 fructidor III) – L.A.S. par **DEVEAUX**, New-Ark (New-Jersey) 14 mai 1795 – Certificat établi par les autorités anglaises donnant leur accord pour échanger le général Rochambeau contre le général O'Hara, signé par **GIBSON** et **BLAIR**, 28 août 1795 – 2 L.A.S. par **PELISSIER**, aide de camp du général Rochambeau, adressées au maréchal de Rochambeau, Paris 29 novembre 1794 et 10 janvier 1795, avec notes autographes du maréchal – Extrait d'une lettre

PHILIPPE ROUILLAC

Commissaire Priseur

Expert près la Cour d'Appel

anonyme, New-York 17-24 juillet 1795 – 2 L.A.S. par **FOURNIOLS**, député de la Martinique, adressées au maréchal de Rochambeau, Paris 21 août et 1^{er} septembre 1795 – *Extraits du registre des arrêtés du comité de Salut public*, 2 P.S. l'une par **CAMBACÉRÈS** et **DAUNOU**, l'autre par **MERLIN de DOUAI** et **DEFERMON**, 26 août 1795 – L.A.S. par **Jean Baptiste PENAUT**, colonel et premier aide de camp du général Rochambeau, adressée au maréchal de Rochambeau, Paris 11 décembre 1795 – L.S. par **Laurent Jean François TRUGUET** (1752-1839, ministre de la Marine), Paris 2 février 1796 – L.A.S. par **DESPARNAUT**, Paris 5 octobre 1796 – L.A.S. par **Pierre NEVEU**, Paris 7 janvier 1796, adresse avec beau cachet de cire rouge – L.A.S. par **JACQUIN FOURNIOLS**, épouse de négociant, Saint-Pierre 26 mars 1794 – L.A.S. par **FOURNIOLS**, négociant et commissionnaire de la République, Saint-Pierre 6 mai 1794 – 2 L.A.S. par **GASCHET** fils, Saint-Pierre 6-7 mai 1794 – L.A.S. par **SAINTE ROSE GRANDMAISON**, Saint-Pierre 12 mai 1794 – L.A.S. par la veuve **FOURNIOLS**, Saint-Pierre 24 novembre 1794. 4000/5000

202. Martinique – Cartes de l'île

La Martinique. 1793-1794. En 20 sections montées sur toile et pliées, formant une carte de 79 x 60 cm.

Très belle carte manuscrite et finement aquarellée à l'époque, figurant de façon précise villes, villages, lieux-dits, cours d'eau, reliefs.

JOINT : *La Martinique par les ingénieurs anglais lorsqu'ils en étaient possesseurs par Jefferys 1775*. Gravure. A Paris. Chez le Rouge. 1779. En 15 sections montées sur toile et pliées, formant une carte de 62 x 48 cm.

2000/2500

203. Martinique – Carte de l'île

Carte de la Martinique. 1793. En 20 sections montées sur toile et pliées, formant une carte de 71,5 x 57,5 cm. Superbe cartouche au bonnet phrygien.

Très belle carte manuscrite et finement aquarellée à l'époque, figurant la position des batteries et de tous les camps enlevés par le général Rochambeau depuis le 9 mai jusqu'au 16 juillet 1793.

2000/2500

204. Martinique – Carte de Fort-Royal et du Fort-Bourbon

Plan de la ville du Fort-Royal (Fort-République sous la Révolution puis Fort-de-France), *du fort Bourbon* (Fort-de-la-Convention sous la Révolution) *et des environs*. Fin XVIII^e siècle. 62 x 93 cm (petit accident).

Très beau plan manuscrit et finement aquarellé à l'époque, figurant l'emplacement de la ville et de son fort, et des habitations environnantes.

2000/2500

205. États-Unis – Consulat – 1793-1794

- **Alexandre Maurice Blanc de Lanautte, comte d'HAUTERIVE** (1754-1830) consul à New-York, auteur de *L'État de la France à la fin de l'an VIII* (1800). L.A.S. et L.S., New-York juin 1793 et 16 février 1794 ; 1 page in-4 et 2 pages in-fol.

23 juin ? 1793 : *Les murs nous séparent général mais le patriotisme nous rapproche : vous combattez les tyrans avec un courage inébranlable. Je leur oppose ici constance, patience, surveillance. Quand célébrons-nous les victoires de la liberté, les vôtres et le triomphe de la cause sacrée à laquelle nous avons donnée notre vie. Nous avons chanté autrefois de mauvaises chansons ensemble, nous chanterons amour sacré de la patrie et nous mourrons contents...*

16 février 1794 : *J'expédie au brave Rochambeau des paquets des nouvelles et des promesses de secours (...) mais que faire quand le crédit et l'argent manquent dans un pays où l'argent est au-dessus de tout (...) Les dernières nouvelles de France remplissent nos cœurs d'espérance : le royalisme, le Fayetteisme, le Girondisme sont éteints : l'esprit de faction et les dernières espérances de toutes les espèces d'aristocratie ont péri sous les haches qui ont fait tomber les têtes des derniers traîtres. L'ennemi du dehors recule épouvanté, la liberté n'a plus de blasphémateurs dans le sein de la République. L'étendard révolutionnaire flotte sur la montagne et tous les cœurs tressaillent à la vue de ce signe sacré d'union et d'indépendance...*

- **Edmond Charles GENÈT** (1763-1834) ministre plénipotentiaire, se fit naturaliser américain et se maria à Cornelia Clinton, fille du vice-président des États-Unis. 4 L.S., Philadelphie et New-York 1793-1794 ; 24 pages in-fol.

10 juin 1793 : *Le fils de M. Clarkson maire de Philadelphie qui part aujourd'hui de cette ville sur un navire chargé de provisions pour nos colonies désire vous être présenté (...) Je m'occupe avec activité des approvisionnements dont votre colonie a besoin et j'excite vivement les Américains à venir à son secours.*

5 octobre 1793 : *(...) J'ai déjà rendu compte au Conseil exécutif de la belle défense que vous avez faite à la Martinique. Elle est digne d'admiration, et je ne doute pas que la République n'en entende le rapport avec tout l'intérêt qu'elle inspire. Un convoi de 120 voiles et une escadre de 2 vaisseaux de 74, de 5 frégates et de plusieurs corvettes chassés de St Domingue après l'affaire du 20 juin, ont été sur mes bras depuis cette époque, le dénuement général de ces vaisseaux, et la désorganisation complète qu'avait mise dans tout les équipages le traître Guilbaud m'ont causé beaucoup d'embarras (...) Les dernières nouvelles de France qui sont des 1ers jours d'août nous*

PHILIPPE ROUILLAC

Commissaire Priseur

Expert près la Cour d'Appel

annoncent la perte de Condé, de Mayence et de Valenciennes ; mais il paraît que cet échec aura les mêmes suites que celui que nous avons éprouvé l'année passée à Longwy et Verdun. Les papiers publics annoncent que Custine a été guillotiné et que la Reine est menacée de l'être. (...) Ma position dans les Etats-Unis est aussi satisfaisante qu'elle peut l'être pour un sincère républicain. Le peuple me donne sans cesse les marques les moins équivoques de son amitié et tel est l'effet de sa bonne volonté pour moi qu'elle cause le plus grand ombrage au gouvernement et que j'ai le plaisir d'être honoré par lui d'une indifférence complète...

22 janvier 1794 : (...) C'est avec un chagrin bien cruel que je lis dans les gazettes qu'il y a eu dans cette colonie de nouvelles discordes et de nouveaux troubles (...) Les Anglais et les Hollandais après deux défaites devant Dunkerque sont presque sans armée. L'armée autrichienne qui assiégeait Maubeuge a été taillée en pièces. La Flandre est totalement évacuée. Nos troupes sont rentrées dans les Pays-Bas. La Vendée et tous les fanatiques sont tous exterminés. (...) La Savoie est toujours Républicaine. Nous avançons dans la Catalogne. (...) Pour se dédommager d'une guerre dont tout le poids, toute l'immoralité et toute la honte retombent finalement sur eux, les Anglais ont embarqué à Ostende les débris de leur armée et vont aller vous attaquer. Vous les recevrez sans doute comme vous l'avez déjà fait...

23 janvier 1794 : (...) Les despotes confédérés, général, changent décidément leur système de guerre, et c'est le plus bel hommage qu'ils puissent rendre à l'esprit national et à notre indomptable fermeté. Les émigrés stupides qui leur avaient persuadé qu'une campagne nous mettrait sous le joug, sont renvoyés à leur bassesse (...) C'est à vous général à suivre vos efforts pour soutenir en Amérique la gloire républicaine qui y a écorcé d'une manière bien exemplaire ses provocateurs. Défait à deux reprises devant Dunkerque, le ministère anglais veut trouver dans les riches colonies que vous défendez la compensation de ses déboursés et de sa honte. Déjourné du côté des troubles intérieurs, il va recourir à une force considérable contre les Iles du Vent, tandis que sous le Vent ses intrigues et l'or des Espagnols essaient d'élever le pavillon britannique sur le pavillon tricolore...

- **Michel Ange Bernard de MANGOURIT** (1752-1829) consul à Charleston. L.S., Charleston 10 décembre 1793 ; 3 pages in-fol.

(...) le paquebot d'Angleterre d'octobre a apporté à New-York la fâcheuse nouvelle pour les esclaves amis de la tyrannie, d'une défaite complète du duc d'York devant Dunkerque. On prétend que le citoyen Genêt ambassadeur en a fait part à Washington ainsi que de la capture du duc d'York et de deux de ses frères. (...) une grande victoire selon moi, c'est la reddition totale des brigands de la Vendée, c'est l'exécution de la constitution républicaine dans tous les départements, c'est l'abondance d'une magnifique récolte, c'est l'esprit civique qui anime tous les français. (...) Les Etats-Unis sont remplis d'émigrés ou de réfugiés de Saint Domingue. Le nommé Borel fameux par sa défense du Port du Prince contre les forces de la République était venu sans sa honte en Caroline. Il se prétendait toujours patriote... il venait de passer à Jérémie pour joindre les Anglais et sa clique. Ferme, citoyen général, tenez ferme avec les braves républicains qui ont arraché la Martinique à l'aristocratie et au joug étranger. A la paix il sera glorieux de remettre cette colonie fidèle et dans l'intégrité des principes à la patrie triomphante...

- **Jean Antoine Joseph FAUCHET** (1761-1834) ministre plénipotentiaire. 3 L.S., Philadelphie avril-mai 1794 ; 5 pages in-fol., une adresse avec cachet cire.

30 avril 1794 (...) J'ai vu avec peine que tu avais préféré de venir dans le continent lorsque tu trouvais les moyens de faire passer ta garnison en France et d'y passer toi-même avec elle. Tu as pu voir avec quelles interprétations malignes ton arrivée a fait naître dans les papiers publics. (...) J'ai donné ordre de compter pour toi 250 dollars, et 60 pour chacun de tes officiers (...) ceux de vos passages en France seront selon la coutume au compte de la République. Le consul de New-York où je t'invite à te rendre immédiatement avec ton état-major, arrangera cet objet avec les capitaines des bâtiments de guerre...

19 mai 1794 (...) il est bien étrange général que vous me demandiez une seconde fois, dites-vous, un passage pour les deux personnes que vous voulez envoyer en France. Quand je vous somme pour la troisième fois de vous rendre sur le champ à New-York pour vous y embarquer vous et tous les officiers qui vous ont accompagnés dans le continent. Je vous observe, général, que ce n'est point un conseil que vous donne cette fois, mais bien un ordre au nom de la République française. 1500/2000

206. États-Unis – Manuscrits du général Rochambeau – 1794

2 MANUSCRITS autographes signés du général ROCHAMBEAU sur les États-Unis, novembre-décembre 1794 ; et signé.

Sur les rapports avenir des États-Unis de l'Amérique septentrionale avec la France, 28 pages in-fol., daté 25 novembre 1794.

Les États-Unis de l'Amérique septentrionale ont toujours conservé avec l'Angleterre les rapports et les liaisons commerciales qui subsistaient avant la paix de 1783. La France négligea à cette époque d'unir aux sentiments de reconnaissance que les Américains lui avaient voués des vues plus étendues et plus utiles à la prospérité de ses manufactures et de ses productions. Un ministère imprévoyant laissa donc le gouvernement anglais paisible conservateur de ses anciens avantages en Amérique et cette nation active qui ne souffre pas de rivalité quand il s'agit d'argent fit de grandes avances d'argent et de longs crédits aux commerçants des États-Unis, elle employa des efforts prodigieux pour y renouer ses anciennes habitudes, pour y ranimer les anciennes affections qui se perdent si difficilement, et que d'ailleurs l'inertie de la France et de son commerce laissait maladroitement se former de nouveau. Les Anglais obtinrent donc la préférence dans les marchés américains. Je puis même dire la suprématie, puisqu'il est prouvé que le peuple des États-Unis fait annuellement plus du cinquième de la totalité du commerce britannique. Si donc on veut porter un coup mortel à cette puissance ennemie, il faut attaquer directement sa navigation, son industrie et son commerce par un nouveau traité ou par un nouveau règlement conforme à l'intérêt des deux peuples, pour lui fermer la route que son industrie autant que la force des préjugés lui avaient ouverte avant et depuis la cessation de la guerre. Ce traité aura pour base le principe bien simple : « de faire de nos denrées et de nos marchandises un si grand marché aux négociants américains qu'ils se présentent de préférence dans nos ports pour s'y approvisionner des objets qu'ils vont chercher en Angleterre ». (...) L'Angleterre dans la crise actuelle est déjà privée de son commerce avec les Pays-Bas, avec une partie de la Hollande, de l'Espagne ; les retours de ses flottes des Indes, de Portugal, de la Baltique sont fréquemment interceptés par nos escadres légères ; si donc on lui interdit encore ses rapports avec la nation qui est la plus utile à son industrie, on la ruine infailliblement (...) Les Américains ont tous les goûts anglais, mais ils ont le cœur français, et c'est de cette découverte que le ministère de la République doit profiter pour rapprocher leurs goûts de leurs affections, pour les attirer entièrement à nous par les liens étroits du commerce, en éteignant insensiblement chez eux les premières idées dans lesquelles ils ont été élevés. (...) la France fatiguée par trois années consécutives de guerres civiles et étrangères, par la perte partielle ou totale de ses colonies les plus précieuses, par l'extinction absolue mais momentanée de son commerce, par la langueur nécessaire de son agriculture, par la chute inévitable de ses manufactures de luxe, doit songer un jour aux moyens de revivifier toutes les parties languissantes de son administration et faire contribuer les Américains ses alliés et ses amis naturels à la gloire de cette restauration. La chose qui exigera le plus de temps et d'adresse du ministre de la République française aux États-Unis sera donc de rapprocher les goûts du peuple de ses penchants naturels (...) il lui sera facile de démontrer que l'Indépendance des États-Unis est entièrement liée aux succès de la République française ; il doit également peser sur l'avantage immense que trouveront les Américains à ne laisser prédominer aucun peuple dans leurs marchés, et surtout les convaincre de la nécessité d'affaiblir l'Angleterre qui est si intéressée à détruire leur indépendance (...) Le ministre de la République française dispose encore d'un moyen pour opérer cette métamorphose. Ce sont les émigrés français qui ont prêté le serment d'allégeance au gouvernement américain, et qui se sont établis paisiblement au continent pour ne pas habiter les pays qui font la guerre à leur patrie (...) Ces hommes expatriés par humeur, par quelque légère teinte d'aristocratie peut-être, par peur, par haine de la latitude donnée aux principes républicains sont aux yeux du philosophe, de l'ami de l'humanité une classe totalement distincte de ces émigrés féroces qui composent l'armée des puissances combinées. (...) Quelques développements et quelques calculs exacts sur la population, l'agriculture, les manufactures, les banques, le commerce, les revenus, les dépenses et la dette publique de ce peuple, jetteront la plus grande clarté sur l'exposition des idées que j'ai avancées ci-dessus...

Sur la situation de l'agriculture et du commerce des États-Unis de l'Amérique septentrionale, sur celle de ses manufactures, et sur le degré de perfection qu'elles peuvent acquérir, 44 pages in-fol., daté 5 décembre 1794.

PHILIPPE ROUILLAC

Commissaire Priseur

Expert près la Cour d'Appel

J'ai déjà démontré dans mon premier mémoire (...) la nécessité d'attirer les navigateurs américains dans nos ports afin de raviver le commerce national et détruire en même temps celui de l'Angleterre. J'ai insisté sur la nécessité de refondre le traité de commerce de 1778 afin que les principes républicains qui prévalent en Europe simplifient à l'avenir nos rapports et nos échanges (...) J'ai prouvé que l'intérêt des deux peuples peut être concilié franchement et facilement à leur avantage mutuel (...) J'ai de plus annoncé l'envoi d'un travail sur le commerce et les manufactures des États-Unis et c'est pour traiter ce sujet important que je vais développer le résultat de mes recherches et de mes observations. Mais pour jeter une plus grande clarté sur cette matière et lui donner l'intérêt qu'elle mérite, il ne sera pas hors de propos de jeter un coup d'œil rétrograde sur les deux années qui ont précédé l'époque actuelle dans l'Amérique septentrionale (...) Heureux si je puis persuader le ministère de réparer le temps perdu en faisant renouer cette négociation avec plus d'ardeur que jamais. Je n'aurai pas alors fait dans ce pays un séjour inutile aux intérêts de ma patrie.

Thèmes développés : Des manufactures en général ; pécheries ; tanneries ; manufactures de lin et de chanvre ; forges et usines ; mines ; manufactures de laines, cotons et lins ; construction des navires et bateaux ; corderies et manufactures de toile à voile ; papeteries ; sucre raffiné ; ébénisterie ; orfèvrerie ; manufactures mêlées de plomb et cuivre ; des distilleries ou liqueurs extraites des fruits, grains ou semences ; moulins à poudre ; manufactures de verre, de terre et de faïence ; viandes et poissons salés ; de l'état de l'agriculture ; sur le système des finances des États-Unis...

4000/5000

SAINT-DOMINGUE – PARTIE ESPAGNOLE – 1794-1797

207. Ordre de mission

- **Laurent Jean-François TRUGUET** (1752-1839) ministre de la Marine. 3 pièces.
 - P.S., 13 janvier 1796 ; 2 pages in-fol., grande VIGNETTE du Ministère de la Marine par Gatteaux (Boppe & Bonnet n° 168).

Nomination du général divisionnaire Rochambeau au commandement *en chef dans la partie de St-Domingue devenue française par le traité de paix conclue avec l'Espagne.*

- L.S., Paris 27 février 1796 ; 1 page in-fol.

Lettre de service donnant ordre au général Rochambeau, commandant en chef dans la partie espagnole de St Domingue, de se rendre à Rochefort pour l'embarquement.

- L.A.S., Paris 25 mars 1796 ; 1 page in-4.

J'ai été bien contrarié mon cher général de l'infidélité de la trésorerie nationale qui m'avait juré que les fonds étaient partis. (...) Il est bien cruel d'être entravé à chaque pas, mais je saurai vaincre tous les obstacles pour contribuer à vos succès et à la régénération de nos colonies. J'espère que vous pourrez partir avant le 10. (...) les Anglais se préparent à bloquer encore nos ports et à infester nos côtes. (...) Vos vaisseaux sont de bons voiliers et si vous avez le bon vent, vous aurez une belle mission à remplir...

On joint la copie de l'*Extrait du registre des délibérations du Directoire exécutif*, nommant le général Rochambeau *commandant en chef dans la partie de Saint-Domingue devenue française par le traité de paix conclue avec l'Espagne*, 12 février 1796 (1 page in-fol.).

- **Pierre Louis DUFAY de la TOUR** (1753- ?) député de Saint-Domingue à l'Assemblée nationale de 1793 à 1798, greffier du tribunal du Cap. 10 L.A.S., Port-au-Prince et Paris 29 décembre 1794-5 février 1797 ; 26 pages in-4 ou in-fol., 4 adresses.

Intéressantes correspondances adressées au général Rochambeau.

29 décembre 1794 : *Vous avez embrassé trop généreusement la cause de cette infortunée colonie (...) Jamais on ne peut concevoir une faction plus audacieusement coupable que celle qui se montre ici effrontément à découvert. Elle pourrait bien en imposer à des étrangers qui ne connaîtraient pas leur langage, mais nous qui connaissons leurs ruses et le masque qu'ils empruntent, ils ne peuvent nous tromper. Nous voyons non pas seulement le bout de l'oreille, mais nous les voyons clairement à découvert. Tous les hommes ici sont atteints d'une épidémie Léopardine. Ils s'appellent patriotes, mais ce sont des patriotes qui tuent la Patrie ; ce sont des factieux guidés par un sot orgueil et par l'ambition la plus effrénée, que leurs vices ou leurs dettes portent aux troubles et à la subversion générale de cette colonie ; et ils veulent plus que jamais y établir une aristocratie indépendante. La révolution qui vint de s'opérer en France, c'est-à-dire l'établissement de la république, semble favoriser leurs projets (...) Il n'y avait qu'un moyen de vaincre, de réduire ces séditiens, c'était de les diviser, de paraître croire au patriotisme de ceux qui en empruntaient le masque, afin de tuer avec leurs secours les aristocrates ennemis jurés de la France et de ses nouvelles lois. (...) On insiste surtout sur la nécessité de former la nouvelle assemblée coloniale parce que c'est là le seul moyen sur de réaliser, de légaliser en quelque sorte le projet d'insurrection contre la France, enfin le plan d'indépendance. Je vous en avertis, si l'assemblée coloniale se forme, la révolte générale contre l'autorité nationale exaltera dans toute sa force, les nouveaux citoyens y seront en si petite minorité que leur voix sera étouffée, ne sera même entendue par personne, et la colonie est perdue pour la France...*

29 mai 1796 : *Je suis bien impatient, mon cher Rochambeau, d'apprendre votre heureuse arrivée à St Domingue (...) Nous avons reçu des nouvelles de St Domingue par la frégate la Vénus arrivée à Bordeaux dans les premiers jours de floréal (...) j'ai vu que l'arrivée des autorités et des chefs militaires était bien nécessaire, qu'il y avait des fermentations de discorde, et des germes de guerre civile causés par l'ambition de divers partis qui voulaient s'emparer de l'autorité. Quelle terrible maladie que cette soif du pouvoir !...*

- **Charles-François DELACROIX** (1741-1805) ministre des affaires étrangères, père du peintre Eugène Delacroix. L.S. et P.S., Paris 2 mars 1796 ; 1 page in-4 et 12 pages in-fol.

Il adresse au général Rochambeau une copie certifiée du traité de paix conclu entre la République française et le roi d'Espagne.

- **Philippe ROUME de SAINT LAURENT** (1724-1804) créole et agent du Directoire envoyé à Saint Domingue. L.A.S., Santo Domingo 4 mai 1796 ; 1 page in-fol.

Lettre de bienvenue au nouveau commandant en chef de la partie française de Saint-Domingue.

2000/2500

PHILIPPE ROUILLAC

Commissaire Priseur

Expert près la Cour d'Appel

208. **Registre de correspondance du général Rochambeau**
Manuscrit en partie autographe du général ROCHAMBEAU : *Isle sous le Vent – Correspondance commencée le 9 ventôse 4^e année (ou le 28 février 1796), terminée le 12 nivôse VIII ; un volume in-folio de 212 pages, relié parchemin.*

Très intéressantes minutes de la correspondance envoyée par le général Rochambeau au Ministre de la Marine, aux agents particuliers de la République, à TOUSSAINT-LOUVERTURE, SONTONAX, etc, lors de son séjour à Saint-Domingue, son exil à Bordeaux et son retour à Paris...

Préparatifs de l'expédition – Départ de Rochefort – Arrivée au Cap – Plan militaire de reconquête de Saint-Domingue et d'attaque de la Jamaïque – Projet d'occupation de la partie espagnole avec le détail précis des troupes, de l'armement des effets d'équipement, campement, administratifs – Conflit entre le pouvoir militaire et les agents civils – Destitution du général Rochambeau – Arrestation et emprisonnement au château du Ha à Bordeaux – Exil à Bordeaux – Annulation de la destitution – Retour à Paris... Nous en donnons seulement quelques extraits.

Au Cap 18 mai 1796, au Ministre de la Marine. *Nous sommes arrivés à bon port, mon cher général, le 22 floréal (...) le malheur veut qu'on s'occupe peu des expéditions du dehors et qu'absorbés par des petits détails environnants les agents particuliers du Directoire s'endorment sur la chaise curule. Roume St Laurent est à Santo Domingo depuis un mois passé. La proclamation du brave général Laveaux et ses émissaires qu'il a envoyés dans la partie espagnole ont prévenu l'émigration de cette possession nouvelle de la République qui cependant a eu lieu en quelques endroits. Effrayés par l'abolition du catholicisme, ou craignant pour leur fortune les dévôts et les hommes à argent sont déjà partis, le gouvernement espagnol leur donne des concessions dans l'île de Cuba. Rien ne peut être comparé à l'immensité des travaux du général Laveaux. Cet homme admirable a reçu le triste dépôt de la colonie au moment du départ des commissaires lorsque cette île était réduite au dernier degré de misère, de pauvreté et de détresse, lorsque l'ennemi étranger s'était déjà emparé des points principaux du pays. (...) Ce n'était pas sans peine qu'il était parvenu à de semblables résultats. La colonie était au moment de se trouver dans l'abondance et de jouir du fruit de sa sagesse, lorsque Villatte homme de couleur à la tête de quelques révoltés, a menacé, outragé, emprisonné son respectable général, quand les africains de la campagne au nombre de 20 000 commandés par Toussaint Louverture sont venus à son secours, et ont protégé les jours de celui qui a si bien mérité de la République dans ces parages. Villatte a déserté avec ses adhérents dans la plaine du terroir rouge. Il est toujours en rébellion ouverte. (...) Il est plus que temps de contenir, de châtier les prétentions et les excès des hommes de couleur. Cette caste rebelle, orgueilleuse et batarde, possède ici comme aux îles du Vent tous les vices des africains et des blancs sans avoir les vertus de deux espèces. Aux îles du Vent elle n'avait que de la friponnerie et de la duplicité. (...) C'est parce que je suis accoutumé aux colonies des Antilles et que je les ai examinées avec attention que je ne crains pas d'affirmer au gouvernement que St Domingue ne pourra être rétabli qu'au moment où l'on en expulsera les hommes de couleur, pour n'y laisser que les deux castes mères : les blancs et les africains. La chose ne me paraît pas difficile à entreprendre et à exécuter. Vous devez considérer la colonie de St Domingue comme à son agonie, puisque son existence future dépendra de la vigueur des mesures qui seront prises dans le moment présent. La partie française est la propriété de quatre corps d'armée et de quatre individus : Rigaud, Villatte, Toussaint Louverture et Laveaux. Les deux premiers administrent pour leur compte sans l'embarras de la chose publique. Les deux derniers hommes intègres sont les premiers à donner l'exemple de toutes les privations et versent la totalité des produits de la denrée coloniale de leur arrondissement dans la caisse de la République. Mais une singularité qui frappe l'observateur st de voir les non propriétaires exploiter ici les biens territoriaux des propriétaires légitimes qui sont en France, qui présentement sur cette terre de liberté ne peuvent obtenir la permission de retourner dans leur pays natal pour travailler eux-mêmes les champs qu'ils avaient défrichés. (...) Les Anglais ont à la Jamaïque une forte escadre commandée par l'amiral Porthier. Elle est de 9 vaisseaux de guerre sans compter les bâtiments légers. Et notre flottille reste tranquillement dans la rade au lieu de croiser sur la Havane ou Porto Rico (...)*

Au Cap 30 floréal, au général Laveaux. *Les corps français réunis à St Domingue ont deux choses principales à entreprendre contre l'Angleterre. Chasser premièrement les troupes anglaises qui se sont emparées des deux quartiers de la colonie, les attaquer ensuite sur leur propre territoire à la Jamaïque. Mais pour que ces opérations soient couronnées du succès, il faut étonner l'ennemi par l'audace, la promptitude et la simultanéité des attaques. (...) Il ne s'agit pas d'ajouter de nouvelles conquêtes aux vastes domaines de la République, mais de ruiner pour longtemps jusque dans ses sources primordiales le commerce anglais des Indes occidentales et de ravager par conséquent la plus importante de leurs possessions dans cette partie du monde en détruisant de fond en comble son agriculture et ses manufactures...*

Au Cap 29 juin 1796, au Ministre de la Marine. *Je croyais en arrivant ici que j'allais y trouver les lois de la liberté et de l'égalité établies d'une manière positive mais je me suis furieusement trompé. Il n'y a de liberté sur cette terre que pour les hommes de couleur qui disposent du reste de leurs semblables comme des bêtes de somme. Les pauvres blancs sont vexés et humiliés partout et cependant les capitaux de ces mornes blancs serviront un jour à féconder de nouveau cette terre à l'aide de leur industrie. Il sera difficile je crois de rétablir l'ordre parmi tous les dilapidateurs parce que disposant des africains, ils les pousseront à la révolte quand on voudra diminuer leur crédit et leur influence. Je ne crains pas même de vous prédire qu'après avoir donné la liberté aux noirs, après les avoir armés, on sera peut-être obligé de leur faire la guerre un jour pour les rendre à la culture. J'ai parcouru, j'ai visité avec attention la totalité de la partie du Nord et une partie de celle de l'Ouest et partout j'y ai vu les symptômes du même mal ou le mal dans toute sa force ou la laideur. Depuis la secousse du 30 ventôse dernier, tout a repris l'aspect militaire. Bien peu de cultivateurs se rendent à leurs travaux quoique cependant ils dusent y être excités par le mobile de leurs intérêts (ils ont un quart des produits). L'inquiétude des esprits en est la vraie cause. Un grand nombre d'africains ne peut se persuader que la France veuille véritablement maintenir la liberté générale, ils restent donc sous les armes et les chefs ambitieux se servent sur eux de leur empire pour éloigner la confiance, pour inspirer de vaines terreurs à ces hommes simples et crédules afin de perpétuer leurs puissances et faire leur fortune aux dépens de la fortune publique ou de celle d'autrui. Les cafés sont mal cultivés et produisent peu partout où j'ai porté mes pas, les sucreries fournissent infiniment au-dessous de leurs anciennes récoltes, les indigoteries sont presque partout abandonnées, les cotonneries des Gonaïves et de l'Artibonite sont les seules qui aient conservées quelque apparence de culture. Les africains aiment mieux élever des volailles et récolter des vivres du pays parce qu'ils ne partagent pas les bénéfices de ces objets avec les propriétaires...*

Château du Ha à Bordeaux, 29 fructidor, au Ministre de la Marine. *Je croyais pendant ma traversée de St Domingue en France que mes aides de camp et moi n'avions à redouter que les prisons d'Angleterre, mais non, celles de France sont encore bien plus funestes. Nous avons été mis au château du Ha comme prisonniers d'Etat pour nous délasser. Vous m'avez donné une belle mission à remplir, et je suis de retour sans avoir pu la commencer. (...) Si j'ai péché ce ne peut être qu'en pensée, car je n'ai eu autre chose à faire à St Domingue qu'à y observer. J'y ai vu de graves fripons, un désordre universel, beaucoup d'hommes à prétentions et sans calcul et des agents particuliers du Directoire qui ne suivent pas les plans qui leur ont été tracés par le gouvernement...*

Paris 8 frimaire, au général Bonaparte. *Victime de l'intrigue sous l'ancien Directoire, après avoir demandé vainement la justice que je devais attendre, je me suis borné pour l'un au mépris, pour l'autre au silence. Le sacrifice de mon état, le regret d'être inutile à mon pays dans la force de l'âge m'ont été bien pénibles. Vous saurez général mieux les apprécier qu'un autre, aussi me suis-je fait un devoir de réclamer votre équité...*

A Paris 4 nivôse VIII au général Berthier. *M'étant soumis au silence aux circonstances malheureuses qui m'ont privé de mon état, j'ai attendu le retour de la justice pour réclamer à rentrer en activité. Je soumets cette demande à un général qui sait apprécier la douleur qui m'a fait éprouver trois ans de repos et d'inutilité. La carrière militaire m'avait ouverte par un père vertueux et respectable qui sut distinguer en Amérique les talents du général Berthier et prévoir dès lors ce qu'il ferait un jour.*

Joint des minutes manuscrites de correspondances du général Rochambeau, Saint-Domingue 20 mai-27 juillet 1796, signées par lui pour copie conforme ; 12 pages in-fol. **5000/7000**

PHILIPPE ROUILLAC

Commissaire Priseur

Expert près la Cour d'Appel

209. Correspondances reçues par le général Rochambeau ou par le maréchal, son père

- **Antoine René MIRDONDEL, dit MIRDONDAY** (1747-1797) général de brigade et chef d'état-major de Rochambeau. 2 P.S., manuscrits en partie autographes ; 25 pages in-fol.

Mémoires proposant un plan précis de l'occupation militaire de la partie espagnole.

- **Nicolas Xavier chevalier de RICARD** (1726-1812) général de brigade et commandant gouverneur de l'île de Sainte-Lucie entre 1792 et 1795.

P.S. intitulée *2^e note concernant les Antilles françaises et en particulier, la partie espagnole cédée de Saint-Domingue*, 27 février 1796, 5 pages in-fol ; et 2 L.A.S. adressées au maréchal de Rochambeau, Paris 19 et 21 août 1796, 6 pages in-4.

- **Léger Félicité SONTTHONAX** (1763-1813) président de la commission civile de Saint-Domingue. 3 L.S. et 1 L.A., au Cap 24 mai-23 juillet 1796 ; 1 page in-4 et 3 pages in-fol, adresses.

Le citoyen du gouvernement Sonthonax qui vient de recevoir un billet confidentiel du général Rochambeau, lui observe qu'il ne peut en aucun cas donner communication secrète des mesures de la commission ; mais il peut répondre que tant qu'il prendra part à ses délibérations, elles seront toujours conformes aux principes d'un gouvernement libre.

- **PELISSIER**, aide de camp du général Rochambeau. L.A.S. adressée au maréchal de Rochambeau, au Cap 3 juin 1796, 4 pages in-4.

La frégate qui retourne en France me fournit l'occasion de remplir la promesse que je vous ai faite de vous donner de nos nouvelles et de vous annoncer notre heureuse arrivée en cette rade. Notre traversée qui a été de 35 jours n'a été ni pénible, ni dangereuse. Mais voilà bientôt un mois que nous sommes ici à ne rien faire et à attendre que l'on fournisse à notre général les moyens d'y aller remplir sa mission (...) les agents du Directoire (...) ne s'occupent pas non plus d'une manière efficace de la partie française ni des moyens d'en chasser l'ennemi qui est maître du môle St Nicolas, de St Marc, de Jérémie et du Port-au-Prince. (...) Cette partie entièrement dévastée et incendiée lorsqu'elle fut confiée aux soins et entra sous le commandement du général Laveaux, commençait à se rétablir et à prendre quelque consistance. Cet homme admirable a su tirer du néant, d'un chaos épouvantable, un ordre régulier de produits agricoles. Il a remonté dans la plaine du Nord 26 sucreries qui roulent et font du revenu. Le quart est abandonné aux cultivateurs et les 3/4 des revenus des habitations provenant des émigrés sont versés dans la caisse publique pour les besoins du gouvernement et l'entretien de l'armée qui défend le pays des invasions de l'ennemi. (...) Nous avons trouvé à notre arrivée la ville du Cap qui n'est qu'un monceau de cendres de ruines, encore toute agitée des ferments de division qui a laissé l'insurrection du 30 ventôse, qui a été l'ouvrage de la race mélangée dont l'esprit de révolte, d'orgueil et d'ambition est le seul qui l'anime. Cette caste bâtarde a signalé en cette occasion sa haine contre les blancs, son aversion pour la France et son goût immodéré pour la domination. Les agents ont hésité et beaucoup ont temporisé pour sévir contre les révoltés. Enfin les chefs sont arrêtés et désarmés. Mais ils sont renvoyés en France pour être jugés, au lieu qu'on eut du faire un exemple et les punir sur les lieux ...

Joint : L.A.S. par **DUBOUCHET**, Paris 21 avril 1795 – 4 P.S. par **FAIN**, chef de la division de la correspondance générale du Directoire exécutif, Paris 13 janvier-4 mai 1796 – 2 L.S. par **AUBERT-DUBAYET** (griffe) et le général **DUVIGNEAU**, Paris 24 et 28 janvier 1796, accusé de réception du serment de haine à la royauté et fidélité à la République rendu par le général Rochambeau – 2 P.S. par **AUBERT-DUBAYET** (griffe) et **CARRA SAINT-CYR**, Paris 31 janvier 1796, certificat de dépôt des titres et brevets militaires du général Rochambeau – L.A.S. par **DEMESTRE**, Monclar 29 février 1796 – 4 L.S. par **TRUGUET** (1752-1839) ministre de la Marine, Paris 11-24 février 1796 – 2 L.S. par Claude Louis **PETIET** (1749-1806) ministre de la Guerre, Paris 28 février 1796 (plus pièce jointe) – *Mémoire du général de brigade André RIGAUD, en réfutation des écrits calomnieux contre les citoyens de couleur de Saint-Domingue*, imprimé aux Cayes – *Reconnaissance militaire des 4 communes de l'Agabon, St Yago, Portoplatta et Montecrist (...)* suivi d'un projet de système défensif pour cette étendue de côte et de pays, messidor V, 23 pages in-fol. – 6 pièces manuscrites du ministère de la Marine, 1798-1799 (en-têtes et vignettes). **800/1000**

210. Destitution et emprisonnement du général Rochambeau

- **Destitution et arrestation**

Extrait de registre des délibérations de la commission déléguée signé par **LAVEAUX**, général en chef au Cap, 21 juin 1796 : ordre d'arrestation du général Rochambeau qui sera conduit à bord de la corvette le Berceau. – 2 L.S. par le commandant de la place du Cap **LÉONOURT** ?, 15 juillet 1796 – 2 L.S. par **PASCAL**, secrétaire général de la commission (qui deviendra un proche conseiller de Toussaint Louverture), 18 et 20 juillet 1796 (en-tête et vignette) : la commission arrête que le général Rochambeau est destitué de ses fonctions de commandant en chef de la partie autrefois espagnole. – Ordre donné à **LEHOUX**, capitaine de frégate de la corvette le Berceau, de laisser l'accès aux visiteurs du prisonnier Rochambeau, 27 juillet 1796. – 2 copies conformes des ordres de transfert au général Rochambeau et son état-major au fort du Ha de Bordeaux, 11 septembre 1796. – 3 pièces manuscrites relatives à la destitution.

- **Captivité au château du Ha, puis exil à Bordeaux**

L.S. par des déportés de Saint-Domingue, Rochefort 26 novembre 1796 – L.S. par **MERLIN de DOUAI** (1754-1838) ministre de la Justice, Paris 2 mars 1797 – L.A.S. par **MAREC** représentant du peuple, membre de la commission des colonies occidentales, Paris 1er avril 1797 – 2 L.S. par Claude Louis

PHILIPPE ROUILLAC

Commissaire Priseur

Expert près la Cour d'Appel

PETIET (1749-1806) ministre de la Guerre, Paris 13 avril et 3 mai 1797 – 3 reconnaissances de dettes signées par le général **ROCHAMBEAU**, Bordeaux 2-27 juin 1797.

• **Lettres reçues par Rochambeau**

2 L.A.S. par Eugène-Casimir **VILLATTE** (1770-1834) général de brigade, déporté de Saint-Domingue, citadelle de Bayonne et Rochefort 4 octobre 1796 et 28 janvier 1797 – L.A.S. par François Marie Sébastien **PAGEOT** (1766-1834) général de brigade mulâtre, au Port-de-Paix 13 octobre 1796 :

(...) la situation de la colonie devient de jour en jour des plus affligeantes ; l'insurrection et la révolte est générale dans les quartiers de Saint Louis, Port de Paix, Monstique etc. Les cultivateurs ont de nouveau commis les plus grands crimes au moment que l'on aurait du jamais si attendre, et ont commis des assassinats à l'infini, ils ont incendié jusqu'à ce moment sur toutes les habitations de l'arrondissement, tous les bâtiments qu'ils appellent cases à blanc. Ces tigres altérés de sang ont surpris un poste composé d'Européens et d'africains, enfin de toutes les couleurs qui ne pensent pas comme eux et qui veillaient les ennemis du côté de la mer. Ils ont égorgés indistinctement tout ce qui n'a pu échapper à leur rage ; cette insurrection provient disent-ils pour venger la mort d'Etienne et de plusieurs de ses complices, que la justice de la commission avait fait traduire à un tribunal, qui les a fait juger et condamner à mort et exécutés, autant j'ai à me plaindre des monstres qui nous désolent en dehors, autant j'ai à me louer des troupes franches et de la garde nationale du Port-de-Paix, enfin de tous les citoyens de toutes les couleurs qui sont en ville (...) en ce moment nous attendons au Port de Paix l'arrivée du général Toussaint pour concerter une marche générale pour réduire ces brigands, si la France veut encore conserver ses colonies...

– 2 L.A.S. par **DELAIR**, Rochefort 19 novembre 1796 et 20 février 1797 – L.A.S. par **LEVASSEUR**, Rochefort 26 novembre 1796 – L.A.S. par Pierre Nicolas **GARNOT**, député de Saint-Domingue à l'Assemblée nationale, Paris 14 décembre 1796 – 4 L.A.S. par le conventionnel Charles **BESNARD**, Paris, 21 janvier-26 février 1797 – L.A.S. par **ALBERT**, Paris 23 janvier 1797 – L.A.S. écrite de Philadelphie à Madame **TARTANSON TULLY**, 30 décembre 1797. 1000/1200

211. Restauration de Saint-Domingue – Mémoire du général Rochambeau

MANUSCRIT en partie autographe du général **ROCHAMBEAU**, intitulé : *Plans et mémoires relatifs à la restauration des colonies en général, de Saint-Domingue en particulier*. 57 et 54 pages in-fol. en double exemplaire dont un signé.

N°1 plan de restauration de St Domingue remis à Sonthonax le 11 messidor ou le 26 juin 1796. Je vous avais promis de vous donner quelques-unes de mes idées sur la restauration de Saint-Domingue. Ce sont de simples annotations. Elles tiennent à un plan général que je me suis formé, et que l'expérience des colonies m'a démontré praticable et facile. Il contraire peut-être bien des erreurs qu'on appelle idées reçues ou vérités ; mais je ne me laisse pas aller à de semblables préventions : elles ont fait le malheur de la France depuis quelques années (...) n°2 rendre les noirs à l'agriculture, à les utiliser pour la défense du pays, de les contenir ; la police des habitations le tout basé sur la loi du 16 pluviôse qui ordonne l'émancipation générale (...) n°3 formation des troupes africaines dans la partie française de St Domingue (...) n°4 Plan sur la prise de possession de la partie espagnole de St Domingue (...) n°5 Développements donnés par le général Mirdonday sur le plan de prise de possession de la partie espagnole de St Domingue (...) n°6 lettre aux agents particuliers (...) n°7 Plan d'organisation militaire des gardes nationales et troupes de la partie espagnole (...) n°8 Plan de campagne pour l'armée des Isles sous le Vent (...) n°9 Projet sur Bombarde (...) n°10 Plan du siège du môle St Nicolas (...) n°13 Vues générales de restauration (...) n°14 Moyens préparatoires de rétablissement à tenter... 3000/4000

212. Journal de campagne du général Rochambeau

MANUSCRIT autographe du général **ROCHAMBEAU**, titré *Journal, mes bonnes ou mauvaises pensées*, 1792-1796 ; 342 pages in-fol. en cahiers liés par du ruban de soie bleue, avec une carte manuscrite finement aquarellée intitulée *Carte des environs du fort de la Convention, 1794*.

Rare et exceptionnel document relatant la carrière militaire du fils du maréchal de Rochambeau, de 1792 à 1796, dans lequel il développe également ses idées politiques et des réflexions personnelles.

Je vais parler de la folie des hommes, je vais dévoiler leurs intrigues afin de découvrir les ressorts secrets que les passions mettent en mouvement, et sans entrer dans les détails des causes et des progrès de la régénération française, sans me vanter de la part très directe que j'ai pris pour la faire naître ou prospérer, je vais débiter mes récits par l'histoire des manœuvres souterraines qui ont été employées pour entraîner la France dans la guerre ruineuse, mais brillante, et peut-être unique dans les fastes du monde par ses malheurs et ses triomphes...

Campagne de 1792 contre la coalition – Gouvernement provisoire de Saint-Domingue – Gouverneur général des Îles du Vent – Journal du premier blocus et du premier siège de la Martinique par les Anglais réunis aux rebelles coloniaux – Journal du 2^e blocus et du second siège de la Martinique par le lieutenant-général Grey et le vice-amiral Jervis – Emprisonnement sur parole aux États-Unis – Avis divers et personnels.

(...) J'ai donc enfin beaucoup vu les hommes et je ne les aime plus. Le chemin violent des passions m'a appris à les connaître et c'est à cette école orageuse que j'ai su qu'ils se ressemblent assez en défauts et qu'ils sont à peu près tous les mêmes et presque aussi méchants. Et je dois même dire à ceux qui croient m'avoir attrapé, que je n'ai jamais été leur dupe puisque je m'attendais à pire et que par conséquent je ne me suis jamais mépris à l'empressement de ceux qui me parlaient de reconnaissance et m'entretenaient de leur dévouement, je les ai reconnus subitement lorsque le rêve de l'espérance ne les portait plus vers moi. On sera peut-être porté à me faire une question que fournit la lecture de cette narration. Savoir quel est le gouvernement le meilleur pour les colonies ? Je répondrai bien franchement que les colonies doivent toujours rester colonies et dépendantes de la métropole et de sa législation. Que le régime des ateliers doit être perfectionné, adouci et changé, mais que la partie exécutive doit être confiée à un gouverneur et son conseil composé de quatre personnes au plus dans lequel le premier doit avoir voix prépondérante et surtout le pouvoir exclusif de la députation. Que dans aucun cas on ne doit y convoquer d'assemblées coloniales, et même qu'on ne doit jamais y envoyer de commissaires. Ces deux autorités y ont fait trop de mal par leurs rivalités !! Et la métropole trop éloignée pour remédier aux désordres qu'ils ont occasionnés (...) Que l'administrateur des troupes doit y être suivi comme en Europe par le conseil administratif... 8000/10000

PHILIPPE ROUILLAC

Commissaire Priseur

Expert près la Cour d'Appel

213. Deuxième campagne d'Italie - 1800

Carte de la vallée de Suze, d'Oulx et de la Pragellas. Plume et aquarelle. 57 x 51 cm.

JOINT : *Carta militare dell'Italia*. Gravure en 6 sections montées sur toile et pliées, formant une carte de 35 x 33 cm. Gravure. – *Carte de la reconnaissance des environs de la Rocca d'Anso*. Papier calque. Crayon et aquarelle. 57,5 x 87 cm. – L.S. par Henry Durosnel, chef du bureau de la cavalerie du département de la Guerre, à Paris, 7 février 1800, 1 page in-8.

800/1000

214. Saint-Domingue – guerre civile de 1799-1800

Réunion de 21 lettres ou mémoires, 1799 et 1800 ; 77 pages formats divers.

Lettres interceptées pendant le siège de Jacmel. Correspondances privées, notes sur la situation politique et militaire de l'île, pétition, inventaire du magasin de la République à port-Républicain, *projet d'un patriote pour le bonheur de St Domingue*, etc.

[Entre 1799 et 1800, Saint-Domingue est en proie à une guerre civile entre les mulâtres conduits par le général Rigaud, et les Noirs menés par le général Toussaint Louverture, à la conquête du pouvoir, provoquant de nombreuses batailles, massacres, incendies et pillages pendant plus de quatorze mois. Après deux années de lutte, Toussaint parvient finalement à battre son adversaire et le contraindre à s'exiler en métropole (août 1800). Resté seul maître de Saint-Domingue, il chasse les agents du gouvernement, prend possession sans autorisation de la partie espagnole de l'île (août 1801), ce qui lui avait été formellement interdit, et promulgue une constitution lui donnant plein pouvoir à vie (juillet 1801).]

Curaçao 12 floréal VIII. *Vous avez sans doute appris la terrible affaire qu'il y a eu à Jacmel lorsque les troupes de cette garnison, manquant absolument de tout, ont voulu évacuer la place. C'est au perfide, au traître Duperron, que des centaines de victimes hommes et femmes, doivent la perte de leur vie ! (...) deux jours avant son départ de Jacmel, Baynet avait été pris par l'armée du nord et qu'il y avait eu encore dans cette affaire beaucoup plus de mal que dans celle de Jacmel, puisque après le combat, il a été compté de mortes, sur la place, onze à douze cent femmes ; d'après cela, je vous laisse à juger quelle a été celle la perte des hommes. Le général Toussaint y a perdu de son armée des bataillons entiers. (...) une proclamation du général Toussaint qui accorde amnistie à toutes les personnes hommes et femmes, de toutes les couleurs, qui voudront se rendre sous sa protection. ...*

1000/1500

L.A.S. par CHACHEREAU, Jacmel 27 fructidor VIII, à TOUSSAINT LOUVERTURE, général en chef de l'armée : *Citoyen général en chef, pour célébrer les grands hommes, l'ancienne Rome a fait tailler le marbre et frapper les métaux, et pour honorer les vertus publiques, le génie a créé les dieux de la fable. L'action du temps que rien ne peut arrêter a renversé ces monuments honorables élevés à l'Antiquité, mais vous, citoyen général en chef, vous vivrez éternellement dans les fastes de l'histoire de Saint Domingue, comme dans les cœurs de tous les français, et des générations futures par le sentiment de la plus profonde et respectueuse reconnaissance qu'inspirent vos vertus, vos talents et l'usage couragencx que vous en avez fait dans des temps difficiles pour la régénération et le bonheur de cette belle colonie...*

Lettre anonyme adressée au général TOUSSAINT LOUVERTURE, Santo Domingo 2 juillet 1800. *Si vous persistez à la prise de possession de cette ville et quartier adjacent, je pourrais si vous le jugez à propos vous donner des renseignements qui ne vous seront point préjudiciable (...) l'un de vos plus grands ennemis de cette ville est CHANLATTE ; il y en a plusieurs autres que l'on vous fera connaître, ils ne sont point en grand nombre. Vous ne devez pas ignorer que ce même Chanlatte a envoyé par un canot parti d'ici, une dépêche à ce scélérat de RIGAUD et les députés de ce dernier sont ici depuis plus de quinze jours (Soriac et Bardou). Il a aussi envoyé en mission à Curaçao, ce certain Marion, officier de la légion du sud, pour traiter des munitions de guerre et de bouche ; et en ce moment nous apprenons qu'il vient d'entrer aux Cayes quantité de poudre et de fusils. (...)*

SAINT-DOMINGUE – EXPEDITION LECLERC – 1802-1803

La rupture entre le Premier Consul Bonaparte et le capitaine général de Saint-Domingue Toussaint Louverture, fut consommée dès le mois d'avril 1801, lorsque la nouvelle de l'annexion de la partie espagnole arrivait à Paris. S'y ajouta la promulgation des pleins pouvoirs par Louverture qui poussa le gouvernement français à opter pour l'emploi de la manière forte. Bien que convoité par de brillants généraux tels que Bernadotte, Bonaparte confie le commandement de l'expédition de Saint-Domingue à son beau-frère, le général Leclerc. Les troupes de l'expédition sont organisées autour des vestiges de troupes hors ligne de la vaine expédition d'Égypte. Pour l'encadrement, Bonaparte fait appel à des vétérans des colonies ou de divers expéditions maritimes (Égypte, Irlande) tels que Rochambeau, Desfourneaux, Dugua, Boudet, Hardy, Kerveseau, Fressinet, etc ; ainsi qu'à de nombreux officiers supérieurs de couleur tels que Rigaud, Besse, Villatte, L'Éveillé, Beley, Pétiou, etc pour contrebalancer l'influence de Toussaint. S'y ajoutent enfin tous les jeunes officiers parents de personnages influents. Faire partie de cette expédition est considérée comme non pas un exil mais bien comme une faveur accordée aux proches du pouvoir. Les escadres quittent les ports de Brest, Lorient, Rochefort, Toulon et Cadix à partir du 14 décembre 1801, emportant une première vague de 12 000 hommes, sans compter les nombreux administrateurs et anciens colons.

215. Correspondance du général Leclerc à Rochambeau

Charles Victor Emmanuel LECLERC (1772-1802) général de division, général en chef de l'expédition de Saint-Domingue, époux de Pauline Bonaparte, sœur de Napoléon Bonaparte. 22 L.A.S. et 21 L.S. au général Rochambeau, 31 janvier-16 octobre 1802 ; environ 77 pages in-4 ou in-fol., nombreuses vignettes et en-têtes ; plus quelques pièces jointes dont une L.S. de Rochambeau annotée par Leclerc.

PHILIPPE ROUILLAC

Commissaire Priseur

Expert près la Cour d'Appel

Important ensemble de lettres du général en chef Leclerc, adressées au général Rochambeau, relatives aux ordres à suivre lors des opérations militaires, à l'administration de la colonie, à l'épidémie de fièvre jaune, à l'arrestation de Toussaint Louverture, etc.

Au début de la première campagne militaire (février-avril 1802), Leclerc partage son expédition en 4 divisions, la première étant lancée sous les ordres de Rochambeau avec 2 000 hommes, qui a pour mission de prendre Fort-Dauphin, une des places fortes principales de la partie du Nord.

Au Q.G. à bord de l'Océan par le travers de Port de Plate 11 pluviôse an X (31 janvier 1802). *Vous trouverez ci-joint, citoyen général, une instruction pour la conduite que vous aurez à tenir dans le cas où vous trouveriez de la résistance lors de votre débarquement. J'aime à croire que serez reçu avec la soumission due au gouvernement français ; dans ce cas vous prendrez vos positions pour n'être dupe d'aucune ruse ou fourberie mais n'oubliez pas que la plus belle victoire que l'armée puisse remporter à St Domingue, serait d'y entrer sans coup férir. Je compte sur votre sagesse dans ce dernier cas. Je compte aussi sur votre fermeté dans le cas de révolte aux lois de la métropole. (...)*

Instructions adressées par le Général en chef au général Rochambeau : La division du général Rochambeau se compose de 5e légère (656), 71e de ligne (471), 79e de ligne (584), artillerie (50), escadron de la Loire (60), sapeurs (36), au total 1847 hommes. Il aura sous ses ordres le général Brunet et les adjudants commandants Andrieux et Lavalette ; le chef de brigade Villaret-Joyeuse pour commandant d'artillerie, et le capitaine Sardin pour commandant du génie, le commandant des guerres Colbert sera attaché à sa division. Il débarquera dans la rade du Fort Liberté. L'intention du général en chef est que le Gal Rochambeau commence par s'assurer des dispositions de la garnison : si elles sont bonnes, il mettra des garnisons aux batteries Labouque et de l'Anse, pour ne point être exposé à être inquiété lors de son entrée dans la rade, et aussitôt son entrée dans la rade, il effectuera son débarquement pour prendre possession de la ville et du fort...

Leclerc commande la 2^e division qui a pour mission d'investir la ville du Cap occupée par les troupes de Christophe. Ce dernier fera évacuer et incendier la ville avant de s'échapper pour rejoindre Toussaint Louverture.

Au Q.G. à bord de l'Océan 14 pluviôse (3 février). *Cette nuit je vais débarquer avec 5 ou 6000 hommes dans l'anse de la Rivière Salée auprès du Port Margot. Partez du fort Dauphin avec ce que vous pouvez rassembler. Aussitôt ma lettre reçue, remettez au capitaine Magon la garde du fort Dauphin et dirigez-vous sur le Cap et je tâcherai d'être au rendez-vous le midi. (...) Si vous arrivez avant moi et que vous vous croyez assez fort pour y entrer, ménagez la ville. Je crains beaucoup que les noirs ne la brûlent et c'est pourquoi je vais tenter d'y arriver à l'improviste...*

Au Q.G. au Cap 18 pluviôse (7 février). *J'ai reçu mon cher général le rapport que vous m'avez envoyé sur votre brillante expédition du fort Dauphin : je connaissais votre manière d'opérer à la guerre et je m'y attendais. Suivant vos désirs le capitaine Magon est contre-amiral. Je nomme chef d'escadron votre aide de camp, le citoyen Acier...*

Leclerc tente d'encercler TOUSSAINT LOUVERTURE qui réussit à s'échapper du piège.

Au Q.G. au Cap 30 pluviôse (19 février) (...) *Ce matin j'ai négligé la position des Cardinaux parce que j'aurais perdu plus d'un jour pour la prendre et que j'ordonne au général Boyer de réunir avec les troupes du Fort Dauphin une colonne de 1 000 hommes et de monter sur Sainte Suzanne et que le général Desfourneaux a eu hier d'après des avis que j'en ai une affaire chaude. Je suis bien aise de me rapprocher de lui. (...) Le peu de renseignements que j'ai reçu fait que Toussaint se réunira ou au canton d'Ennery ou aux Gonaïves ou vers la gorge de la Gascogne. Si vous en avez de plus positifs, faites-moi le plaisir de me le faire passer de suite...*

Une partie de l'armée rebelle commandée par DESSALINES s'est retranchée solidement à l'intérieur d'un fort, appelé "la crête à Pierrot". Leclerc sait déjà que l'impact psychologique d'une victoire française en ce lieu permettrait enfin d'aboutir à un accord et de faire cesser les hostilités. Trois attaques vigoureuses seront nécessaires pour venir à bout de la résistance ennemie. Dessalines réussit une nouvelle fois à s'échapper de nuit trompant la vigilance des assiégeants.

Au Q.G. de St Marc 21 ventôse (12 mars). *Vous et moi mon cher général nous ignorions l'existence de la crête à Pierrot, qui se trouve immédiatement derrière le bourg de la Petite Rivière. Vous allez juger de son importance par le récit des deux échecs que nous y avons éprouvés. Dessalines est aujourd'hui avec les débris de l'armée de Toussaint (...). Aujourd'hui j'ai pris poste au bas du centre de l'Arbonite où je resterai. Je donne ordre pour vous faire passer de suite si elles n'y sont pas déjà arrivées, dix mille rations de biscuit au Mirebalais, un peu d'eau de vie, des cartouches et 600 paires de souliers. (...) Je désire finir là pour aller dans le nord où Desfourneaux a peur après avoir frotté Toussaint et dans le sud où j'ai beaucoup de ressources (...) Paul Louverture s'est rendu...*

Au Q.G. du Cap 7 floréal (27 avril). *Mon intention citoyen général en prenant un arrêté portant que nul passager arrivant de l'étranger ne pourra débarquer dans la colonie, sans avoir l'autorisation du commandant de la place, a été d'en fermer l'entrée à tous les hommes qui ne pensaient y venir que dans l'espoir d'y ramener le désordre. En conséquence, toutes les fois qu'il arrivera sur les bâtiments qui se présenteront aux Cayes et au Port Républicain, des passagers qui auront été déportés de la colonie à la Convention, des hommes qui seraient connus pour être les partenaires de Rigaud, ou qui aurait été membres des assemblées provinciales qui ont existé à St Domingue, et qui auront marqué dans ces assemblées de manière à en être les bontéux, toutes les fois, qu'il se présentera des hommes qui auront été les confidentiels intimes de Toussaint ou qui auront été ces agents ou ceux du général Maitland, lors de son traité avec les Anglais, vous les consignerez à bord jusqu'à nouvel ordre (...) CHRISTOPHE s'est rendu.*

Au Q.G. du Cap 10 floréal X (30 avril) (...) *Soyez sans méfiance sur les propositions que Toussaint ou Dessalines pourraient vous faire. Je crois que leur projet dans ce moment est de chercher à se mêler parmi nous, pour tirer parti d'un caractère, qu'ils supposent très confiant. Tout général rebelle qui voudra traiter avec vous, doit se mettre à votre disposition ainsi que les troupes et attendre que j'aie prononcé sur son sort. Dans la position où nous nous trouvons, tout autre arrangement nous serait préjudiciable. Toussaint m'a proposé d'aller à l'habitation d'Héricourt en me promettant sûreté et protection. J'ai répondu comme je le devais à une proposition aussi impertinente. Je vous ai chargé mon cher général d'un commandement lourd, c'est parce que je sais que vous avez assez de force... Vous laisseriez le général Brunet commandant la vallée de l'Arbonite et vous vous porteriez de votre personne au Port Républicain. (...) Je m'occupe ce moment-ci de l'organisation intérieure de la colonie. (...) Il est nécessaire aussi que je sache quel effet sera sur les généraux noirs la crainte de ne pas conserver leurs fermes, car on leur a déjà donné des inquiétudes à cet égard. (...) Vous allez sans doute recevoir des réclamations des troupes coloniales, qui sont dans le sud, sur la différence de leur nourriture à celle des troupes européennes. (...) Vous donnerez vos ordres en conséquence au commissaire des guerres pour que ces troupes reçoivent leur nourriture comme les troupes européennes, à l'exception de la viande fraîche qui sera remplacée par la viande salée qu'ils aiment mieux ; ce sera plus économique pour nous.*

L'évacuation de Dessalines provoque chez ses partisans un doute et ébranle la confiance aveugle qu'ils ont dans leur victoire sur les Français. Leclerc va mettre à profit ce nouvel état d'esprit chez l'ennemi pour multiplier les pourparlers et obtenir son ralliement. Leclerc promet l'amnistie et le maintien dans leur grade respectif aux chefs rebelles et proclame par une constitution la liberté pour tous. A la suite de cette proclamation, CHRISTOPHE est le premier chef noir qui se rend. TOUSSAINT, abandonné par ses lieutenants les plus fidèles, se résout à acquiescer aux propositions de Leclerc et signer sa reddition (5 mai). Peu de jours après suit la soumission de DESSALINES.

Au Q.G. du Cap 17 floréal (7 mai). *Christophe s'est rendu comme vous le savez mon cher général et en se rendant, il s'est brouillé entièrement avec Toussaint. Toussaint a cherché à se rendre. Il m'a fait des propositions. Il est résulté de ses propositions qu'il s'est décidé à se rendre auprès de moi au Cap. Il paraît que ses troupes ne voulaient plus se battre, qu'il y avait division entre lui et Dessalines. Je lui avais ordonné d'emmener Dessalines avec lui. Celui-ci lui a répondu qu'il ne voulait pas s'exposer à se faire embarquer que d'ailleurs il était malade ce qui est vrai. Mais qu'il obéirait à tous les ordres qu'il lui donnerait. Toussaint m'a promis de faire ce que je*

PHILIPPE ROUILLAC

Commissaire Priseur

Expert près la Cour d'Appel

lui ordonnerais. Il doit se retirer sur une de ses habitations dont il ne pourra sortir sans mon ordre ; c'est à dire qu'il pourra aller dans tout le territoire de la paroisse. Cette habitation sera Cocherel aux Gonaïves ou celle d'Ennery. (...) Que le général Boudet surveille bien ces messieurs. Je trouve en employant le général Dessalines dans ces cantons, l'avantage de faire rentrer promptement les cultivateurs sur leurs habitations et de remettre promptement la culture en état. (...) Notre position est belle mon cher général, dans 2 mois elle sera encore plus belle si j'ai réussi ici. Je me plais à dire que vos talents militaires m'ont beaucoup aidé et qu'il n'y a pas de mérite pour un général en chef de faire de belles choses quand il est secondé comme je le suis par vous. ... Sont jointes à cette lettre les instructions du général Leclerc à Toussaint Louverture.

Les troupes composant l'armée rebelle sont fondues dans l'armée française. Comme promis, Leclerc maintient dans leurs grades les généraux et les officiers anciennement insurgés. CHRISTOPHE et DESSALINES sont spécialement chargés, l'un au Nord et l'autre à l'Ouest, d'inciter les cultivateurs à réintégrer leurs plantations et à opérer le désarmement général dans les campagnes.

Au Q.G. du Cap le 20 floréal (10 mai). (...) *Je vous envoie le général Martial-Besse destiné à servir sous Dessalines. C'est un de leurs ennemis déportés de la colonie par Toussaint. Il doit nous servir. C'est un homme que vous aurez auprès de Dessalines. Causez avec lui avant de l'envoyer à sa destination. Dessalines témoigne de la répugnance à servir sous vos ordres. Je n'y fais point d'attention, traitez le bien.*

TOUSSAINT LOUVERTURE a ordre de se retirer sur la propriété de son choix. Il se réfugie à Ennery, avec sa famille et une partie de ses plus fidèles soldats. La paix semble pour un temps s'être installée dans la colonie.

Au Q.G. du Cap 22 floréal (12 mai) (...) *ayez toujours la plus grande surveillance. Il faut qu'Ennery soit occupé en force et comme les Gonaïves sont un endroit mal sain, le général Brunet devra placer ses troupes dans les environs et les endroits les plus sains, du reste il aura la plus grande surveillance. (...) Je compte assez sur le zèle dont vous êtes assés pour la conservation des propriétés de la République, pour croire que vous réprimerez sévèrement tous les abus que vous apercevrez. (...) Le général Dessalines a un peu peur de vous. Il aurait désiré ne pas être sous vos ordres. Mais je lui ai dit que telles étaient mes intentions et il a obéi de suite. Traitez-le de manière à faire disparaître ses inquiétudes. (...) Vous trouverez ci joint un arrêté que j'ai pris pour faire disparaître l'anarchie qui existe dans la colonie. ...*

Au Q.G. du Cap 26 floréal (16 mai). *Surveillez mon cher général d'une manière particulière les Srs Toussaint, Dessalines et toute la bande. Sachez d'une manière particulière ce qu'ils disent et ce qu'ils voient (...) Je ne me porte pas bien. Je vais me rétablir à la Tortue. En revenant j'organiserai la colonie. Je ne ferai ici la fête de la paix que lorsque nous serons paisibles possesseurs de la colonie...*

Au Q.G. du Cap 13 prairial (2 juin) *J'ai reçu citoyen général la lettre par laquelle vous me demandez de l'avancement pour l'adjudant commandant Lavalette. Je ne suis pas content de lui comme commandant du Port au Prince. Non seulement il tolère les maisons de jeu mais il donne à jouer chez lui. Je suis indigné des propos que sa femme tient journellement contre plusieurs officiers de l'armée...*

La fièvre jaune, le paludisme et le tétanos, avec l'approche de la saison chaude, provoquent une véritable hécatombe parmi les troupes européennes. Leclerc lui-même en est atteint. Beaucoup de ses officiers et fonctionnaires disparaissent, laissant l'encadrement mis en place sans successeurs valables.

Au Q.G. du Cap 16 prairial (5 juin). (...) *Les bons officiers sont trop rares dans la colonie, pour que je me déesse de ceux qui s'y trouvent. Les maladies font des ravages effrayants au Cap. J'ai perdu le général Hardy ; le général Ledoyen ; les adjudants commandants Perrin, Isar ; le commissaire de justice Desperoux, l'estimable Sardin et nombre d'autres officiers. Le ministère m'annonce des renforts très considérables. Continuez toujours votre surveillance. Dessalines est ici ; j'en suis content... – Je suis citoyen général chargé de la procuration de madame Bonaparte propriétaire avec ses enfants de l'habitation Beaubarnais située dans la plaine de Léogane. J'ai nommé gérant de cette habitation le citoyen Cassini. Si le citoyen se trouvait dans le cas de réclamer votre protection, je vous prie de la lui accorder.*

Leclerc, soupçonnant Toussaint de fomenter à distance les troubles et les attentats dans les campagnes, décide de l'arrêter par la ruse. TOUSSAINT LOUVERTURE sera déporté avec sa famille en France.

Au Q.G. du Cap 25 prairial (14 juin) (...) *Menez tous les colons avec rigueur, il ne faut pas que ces misérables nous entravent, que ceux qui ne nous ont point été utiles sachent qu'ils n'ont point le droit de nous être nuisibles. Vous connaissez l'arrestation de Toussaint, Dessalines était ici lorsqu'on nous a rendu compte, je suis assez content de lui, il vous servira bien pour le désarmement. (...) Tâchez de vous saisir de la personne de La Fortune et de celle de l'Amour d'Arance, qu'ils se rendent au Port au Prince sous quelque prétexte, faites les embarquer furtivement sur un bâtiment et envoyez les moi au Cap, avec ordre au capitaine de ne les débarquer que par mon ordre, il est bon que ces hommes disparaissent de la colonie ...*

Au Q.G. du Cap 30 messidor (19 juillet). (...) *J'ai bien de la peine à organiser le personnel, l'administration de la colonie mais j'espère en venir à bout. J'irai vous voir sous deux mois, je visiterai alors toute la colonie. 12 737 hommes me sont annoncés, 2 000 déjà arrivés. Je vous ferai passer incessamment 2 000 hommes. (...) Jamais général ne s'est trouvé dans ma position aussi embarrassante pour nourrir son armée, la payer et soigner les malades. Heureusement que le pays est tranquille et que nous n'avons pas d'opération militaire à faire. (...) Je me porte bien. Madame Leclerc est indisposée.*

A partir du mois d'août 1802, une seconde insurrection voit le jour. La campagne de répression menée par l'armée française contre les noirs et les mulâtres, et la rumeur du rétablissement de l'esclavage parvenue de la Martinique, déclenche une nouvelle période d'hostilités. Le général de brigade Charles BELAIR, neveu et l'un des favoris de Toussaint, lève officiellement l'étendard de la révolte contre l'autorité de Leclerc.

Au Q.G. du Cap 29 thermidor (17 août). *Je vais retirer le général Dessalines de votre commandement et lui en assigner un autre. (...) Je pense à l'envoyer au Port de Paix (...) J'apprends votre conduite à l'égard des hommes dangereux. Je vous ai envoyé le vaisseau l'Intrépide. Mon intention est qu'il serve à rebarrer tous les hommes dangereux. (...) Si je n'étais pas fortement occupé au Moustique, déjà vous auriez reçu des troupes fraîches.*

Au Q.G. d'Estaing 7 fructidor (25 août). *J'apprends citoyen général que Charles Belair est en révolte. Il y a été presque forcé par la conduite et les propos inconsidérés d'un nommé Duquesne. Dessalines n'a pas été plus épargné que lui. Je me vois obligé de remplacer à St Marc le général Dessalines par le général Quantin. Je le placerai dans la division du général Brunet où il nous rend journellement de grands services. (...) Je suis toujours ici dans une position très difficile. L'incendie n'est pas à moitié éteint et le feu court toujours sur la cendre.*

Au Q.G. du Cap 9 fructidor (27 août). *Tâchez d'attraper l'Amour de Rance tant que le brigand existera, la plaine du Cul de sac ne sera jamais tranquille. Je sais combien vous auriez besoin de renfort mais je suis obligé d'abandonner ici des quartiers insurgés pour marcher à d'autres où le danger est plus pressant. Depuis hier le grand Doudou et la Grande Rivière sont insurgés et je n'ai pas 500 hommes à pouvoir placer dans la montagne. Cependant nous en viendrons à bout. Le Moustique est battu et rend les armes... – (Lettre en partie codée) Nous ne sommes pas assez forts pour écraser nos ennemis. Il faut se borner en ce moment à détruire tout ce qui se révolte, si leur mort peut faire un mauvais effet, enlevez les et envoyez les à bord. L'Intrépide n'est dans votre partie que pour recevoir les hommes dangereux et les déporter jusqu'à de nouvelles instructions de ma part. Il faut un peu de souplesse. (...) nous ne sommes pas assez forts pour résister aux insurrections. Faites détruire tout ce qui est pris, les armes à la main. Ne parlez jamais en public contre Dessalines, ni les siens. Je suis forcé à les ménager en ce moment...*

Au Q.G. d'Estaing 19 fructidor (6 septembre) (...) *Je sais combien votre position est difficile. Les troupes n'arrivant pas, je n'ai pas même de nouvelles de France depuis messidor. (...) Les insurgés avaient osé venir jusqu'au pied des mornes. Ils en ont été chassés vigoureusement et avec une grande perte. Je les fais poursuivre vers la Marmelade. J'ai donné ordre de ne faire aucun quartier aux rebelles. Le général Charles Belair n'a pas voulu se rendre. S'il est pris, faites assembler une commission militaire et faites le pendre. Si sa femme est prise, tenez-la en prison et vous la ferez pendre sans jugement le lendemain de la mort de son mari...*

PHILIPPE ROUILLAC

Commissaire Priseur

Expert près la Cour d'Appel

Au Q.G. d'Estaing 1er complémentaire (18 septembre) *Vous trouverez ci joint citoyen général un arrêté pour l'établissement de la garde nationale au Port au Prince. Vous verrez que mon intention est de ne point mécontenter les noirs et les mulâtres dans cette formation. Vous ne mettez pas néanmoins plus d'un quart de noirs ou mulâtres dans la garde nationale et plus d'un quart d'officiers de cette couleur (...)*

Au Q.G. du Cap 20 vendémiaire XI (12 octobre). *Ma position est pénible dans le nord citoyen général. Les maladies ont ici détruit toute ma troupe au point que la 7e de ligne arrivée à St Domingue à 1 500 hommes ne me donne que 31 convalescents pour le service et 103 hommes aux hôpitaux. Cette maladie continue ses ravages. J'ai été obligé d'évacuer successivement les différentes positions que j'occupais dans la plaine du nord et aujourd'hui j'ai beaucoup de peine à couvrir le Cap. Je n'ai que 600 hommes au plus en état de marche. C'est le reste de 14 bataillons (...). Je suis toujours en attendant des renforts d'Europe. (...) J'ai donné ordre au général Brunet d'arrêter Morgan, Vernet et Dessalines. C'est ici une guerre à mort entre les 2 couleurs et il est bien malheureux que le gouvernement ne m'ait jamais envoyé ici assez de forces pour frapper de grands coups. Mais nous n'en aurons pas moins St Domingue. (...) Vous avez à faire au Port au Prince à des habitants remuants. Contenez-les par la crainte si vous ne pouvez les diriger par leur intérêt. Il était dit citoyen général que la dernière campagne de l'armée française serait la plus pénible. Tâchons qu'elle soit aussi la plus glorieuse et la plus utile.*

A la mi-octobre, Leclerc se trouve dans une situation désespérée, assiégé dans la ville du Cap par les troupes rebelles commandées par Clervaux et Pétion. Le 16 octobre, l'arrivée miraculeuse de renforts de France conduite par le général Watrin poussera les rebelles à lever le siège. La ville du Cap est sauvée.

Au Q.G. du Cap 24 vendémiaire (16 octobre). *Je vous ai prévenu (...) des désertions de mes troupes noires qui s'étaient réunies en armes contre moi. Hier 23 un corps de 1300 hommes environ (...) m'a attaqué au haut du Cap. Je n'avais pas plus de 350 européens pour défendre le Cap. Aussi le haut du Cap, et le morne Jean Pierre Michel fut enlevé de suite et notre artillerie prise. (...) Je fis marcher une partie de la garde nationale du Cap pour aller renforcer la position de Charrier où nous tenons. La cavalerie hongroise exécuta une charge qui réussit bien. L'ennemi fut repoussé au-delà des lignes du haut du Cap mais il continuait à tenir la position Jean Pierre Michel. Trois attaques furent dirigées sur ce point mais infructueusement. Je fis diriger un obusier sur ce point. Des obus dit dirigés l'ont fait évacuer avec précipitation. J'ai poursuivi l'ennemi dans sa fuite et je lui ai fait du mal, nous avons repris notre artillerie à l'exception de 3 pièces de 4 (...) Il paraît que les mulâtres connaissant notre faiblesse ont cru pouvoir emporter facilement le Cap et s'emparer de l'autorité à St Domingue. CHRISTOPHE nous a quitté aussi, il avait avec lui 150 hommes. Il m'a fait dire qu'il ne voulait pas servir avec nous mais qu'il ne servirait pas contre nous. Pendant l'affaire il est resté spectateur attendant l'événement pour se décider et cette nuit il s'est retiré. Je pense qu'il va se jeter vers le fort Dauphin que je fais évacuer pour s'y former une puissance. Les noirs des montagnes ne sont pas d'accord avec les mulâtres. Il paraît qu'il y a de la désunion entre eux. (...) Prenez garde aux mulâtres, méfiez-vous en ils vont tous vous manquer. Du moment qu'ils nous voient dans une position difficile, ils vont chercher à ressaisir l'autorité. Faites arrêter impitoyablement et détenir tous les hommes que vous craignez. Prenez garde à votre gendarmerie où vous avez beaucoup de noirs et de mulâtres. (...) Armez complètement le fort national. (...) Arrangez vous de manière à ne pas laisser tomber une seule pièce de campagne ni armes ni munitions dans les mains des rebelles, car vous devez être fortement assailli au Port Républicain sous peu de jours si vous ne l'êtes déjà. Armez la garde nationale du Port Républicain. Mettez-y très peu de mulâtres et seulement des noirs libres. Je serai peut-être encore attaqué cette nuit. Je me défendrai de mon mieux. Mais je suis tellement faible que je ne puis répondre de rien. (...) Le général Watrin arrive, il m'annonce des troupes et un sabre d'honneur pour vous. Le gouvernement vous a rendu justice en accédant à la demande que je lui en avais faite. Nous avons beaucoup fait, mon cher général, mais il nous reste beaucoup plus à faire. Soyons toujours à la hauteur des grandes choses que nous avons.*

10000/15000

216. Correspondance du général Rochambeau au général Leclerc

Donatien ROCHAMBEAU. 5 L.A.S. ou L.S., 4 février-28 octobre 1802 ; 6 pages in-4 et 4 pages in-fol., 2 adresses, en-têtes et une vignette (petite déchirure à une lettre).

Au Fort-Liberté 15 pluviôse X (4 février). *L'adjudant commandant Andrien a envoyé au général Dugua l'état de l'artillerie que nous avons pris sur les rebelles. Nous avons déjà plus de cinquante pièces de canon de siège de campagne, beaucoup de poudre (...) Mon aide de camp le capitaine Azier vous apporte les drapeaux dont nous nous sommes emparés. (...) Nous avons besoin de chirurgiens et de médicaments pour soigner nos malades et nos blessés (...) Il est étonnant que ces braves gens aient réussi sans artillerie en aussi peu de temps à escalader des forts de ce genre...*

Au Q.G. du Port-Républicain 9 thermidor (28 juillet). (...) *Dessalines, Charles Belair* : ces deux hommes fourbes et artificieux, méditent dans l'ombre de nouveaux crimes, cherchent à nous tromper par les apparences (...) Je vais m'assurer de tous ceux qui suivent en les faisant arrêter par tout où on pourra les atteindre. *Ambroise Nounou* (...) est commissionnaire des noirs de la montagne et recèle tous leurs vols qu'il vend comme le produit de ses habitations. *Louis La Douceur dit Bauchamp* (...) était capitaine de dragons, la terreur des noirs. Lors de notre arrivée, il a brûlé son quartier et fait cerner les blancs, qu'il a fait massacrer à Chéri. Il est très dangereux, très subtil. Il demeure chez Marie Jeanne Lafite sa sœur, aussi méchante que lui. Il est grand camarade de Nounou (...) *Georges*, deux frères, très mauvais sujets, faisant agir les noirs pour voler, faisant ce métier depuis 91. Ils ont voulu assassiner Gergan, gérant de l'habitation Dau, et ont emmené les cafés. (...) *Louis Leroux, In Bte Leroux, Prospère orfèvre, de l'Arcabaye, tous trois mulâtres, partisans de Rigaud, très dangereux et provoquant sans cesse au meurtre et à l'incendie. (...) Letellier, secrétaire de Dumortier, voué aux noirs et assassin. Caclel, mulâtre, secrétaire de l'Amour de Rance, c'est tout dire. Desjables Greffin, ancien secrétaire de l'Amour de Rance, monstre couvert de crimes. Chanlatte, père et fils, à Jacmel. Il est très urgent de s'en assurer, pour la tranquillité de ce quartier. Le général Martial Besse que vous avez rappelé au Cap, mon général, est selon mon opinion un de ces hommes plutôt nuisibles qu'utiles à la colonie ...*

ON JOINT un cahier manuscrit avec corrections autographes de **ROCHAMBEAU**, intitulé *Journal de la division Rochambeau jusqu'à l'époque de la prise de la crête à Pierrot*, 22 pages in-4.

Très intéressant document qui relate de façon précise le débarquement et les attaques menées par la division commandée par le général Rochambeau, dans la partie nord de l'île aux environs du Port-au-Prince, entre le 30 janvier et le 22 mars 1802.

Nous partîmes de la rade de Brest le 23 frimaire à 8 heures du matin notre escadre était commandée par l'amiral Villaret Joyeuse transportant avec elle le capitaine général Leclerc, général en chef, sur le vaisseau l'Océan. (...) Le 10 pluviôse nous arrivâmes à la vue de la presqu'île de Samana dépendante de l'île de St Domingue. Là nous retrouvâmes le vaisseau le Mont Blanc (...) le 11 et le 12 arrivèrent successivement divers vaisseaux qui nous avaient perdu dans la brume (...) nous y trouvâmes de plus l'escadre de Rochefort sous les ordres du contre-amiral Latouche-Tréville et la division de l'Orient, en tout 47 voiles. (...) Le 14 (...) un détachement de canoniers de la marine et quelques sapeurs opéra un débarquement (...) fut accueilli par des coups de fusil, qui loin de ralentir les troupes, ne firent qu'accélérer leur débarquement (...) le général Rochambeau se mit en marche pour le Cap avec la division forte d'environ deux mille hommes...

Plus une lettre anonyme, en rade du Fort-Dauphin 14 pluviôse an 10 (3 février 1802).

2000/2500

PHILIPPE ROUILLAC

Commissaire Priseur

Expert près la Cour d'Appel

217. **Marine – Correspondance du vice-amiral Latouche-Tréville au général Rochambeau**
Louis René Levassor comte de LATOUCHE-TRÉVILLE (1745-1804) contre-amiral. 11 L.A.S. et 1 L.A., 3 février 1802-19 octobre 1803 ; 17 pages in-4 ou in-fol., en-têtes et vignettes.

Au Port-Républicain 13 germinal X (3 avril 1802). *Je vous écris ces deux mots mon cher général d'un bignon où je souffre les douleurs d'un damné, à la suite d'un ténésme de douleurs hémorroïdales (...) Je suis grabaté de manière à ne pouvoir aller valser même chez mes voisines ; je pense que la danse ne sera pas précisément ce qui vous occupera le plus. Vous laisserez danser vos jeunes gens et vous agirez envers le beau sexe comme vous le faites envers l'ennemi plus offensivement...*

Au Môle, 10 thermidor (29 juillet) (...) *J'ai été quinze jours dans la plus cruelle angoisse n'ayant aucune nouvelle de Port-au-Prince, et ce n'est que par des nouvelles indirectes du Cap et de Jacmel que j'ai su que vos amis de la colonie dont vous êtes l'espoir pouvaient se flatter de vous voir conserver à leurs vœux et à leur bonheur. (...) Vous avez assez pris sur l'ébène, ménégez-vous pour le blanc de Paris. (...) J'ai perdu la pauvre Silphide, elle ne pouvait exister avec la maladie qui l'a mise au tombeau. Mon premier mariage dans la colonie n'a pas été heureux, vous qui avez été de la secte des multipliant, vous n'avez pas éprouvé les ennuis du veuvage...*

En rade du Cap, à bord du vaisseau *le Duguay-Trouin*, 9 brumaire (31 octobre). *J'ai appris mon cher général avec autant de plaisir votre arrivée au Port-au-Prince que les succès de vos armes. Votre présence vaut une armée (...) Notre position a été très critique pendant quelques instants, mais l'évacuation des différents points de la côte nous ayant ramené quelques troupes, nous sommes en mesure de nous maintenir au Cap, chose que j'ai cru un instant problématique. (...) j'ai adopté le système des évacuations, j'évacue sur les isles désertes du débouquement tous les héros basanés, barbouillés et parmi eux quelques amazones, comme il n'y a pas d'embarcation, qu'une seule barque au pays où je les envoie, je ne crains pas qu'ils en reviennent. Ma déportation s'élève déjà à 800, j'ai dans ce moment toute la gendarmerie ténébreuse. On purge le Cap d'une manière sûre. Je présume que vous en ferez autant de votre côté. Un bâtiment arrivé hier ici en 33 jours de Nantes a annoncé que l'on s'occupait de faire passer 40 mille hommes aux colonies. J'espère qu'avant un mois nous verrons paraître la tête des colonnes. Le général en chef est malade. Depuis quelques jours il allait mieux. Il s'est imprudemment livré au travail avant son entier rétablissement. La fièvre la reprit, il n'y a pas de danger, mais dans les circonstances, cela ajoute à nos embarras. (...)*

11 brumaire (2 novembre) *Je vous expédie mon cher général un petit bâtiment pour vous prévenir de la mort du général en chef Leclerc arrivée cette nuit à une heure ; vous trouverez ci-joint un précis de ses dernières volontés. Je vous expédierai demain matin la frégate l'Embuscade pour vous aller prendre...*

ON JOINT :

- 2 manuscrits autographes de Latouche-Tréville : *Nottes indicatives de quelques moyens pour rétablir et assurer la culture de St Domingue après la soumission des rebelles* (4 pages in-fol.), et *Travail de la marine, matériel* (4 pages in-fol., signé).

Déclarer libre et leur en donner le diplôme dans les anciennes formes, tous ceux qui ont resté constamment attachés à la République (...) Confirmer la liberté accordée aux nègres et gens de couleur qui en jouissaient avant la Révolution (...) Déporter sans retour tous ceux qui étant esclaves avant la Révolution ont porté les armes et abandonnés leurs habitations. Condamner à mort tous les anciens libres qui n'auraient pas profité de l'amnistie dans les 10 jours qui leur sont offerts...

- L.A.S., au maréchal de Rochambeau, Marseille 26 vendémiaire XII (19 octobre 1803), 2 pages in-4.

(...) J'ai laissé le général Rochambeau dans la meilleure santé, dans une position difficile mais que son courage et sa constance sauront surmonter. Je ne me serais certainement pas séparé de lui dans ces circonstances difficiles, s'il n'avait été que trop certain qu'un séjour plus prolongé à St Domingue n'aurait coûté la vie ne pouvant me relever de la longue maladie dont j'ai failli être victime. Je me suis flatté que mon arrivée à Paris ne lui serait pas inutile en faisant connaître au chef du gouvernement dans les plus grands détails la position de St Domingue, de ses défenseurs. Elle est bien pénible, elle serait désespérée si on ne se bâte pas de faire passer des secours pécuniaires. (...) 2000/3000

218. **Marine – Lettres de l'amiral Villaret-Joyeuse**

Louis Thomas VILLARET de JOYEUSE (1747-1812) amiral et commandant des forces navales expéditionnaires, puis capitaine général de la Martinique et dépendances à partir d'avril 1802.

- L.A.S. au général Leclerc, à bord du vaisseau amiral *l'Océan* 11 février 1802 ; 3 pages in-4, en-tête et vignette.
- De retour en grâce en 1801 après son exil à la suite du coup d'état du 18 fructidor, l'amiral Villaret-Joyeuse reçoit le commandement des forces navales à destination de Saint-Domingue.

(...) Caracol me paraît si pressé qu'il me paraît convenable d'y faire passer quelques hommes de la division de Rochambeau que je lui remplacerais demain en battant l'arrière banc sur les vaisseaux. La Mignonne est partie ce matin pour Montchrist. La Bayonnaise partira demain pour aller renforcer le fort Dauphin où il y a beaucoup de malades. Je vois avec douleur que Magon n'est pas mieux en vivres que moi. Nos vaisseaux n'ont que deux mois en pain et farine ; et encore faut-il en défalquer le biscuit avarié qu'on trouve toujours au fond des soutes. (...) Je vous envoie le secrétaire de Toussaint Louverture si vous jugez à propos de me le renvoyer, je le ferai passer sur le vaisseau prison. Les événements du bourg du Trou et les pourparlers du général Kerversau me donnent du noir, mais il y a déjà quelques temps que nous ne sommes pas sur des roses. Soyez toujours convaincu mon cher général que le dernier homme de mon escadre sera sacrifié à vos succès.

- L.S., au général Rochambeau, Fort de France 30 avril 1803 ; 4 pages in-4, en-tête et vignette.

Les Anglais occupent la Martinique jusqu'en 1802, date à laquelle le traité d'Amiens rend l'île à la France. Villaret-Joyeuse est nommé Capitaine général de l'île Martinique et dépendances en avril 1802.

(...) Vous êtes sans doute informé des discussions qui se sont élevées entre le gouvernement français et le cabinet britannique, discussions, qui d'après le message du roi d'Angleterre au parlement (en date du 8 mars dernier) ont pris un caractère assez menaçant. (...) Quoiqu'il en soit les Anglais trouveront à la Martinique des moyens de défense qu'elle n'avait pas au commencement de la Révolution ; c'est-à-dire une réunion générale des habitants, animés d'un excellent esprit, et rendus à leur ancienne affection pour la métropole et pour son gouvernement. (...) Vous êtes chargé des destinées futures du commerce français et de l'existence de toutes nos colonies ; car le poids immense de St Domingue entrainerait les autres dans une ruine commune, si votre sagesse et votre courage ne la prévenaient pas. (...) Tous les yeux sont fixés sur vous, et la nouvelle république d'un renfort de 15 000 hommes arrivés à St Domingue est, après celle de la paix, la plus heureuse qu'on pût recevoir aux isles du Vent. Quant à moi, général, j'ai depuis longtemps reconnu que si la malheureuse colonie de St Domingue pouvait être rendue à la paix et à l'ordre, c'était par vous... 800/1000

PHILIPPE ROUILLAC

Commissaire Priseur

Expert près la Cour d'Appel

219. **Armée – Correspondance du général Dugua, chef de l'état-major.**
Charles François Joseph DUGUA (1744-1852) général de division et chef de l'état-major général.
2 L.A.S. et 5 L.S., 1er mars-11 août 1802 ; 13 pages in-4 ou in-fol., en-têtes et quelques vignettes (quelques défauts).
Q.G. de la Chaumière 17 messidor X (6 juillet 1802). *D'après la nouvelle distribution des commandements et des troupes qui vient d'être arrêtée par le général en chef, vous aurez sous vos ordres, mon cher général, le département du sud et celui de l'ouest, en exceptant de ce dernier la partie que commandait le général Brunet. Vous aurez sous vos ordres les généraux ci-après : les généraux de division Desbureaux et Dessalines, les généraux de brigade Boyer, Charles Belair, Clairvaux, Laplume, Rey et l'adjudant commandant Darbois faisant fonctions de général de brigade. Vous aurez sous votre commandement les troupes désignées de l'autre part : le bataillon de la 90^e, le bataillon de la 56^e, le bataillon de la 19^e légère, le bataillon de la 15^e légère, le bataillon de la 68^e, la 5^e légère, le bataillon de la 71^e, le bataillon de la 79^e. Plus les différents corps de noirs qui sont ou devront être incorporés à la suite de ces bataillons. Ces troupes devront être disposées ainsi qu'il suit : Division du général Dessalines qui conservera les limites qui lui ont été déjà assignées : 5^e légère et 71^e de ligne plus les troupes noires attachées à ces deux corps. Le général Rey sera employé à cette division. Vous pourrez donner le commandement de l'arrondissement du Port Républicain ou de celui de Jacmel au général Boyer. Vous pourrez placer le général Clairvaux à Léogane. Vous tiendrez au moins un bataillon dans chacun des points de Jérémie et de Jacmel, en raison de leur salubrité. (...) tout homme chez lequel il sera trouvé un fusil ou de la poudre, dix jours après l'affiche de votre proclamation, sera puni de mort ; les exécutions auront lieu devant l'atelier, si c'est un cultivateur ; et dans la place publique, si c'est un habitant d'une ville ou d'un bourg. (...) Vous ferez également fusiller impitoyablement tous ceux qui chercheraient à former des partis, et insurger les ateliers, et en exemple devront toujours se faire de manière à inspirer la plus grande terreur.*
Q.G. du Cap 1er thermidor (20 juillet). (...) *Le moment où j'aurai le plaisir de vous rejoindre n'est peut-être pas très éloigné. Si ma jambe s'obstinait, comme elle a fait jusqu'à présent à ne pas se fermer, je ne pourrais pas accompagner le général en chef dans la partie espagnole, et alors j'irais au Port au Prince avec Madame Leclerc. Vous pensez comme moi qu'il ne serait pas agréable d'y être entouré des miasmes de la maladie. (...)* **1000/1200**
220. **Armée – Correspondances d'officiers généraux**
Réunion de lettres et rapports militaires d'officiers généraux adressés au général Leclerc ou à Rochambeau, 1802-1803.
- **Joseph Louis d'ARBOIS de JUBAINVILLE** (1764-1803) général de brigade.
- L.A.S. et L.S. au général Leclerc, aux Cayes 6 mars 1802 ; 4 pages in-8 et 7 pages in-4.
(...) *en vous donnant mon opinion sur le général BOUDET, opinion trop fondée et dont les preuves fourmillent entre mes mains, je n'ai nulle intention de vous faire partager mon ressentiment contre lui (...) le général Boudet a eu le bonheur, qu'elle qu'en soit la cause, de sauver une ville importante et un département tout entier. C'est une bonne fortune dont il n'était pas digne, mais dont il jouit enfin. (...) Quant à moi mon général, je ne puis plus servir sous ses ordres et cet homme est aussi vil à mes yeux que le fut autrefois Brune aux vôtres, lorsque vous vous éloignâtes de lui avec mépris...*
- 2 L.A.S. et 4 L.S. au général Rochambeau, 18 mai 1802-29 mars 1803 ; 10 pages in-4, en-têtes et quelques vignettes.
Le général Darbois reçut le commandement de la partie sud de Saint-Domingue, étant l'un des acteurs de la prise de Tiburon en février 1803. Jérémie 28 floréal X (18 mai 1802) : (...) *la publication de la paix générale a été faite avec autant de pompe et de solennité qu'en comporte la commune de Jérémie. La municipalité en écharpe et escortée de détachement de troupes à pied et à cheval, l'a elle-même proclamée par toute la ville. L'artilleur de la rade et des forts a fait des salves et tous les bâtiments de l'état et du commerce ont été pavés. Ce soir la ville sera illuminée et un bal public terminera la fête. Les troupes coloniales et blanches (...) ont reçu en gratification une demi-bouteille de vin et une demi-livre de viande. Demain nous nous réunirons en banquet civique pour célébrer cette heureuse paix...*
 - **François Marie Sébastien PAGEOT** (1766-1834) général de brigade. 3 L.A.S. et 5 L.S., 12 mars 1802-28 mars 1803 ; 16 pages formats divers, en-têtes (mouillures).
Rapports des opérations militaires dans le secteur de Jacmel.
 - **Pierre DEVAUX** (1762-1819) général de brigade. 8 L.A.S. ou L.S., 4 juin-20 juillet 1802 ; 26 pages in-4, en-têtes.
Rapports de tournées concernant le désarmement, le retour au travail des agriculteurs, surveillance et tentatives d'arrestation du rebelle l'Amour de Rance, arrestation et exécutions de brigands.
Au Port-Républicain 9 messidor X (28 juin 1802) (...) *j'ai fait fusiller à la Croix des Bouquets le nommé Maurice capitaine de section de la Montagne Terrible, et sous-lieutenant Jean-Pierre. Tous deux recrutant et cherchant à détourner les habitants de leurs travaux, ils étaient reconnus pour de très mauvais sujets. J'ai reçu plusieurs lettres anonymes qui avaient pour but que l'Amour de Rance formait un rassemblement (...) j'espère découvrir cette trame, il est une foule de coquins au Port Républicain qui ne cherchent qu'à y mettre le désordre, en disant que nous avons fait arrêter Dessalines, que tous ceux qui ont pris les armes pour Toussaint seront fusillés, qu'il faut que les noirs soient des esclaves ; (...) enfin des propos les plus alarmants et les plus dangereux...*
 - **Pierre François Joseph BOYER** (1772-1851) général de brigade, chef de l'état-major général. 4 L.A.S. et 1 L.A., au Cap et Port-au-Prince 25 juin 1802-4 avril 1803 ; 5 pages in-4 et 7 pages in-fol., en-têtes.
Lettre officielle annonçant à Rochambeau le décès du général Leclerc qui l'a désigné pour lui succéder.
Au Cap 11 brumaire XI (2 novembre 1802). *C'est la douleur dans l'âme, que j'ai l'honneur de vous rendre compte, citoyen général, du plus fatal événement : le général en chef Leclerc n'est plus ; il a terminé sa carrière à minuit et un quart du 11 de ce mois. Je vous transmets ci-joint copie de ses dernières volontés relativement à la distribution des commandements ; vous y verrez, citoyen général, qu'il vous a choisi pour le remplacer comme capitaine général et comme général en chef de l'armée ...*
 - **François Marie de KERVERSAU** (1757-1825) général de brigade et commandant en chef de la partie Est de Saint-Domingue (ancienne partie espagnole). 2 L.A.S., 5 L.S. et 1 L.A., 6 juillet 1802-30 mai 1803 ; 8 pages in-4 et 16 pages in-fol., quelques en-têtes et vignettes.
Décès de Leclerc, administration de Santo Domingo, rapports militaires, etc.
 - **Pierre François Gilbert de CASTELLA** (1753-1825) général de brigade. L.A.S., au Fort-de-France 28 août 1802 ; 1 page in-4.
 - **Ladislas François Constantin JABLONOWSKI** (1769-1802) général de brigade, commandant les légions polonaises. 2 L.A.S. et 1 L.S., 4 septembre-11 novembre 1802 ; 3 pages in-8 et 2 pages 1/2 in-fol., vignettes et en-tête *Brigade Polonaise*.

PHILIPPE ROUILLAC

Commissaire Priseur

Expert près la Cour d'Appel

A l'Artibonite 17 fructidor XI (4 septembre 1802) (...) *DESSALINES paraît rendre de grands services pour le moment, il vient de faire mettre bas les armes à 180 rebelles, fait dont il me prévient officiellement. Tandis qu'aucun de ces brigands ne les ont encore déposés. Les troupes noires de Dessalines se sont portées en masse à la potence du bourg et l'ont brûlé à sa barbe. Les gardes nationales de la Petite Rivière et celles des Vêrettes sont peu disposées à suivre ce général par qui elles ont été requises (...) je n'aurai certes point heurté de front Dessalines, je m'en serais servi. Je l'aurais ménagé ; mais je n'aurais jamais mis une confiance sans bornes en lui. Il protège visiblement tous les coquins et cherche à rendre suspect les honnêtes gens...*

- **Jean Pierre Marie LAVALETTE du VERDIER** (1767-1804) général de brigade.
 - L.S. au général Leclerc, Port-au-Prince 7 octobre 1802 ; 7 pages in-fol. Rapport sur l'évacuation de St Marc.
 - 5 L.A.S. et 4 L.S. au général Rochambeau, 18 octobre 1802-27 septembre 1803 ; 29 pages in-4 et 11 pages in-fol., en-têtes (mouillures). Rébellion de Charles BELAIR, rapports militaires sur la partie sud...
 - 3 copies de lettres adressées au général Brunet, 5 octobre-6 novembre 1803 ; 9 pages in-fol. Récit de l'évacuation des troupes françaises de Saint-Domingue en novembre 1803.
- **Philibert FRESSINET** (1769-1821) général de brigade.
 - 4 L.A.S. au général Rochambeau, 23 octobre 1802-13 juin 1803 ; 10 pages in-4. Rapports des opérations militaires dans les environs de Saint-Marc.
 - L.A. au général Brunet, Spanish-Town (Jamaïque) 28 octobre 1803 ; 8 pages in-fol. Récit de l'évacuation de Jérémie.
- **François Joseph Pamphile de LACROIX** (1774-1841) général de brigade. L.A.S., à l'habitation Doubrier (île de la Tortue) 25 février 1803 ; 4 pages in-fol., vignette et en-tête (mouillures et manques). Récit détaillé de l'attaque subie dans la nuit du 29 ventôse (18 février) se rapportant à l'affaire Labatut, affaire qui illustre la plus grande spoliation orchestrée au profit de quelques officiers supérieurs français.
- **Jacques BOYÉ de L'ISLE** (1766-1838) général de brigade. 2 L.A.S., 26 mars et 6 octobre 1803 ; 1 page in-4 et 1 page 1/2 in-fol., en-tête (mouillures).
- **Pierre THOUVENOT** (1757-1817) général de brigade, chef de l'état-major général. 3 L.A.S. et 1 L.A., 29 avril-15 septembre 1803 ; 12 pages in-fol., en-têtes. Rapport de tournée des hôpitaux, demande de mariage, accusation de conjuration contre Rochambeau, disgrâce...
- **Jean Louis FERRAND** (1753-1808) général de brigade. L.A.S., Montechrist 11 octobre 1803 ; 3 pages in-fol. 1500/2000

221. Lettres de généraux adressées à Rochambeau

- **Jacques François MENOUE** (1750-1810) général de division à l'armée d'Égypte, 2 L.S., 9 mars et 30 mai 1802 ; 2 pages in-4 et 2 pages in-fol., adresse.

Marseille 18 ventôse X (9 mars 1802). *Salut et amitié, mon cher général, il semble qu'une fatalité toujours constante nous sépare l'un de l'autre. Pendant que j'étais en Egypte, tu étais en Italie ; actuellement que je suis rentré en France, tu es parti pour les Antilles. Je t'y souhaite joie, santé, prospérité. Tu connais bien les colonies, tu y rendras des services importants. J'ai été obligé de capituler dans une dont la possession eut été bien importante pour la France (...) Au reste je n'ai rien à me reprocher, je n'ai rendu la ville d'Alexandrie que lorsqu'il n'y existait plus ni vivres ni eau, et que les troupes y étaient réduites à moins de 1800 hommes, encore presque tous scorbutiques. J'étais attaqué sur terre par 30 000 hommes et sur mer par environ 200 bâtiments de guerre de toute grandeur. ...*

Paris 10 prairial (30 mai). *... quand je quitte l'Afrique pour venir t'embrasser en France, je te trouve parti pour l'Amérique. (...) J'ai appris avec grand plaisir tes succès dans les Antilles, et je puis t'assurer que le premier Consul a pour toi toute l'estime et la considération que tu mérites. Il y a trois jours que j'ai parlé de toi avec lui pendant plus d'une heure ...*
- **Nicolas Charles OUDINOT** (1767-1847) général de division, inspecteur général de cavalerie. 2 L.A.S., Paris 27 novembre et 5 décembre 1802 ; 1 page in-4 et 2 pages in-fol., en-tête.

... en applaudissant à votre si juste nomination, j'ai ajouté le vœu le plus sincère pour votre conservation, avec elle vous aurez bientôt fait fin des ennemis que vous avez déjà su vaincre dans tant de circonstances. ...
- **Louis Marie de NARBONNE LARA** (1755-1813) ancien ministre de la guerre, général de division. L.A.S., Paris 30 janvier 1803 ; 1 page in-4
Je t'ai écrit directement mon ami pour te demander bien humblement et bien instamment de m'empêcher de mourir de faim. (...)

JOINT : 2 L.A.S. par Louis Auguste des Ursins d'**HARVILLE** (1749-1815) général et beau-frère du général Rochambeau, à Paris, 25 mai 1802 et 4 mars 1803 – L.A.S. par Charles **MORARD de GALLES** (1734-1813) général de division, Paris 24 février 1803 – L.A.S. par **Charles Malo comte de LAMETH** (1757-1832), ancien officier dans l'armée de Rochambeau en Amérique, général de brigade, Osny près Pontoise 27 juin 1802 – L.A.S. et note autographe par Jean Charles **de LASTEYRIE du SAILLANT** (1768-1833) chambellan de Napoléon, 16 octobre 1802 – L.A.S. par Mathieu comte de **DUMAS** (1753-1837) ancien aide-de-camp du maréchal de Rochambeau à Yorktown, général et conseiller d'état, Paris 31 janvier 1803 (vignette) – L.S. par **PUISIEUX HAUTAVOINE** (?) femme de théâtre ?, Paris 9 mars 1803 – L.S. par Alexandre **BERTHIER** (1753-1815) ministre de la Guerre, Paris 9 avril 1803 (déchirures et mouillures) ; et P.S. (commission d'aide-de-camp), Paris 21 octobre 1802 (grande vignette de Roger) – 2 L.A.S. par Louis-Gustave **DOULCET de PONTÉCOULANT**

PHILIPPE ROUILLAC

Commissaire Priseur

Expert près la Cour d'Appel

(1764-1853) préfet de la Dyle, Bruxelles 12 mars 1803 – L.A.S. par Edme **QUENEDEY des RICETS** (1756-1830) peintre et graveur au physionotrace, Paris 25 mars 1802 – L.A.S. par de **MARS** propriétaire à Saint-Domingue, Paris 26 avril 1802 – L.A.S. par Michel **FOUCAULT** (?-1821) propriétaire terrien, époux de Marie Elisabeth LERAY de CHAUMONT, fille de l'intendant des Invalides, au Plessis St Amand 23 mai 1802 – L.A.S. par Charlotte Félicité **TRUITIÉ** veuve de Jean Louis comte de **BOULAINVILLIERS**, à Fontaine secrétaire du général Rochambeau, Rouen 8 novembre 1802 – L.A.S. par Philippe Guillaume **vicomte de FORBACH des DEUX-PONTS** (1754-1807), colonel en second, blessé à Yorktown en 1781, Paris 17 janvier 1803. **800/1000**

222. Armée – Correspondances d'officiers mulâtres ou noirs au général Rochambeau

- **Pierre LAPLUME** (?-1803) général de brigade noir.
- L.S. au général Boudet, aux Cayes 30 avril 1802 ; 2 pages in-4, en-tête (mouillures).
Lettre d'adieu au général Boudet en partance pour les Iles du Vent.
- 8 L.S. au général Rochambeau, 7 novembre 1802-9 mars 1803 ; 27 pages in-4 ou in-fol., en-têtes (quelques mouillures).
Rapports d'opérations militaires dans la région des Cayes.
- **Martial BESSE** comte de Sainte-Suzanne (1759-1816) général de brigade mulâtre. L.A.S., Saint-Marc 19 juin 1802 ; 4 pages in-fol., en-tête.
Rapport sur le désarmement, état de délabrement de l'hôpital, problèmes de ravitaillement.
- **Charles BELAIR**, général de brigade noir et neveu de Toussaint Louverture. L.A.S., Véréttas 22 août 1802 ; 1 page in-fol., en-tête. **800/1000**

223. Armée – Correspondances d'officiers au général Rochambeau

- **Alexandre François Auguste, comte de GRASSE-TILLY** (1765-1845) capitaine de cavalerie, membre éminent de la franc-maçonnerie et fils du célèbre amiral. 7 L.A.S., au Cap 4 mai 1802-10 septembre 1803 ; 11 pages in-4 ou in-fol., quelques en-têtes.
Sollicitation pour l'obtention d'un poste d'officier supérieur dans la gendarmerie.
28 prairial X (17 juin 1802). *Un officier général soit de votre division ou de l'armée de St Domingue a répandu le bruit ici que vous m'en vouliez sur plusieurs propos que j'avais tenus (...) Il paraît que la calomnie exerce contre moi son poison. C'est la jalousie je crois qui l'excite contre un homme qui de sa vie n'a rien eu à se reprocher. Je viens encore d'éprouver ces coups auprès du général Leclerc. J'étais employé ou je devais me regarder comme tel dans la gendarmerie une place d'officier supérieur m'y était destinée, par une fatalité attachée à mon nom, je me trouve par ordre du général rayé du dessus de la liste des officiers à employer, l'on me dit encore que c'est pour des propos l'on me renvoie ma pétition, l'on ne m'écoute pas et je suis réformé. (...) Qu'ai-je fait ? Voilà mon crime, des papiers anglais annoncent à notre colonie qu'une armée formidable doit arriver commandée par le Gal Rochambeau, cette nouvelle me met au comble de la joie, je vois cette nouvelle se répandre dans la ville (...) mes amis et moi nous disposons tout pour être à même de vous faciliter en cas d'opposition votre entrée dans le Cap, discret comme je devais l'être dans un pareil cas, malgré tout des poltrons me dénoncent, et me voilà plongé dans un cachot et aux fers...*
- **Génie militaire**
 - **Antoine MOULUT** (1761-1825) chef de brigade, sous-directeur du génie du Nord. 3 L.A.S. et 2 L.S. dont un *Mémoire abrégé sur les fortifications du Cap* et un *Mémoire succinct sur la nécessité de palissades ou de fermer la ville du Cap par une enceinte continue*, 1er décembre 1802-2 septembre 1803 ; 4 pages in-8 et 21 pages in-fol.
 - **LUZY** chef de brigade, commandant l'arme du génie. 2 L.A.S., au Cap 1^{er}-5 septembre 1803 ; 1 page in-8 et 1 page in-fol. Joint *Carte figurative des habitations destinées à faire du sirop dans la plaine du bourg de la Petite Anse*, plume et aquarelle, sur papier calque, 45 x 30 cm.

ON JOINT : 2 L.A.S. et 2 P.S. par Marie Martin Antoine **ANDRIEU** (1768-1802) adjudant-général, chef de l'état-major des divisions de l'Ouest et du Sud, 1er mars-12 mai 1802, dont copie conforme de lettre de Leclerc à Dessalines – 3 L.A.S. par **DAOUST**, adjudant-commandant, sous-chef de l'état-major général, 10-22 mars 1802 – 16 L.A.S. par Pierre **PANISSE**, chef de brigade et commandant la place de Port-Républicain, beau-frère du général Fressinet, 15 septembre 1802-19 octobre 1803 ; 50 pages in-4 ou in-fol. dont de nombreux rapports sur la situation militaire – L.A.S. par **SACQUELEU**, adjudant-général, chef de l'état-major de la division d'Artibonite et du Sud, au Port-Républicain 2 novembre 1802, annonce du décès du général Watrin. – L.A.S. par **NETHERWOOD**, chef de brigade, premier aide-de-camp du général Rochambeau, 2 décembre 1802 – L.A.S. par **DELPECH**, chef de bataillon, commandant d'arrondissement du Petit-Goave, au Petit-Goave 11 février 1803 – L.A.S. par **BRUNIER**, capitaine adjudant, à la Tortue 27 février 1803 – L.A.S. par François **FÉLIX**, chef de brigade, directeur

PHILIPPE ROUILLAC

Commissaire Priseur

Expert près la Cour d'Appel

de l'artillerie du Cap, au Cap 18 avril 1803 – 2 L.A.S. par **DUMONT**, adjudant-commandant, au Fort-Dauphin 24 juin-15 juillet 1803 (très abîmées) – L.S. par Joseph **VALDONY**, chef de brigade, commandant d'armes, 18 juillet 1803 – L.A.S. par **MAILLARD** chef de l'état-major de la division du Nord, 23 juillet 1803 – 2 L.A.S. de **LUX**, chef de brigade, commandant la 5e d'infanterie légère, 22 août 1803 – L.A.S. par **BERGER**, chef de brigade, Port-au-Prince 27 septembre 1803 – L.A.S. par Gilbert **NÉRAUD**, adjudant-commandant, commandant la garde du général Rochambeau, au Cap 15 novembre 1803. Plus une affichette imprimée au Cap (32 x 39,5 cm). 1000/1200

224. Armée – Correspondance du général Brunet à Rochambeau.

Jean Baptiste BRUNET (1763-1824) général de division. 7 L.A.S., 10 L.S., 1 L.A. et 3 P.S., 11 mai 1802-24 décembre 1803 ; 60 pages in-4 ou in-fol., en-têtes.

Très intéressante correspondance relative au traquenard monté par les généraux Leclerc et Brunet pour capturer Toussaint Louverture et ses proches, au désarmement, à l'épidémie, rapport sur les opérations militaires, articles de la capitulation entre Brunet et Cumberland...

Q.G. de Saint-Marc 30 floréal X (20 mai 1802) (...) *Le général DESSALINES est arrivé hier ici à 4 heures du soir avec 1100 hommes de troupes (...) Charles BELAIR est aussi venu avec Dessalines. J'ai donné à dîner à ces messieurs et les ai beaucoup amadoué pour les faire un peu jaser. Ils disent ne pas aimer beaucoup TOUSSAINT, qu'il est l'auteur des pertes qu'ils ont éprouvées, qu'ils avaient été trompés puisqu'ils n'avaient pas eu connaissance de l'arrêté des consuls concernant Toussaint, que sûrement s'ils l'avaient eu qu'ils n'auraient pas tirés un coup de fusil. Ils me montrent assez de confiance. (...) Madame Dessalines est arrivée aujourd'hui. Comme on nous l'a dit, c'est une belle négresse, qui me paraît bonne femme et qui ne dément pas la réputation qu'elle s'est faite par la douceur qui la caractérise. Je l'aurai à dîner ce soir et aurai pour elle tous les égards que vous me connaissez pour les dames qui ont bon cœur. (...) le général Dessalines s'est enfin ouvert à moi et me dit que Toussaint ne s'était servi de lui que comme une bête de somme, que dans toutes les assemblées qui ont eu lieu il n'avait jamais été appelé et il croyait s'apercevoir que Toussaint le craignait plus qu'il l'aimait ; il désire avoir une entrevue avec le général en chef ; et je crois que ce serait une très bonne affaire (...)*

Q.G. de l'habitation Georges 6 prairial (26 mai). *J'ai envoyé au général Toussaint la proclamation du général en chef du 22 floréal, vous trouverez ci-joint copie de sa réponse. (...) Il est on ne peut plus circonspect dans ses discours (...) depuis deux jours il paraît agité de pensées profondes et affecte beaucoup de résolution. (...) Il dit qu'on lui mandait du Cap, que sous peu il serait arrêté ainsi que tous ses partisans, il ajouta avec chaleur que le général en chef lui avait promis sa tranquillité, mais que si on continuait à l'inquiéter, il se retirait dans les bois et combattrait de nouveau pour sa liberté, il répéta même plusieurs fois cette menace. (...) Pour un homme qui désire tant sa tranquillité, il ne demeure guère en repos, sans cesse il est en course et je ne sais pas encore positivement sur quelle habitation sera fixée sa résidence. Jusqu'à présent on l'a trouvé dans une mauvaise cabane sur la route de Marmelade tandis que dans son habitation de la montagne tous les bâtiments sont intacts, c'est dit-il pour inspirer plus de confiance aux cultivateurs, sa suite est toujours nombreuse et composée d'officiers et gens armés... Joint la minute de la réponse de Toussaint Louverture au général Leclerc. – (...) J'ai passé trois heures dans l'humble cabane du Cincinnatus de St Domingue qui cependant se fait encore appeler gouverneur par les affidés qui l'entourent. Il m'a fait un long verbiage sur ses exploits et ses dispositions militaires dans diverses attaques ; mais les arguments auxquels il revenait sans cesse étaient les fausses mesures qu'on employait pour ramener l'ordre dans la colonie, et sa tranquillité personnelle qu'on lui refusait. Selon lui, il ne faut pas une seule garnison dans l'intérieur. Tant qu'il y en aura, les cultivateurs ne seront pas tranquilles sur leur liberté, ni lui non plus. Si l'on continue, il sera forcé de devenir marron, de se retirer dans les bois, d'où il nous fera beaucoup de mal. Le député perçait à travers à son voile de son hypocrisie, et je le crois très disposé à effectuer ses menaces. Il est impossible après le rôle qu'il a joué qu'il consente à vivre tranquille et paisible citoyen. Je continuerai à le faire observer de très près ...*

Q.G. de l'habitation Georges 19 prairial (8 juin) (...) *Toussaint a été arrêté chez moi hier à 9 h 1/2 du soir avec un chef de bataillon et un domestique. Il est venu lui-même se jeter dans les filets que je lui avais préparés. Tout s'est fait avec tant de secret et de célérité qu'il a été embarqué sans que personne ne l'ait su aux Gonaïves. Depuis le 14 j'avais ordre de le bapper. Je n'ai général rien de caché pour vous vous le savez ; mais les instructions du général en chef étaient si précises que je n'ai pas du révéler ce secret à mon meilleur ami. (...) le traître n'est plus en possibilité de nous nuire. A 10 heures, deux officiers sont partis pour d'Ennery à l'effet de concerter avec Pesquidous les moyens d'arrêter sa femme, son fils, les principaux affidés et mettre le scellé sur les papiers. Il était tenu de porter ce coup à l'ex-gouverneur, car lui-même était au moment de faire une nouvelle levée de boucliers. Depuis longtemps il me croyait sa dupe, et il venait hier pour se blanchir du soupçon que pouvait faire rejaillir sur lui l'assassinat de trois personnes commis avant-hier sur la route de d'Ennery aux Gonaïves par une cinquantaine de brigands de brigands armés. Il a épuisé sa rhétorique pour me prouver sa bonne foi. Il avait pour m'en fournir une preuve sans réplique, ordonné à Néron de marcher avec 200 hommes sur l'Eveillé et de l'avoir mort ou vif. (...) On a arrêté cette nuit dans les environs des Gonaïves Morisset ex-commandant de Toussaint et cinq autres de ses plus fidèles serviteurs. Mes officiers se sont parfaitement conduits dans cette affaire, ils ont marqué le plus grand sang-froid, et au coup d'œil, (...) se sont saisis de l'ex-gouverneur, au même moment dans une chambre voisine (...) se sont emparés du chef de bataillon et du domestique de Toussaint, le premier voulut faire résistance ayant saisi un poignard, mais la baïonnette du carabinier de garde l'a totalement désarmé...*

Q.G. de l'habitation Georges 21 prairial (10 juin). *La fin de l'expédition a été aussi heureuse que le commencement ; partout le succès le plus complet a couronné mes dispositions, l'ex-gouverneur, sa femme, ses deux fils, Morisset et Manpoin chefs de ses gardes et ses plus intimes affidés sont en notre pouvoir. Les arrestations ont eu lieu dans divers endroits très éloignés les uns des autres et cependant pas une n'a manqué, tant on a mit de célérité et de secret dans l'exécution. J'ai encore été assez heureux pour que tout ce soit passé sans effusion de sang. La frégate la Créole étant partie, j'ai envoyé sur la Guerrière tous les prisonniers fait le 19 courant. Vous en trouverez ci-joint l'état nominatif. Une capture non moins importante est celle de la correspondance et de tous les papiers de Toussaint, je n'ai fait que parcourir à la hâte quelques pièces, mais je me suis facilement convaincu de leur importance ; je les ai envoyés au général en chef (...) J'ai ordonné qu'on ait pour madame Toussaint et ses femmes tous les égards dus à leur sexe, en général les prisonniers sont bien traités ; rien ne leur a été enlevé, argent, bijoux, linges, effets, ils ont tout avec eux. A part les femmes et le fils de Toussaint (Isaac) qu'on dit ne pas être méchant, les autres sont des monstres plus ou moins dangereux dont il faudrait débarrasser l'humanité. Il reste encore quelques scélérats à arrêter, mais je suis à leurs trousses et ils suivront leur digne patron... Joint l'Etat nominatif des prisonniers passés sur la frégate la Guerrière.*

Q.G. de l'habitation Georges 26 prairial (15 juin). *Je suis allé général il y a deux jours à d'Ennery pour juger par moi-même de l'état où se trouve ce canton. J'ai rencontré beaucoup de cultivateurs rentrant sur leurs habitations, j'ai vu avec plaisir plusieurs ateliers au travail et je n'ai remarqué nulle part que la perte de Toussaint fit sur les noirs la moindre impression défavorable. (...) J'ai rencontré à d'Ennery le général DESSALINES qui revenait du Cap enchanté des bons procédés et surtout de la générosité du général en chef. Il a passé quelques jours à Plaisance où il a fait appeler Léveillé, Camus et Mathieu qui se sont rendu de bonne grâce et ont licencié leurs bandes. (...) Dessalines est content de l'arrestation de Toussaint dont il n'a jamais reçu que des témoignages d'ingratitude. Il m'a cent fois réitéré l'assurance de son entier dévouement aux ordres du gouvernement français. (...) tout individu qui chercherait à faire révolter les ateliers sera impitoyablement fusillé et Dessalines exécutera. (...) Le lendemain de l'arrestation de madame Toussaint et ses fils, un détachement de la 31e légère faisant patrouille dans les environs de son habitation trouve dans une case à nègre abandonnée plusieurs sacs d'argent cachés sous un tas de maïs (...) ils renfermaient trois mille neuf cent quatre vingt gourdes...*

PHILIPPE ROUILLAC

Commissaire Priseur

Expert près la Cour d'Appel

Q.G. du Môle 24 brumaire XI (15 novembre) (...) Je ne vous parlerai point de la douleur profonde que j'ai eue à mon arrivée au Cap en apprenant la perte du général LECLERC. Il n'est point un de nous, qui ne le regrette ; (...) le fardeau n'est pas léger, mais mon général vous pouvez compter sur la plupart de vos officiers généraux. Ils périront tous plutôt que de voir de nouveaux malheurs (...) Vous serez peut-être surpris que des lâches, des suppôts se soient permis de jeter du trouble sur ma conduite militaire, en répandant le faux bruit que si j'étais arrivé plutôt, le capitaine général Leclerc ne serait pas succomber, que la lenteur que j'ai mis à mes évacuations du Port de Paix, du Borgne, l'a affecté et lui a porté le coup. Il faut que ces lâches coquins soient bien peu militaires ou bien scélérats, moi-même quand je réfléchis à cette évacuation, je suis étonné d'avoir pu réussir avec aussi peu de moyens... **4000/5000**

225. Marine – Correspondances d'officiers de marine au général Rochambeau

- **MONTAGNIES LAROQUE**, capitaine de vaisseau et du Port-Républicain. 2 L.A.S., au Port-Républicain 19 et 20 juillet 1802 ; 2 pages in-8, adresses, en-têtes.
- Léonor **DEPÉRONNE** (?-1805) capitaine de frégate et commandant du vaisseau *l'Intrépide*. 1 L.A.S. et 2 L.S., rade de Saint Louis 11 et 26 septembre 1802 et à bord de *l'Intrépide* 7 janvier 1803 ; 5 pages in-4 et 2 pages in-fol.

Ce fut hier que j'arrivai sur cette rade, je m'empresse de vous l'annoncer et de vous tranquilliser sur le compte de M. votre fils, il a conservé la bonne santé dont il jouissait chez vous (...) ce même jour un de mes matelots tombe malade et meurt peu d'heures après. Ce même jour, deux, quatre, six et davantage tombent d'heure en heure frappés de cette funeste maladie, et dans deux jours, l'entrepont du vaisseau n'offre plus qu'une plate-forme de malades et de mourants. Enfin mon général dans le court trajet du lieu de mon départ à celui de ma destination, j'ai perdu et fait jeter à la mer vingt trois hommes, un officier et un aspirant compris. J'en ai débarqué aujourd'hui 47 dont au moins vingt ne laissent presque nul espoir ; l'officier de santé en chef du vaisseau est du nombre. Voilà donc 70 bons hommes de moins à mon bord, depuis ma sortie du Port Républicain. De plus neuf sont restés à l'hôpital de cette ville et cinq tant sur la flute la Nourrice que sur la frégate la Guerrière...

- Jean Baptiste **GEMON** (1769- ?) lieutenant de vaisseau et commandant le brick de l'Etat *le Goëlan*. L.A.S., aux Cayes 3 décembre 1802 ; 1 page in-4, adresse.
- Henry **BARRÉ**, capitaine de vaisseau. L.A.S., à bord de la frégate *la Surveillante* 12 mars 1803 ; 2 pages 1/2 in-fol., adresse avec marque postale, en-tête et vignette.

(...) Je viens de recevoir une lettre du chef de l'état major qui se plaint de la désertion des habitants du Cap ; je prends toutes les précautions possibles. Et les visites se font dans les passes, les bateaux tous poussés au large. Mais j'avais prévenu le commandant Néraud que ces fuyards prenaient le parti de s'évader par les bateaux de pêche, qu'ils achètent à cet effet. Et malgré les rondes de nuit qui se font toutes les deux heures, il est impossible de les arrêter. Ces bateaux passent dans une nuit très obscure se couler le long de la terre ou sortir au travers des récifs, ayant plusieurs petites passes propices pour d'aussi petits bateaux...

- **REYNAUD**, capitaine de vaisseau, chef de l'état-major des forces navales en station à Saint-Domingue, en mission extraordinaire à la Havane. 3 L.S., à la Havane 11 mai-3 juin 1803 ; 22 pages in-fol., en-têtes et vignettes.

Reynaud accompagna le vicomte de Noailles, envoyé en mission à Cuba par le général Rochambeau, afin de récolter de l'argent auprès des Espagnols, et d'acheter des chevaux et des chiens pour l'armée de Saint-Domingue.

J'aurai l'honneur de vous annoncer avec beaucoup de peine un événement tout à fait malheureux par sa perte propre et par ses suites. C'est celui du naufrage du bâtiment qui vous portait les trois cent et tant de chiens dont le général Noailles avait fait l'achat, et qui a péri avec tout l'équipage, à la seule exception de deux hommes. (...) Cette perte générale nous a été tous très sensible par l'extrême conséquence de l'envoi, dont l'arrivée eut certainement fait la plus grande impression sur l'esprit des nègres, et qui périssant à peine en mer, leur sera probablement donné comme une marque que le ciel dans cette circonstance s'explique en leur faveur. Mais le général Noailles la ressent d'une manière bien plus particulière, lui qui après s'être donné des soins infinis pour se procurer tout ce qu'il y avait de mieux parmi ces animaux dans l'île, et y avoir si bien réussi, les voit tous perdus dans un instant (...) Par un plus grand malheur ce choix en est un qu'on ne peut guère plus remplacer, du moins sans des peines et des dépenses extrêmes, ce n'est même plus la saison de vous en adresser un grand nombre à la fois à raison de l'odeur infecte qu'ils occasionnent dans les bâtiments par une aussi grande chaleur. (...) Nous avons appris en même temps avec quelque plaisir que le bâtiment de chevaux parti avec celui des chiens a été plus heureux à raison de la prudence du capitaine (...) Ces chevaux étant du plus beau choix qu'on puisse faire...

- **DUBUC**, lieutenant de vaisseau et commandant de la goëlette *la Nancy*. 2 L.A.S., Baracoa 31 juillet 1803 et au Môle St Nicolas 1er novembre 1803 ; 5 pages in-4.
- Auguste Marie **DUQUESNE**, capitaine de frégate, aide-de-camp maritime du général Rochambeau, commandant les forces navales. 5 L.S., Caracol et à bord de *la Découverte* 16 octobre-6 novembre 1803 ; 13 pages in-4 ou in-fol., en-têtes et adresse (2 pièces jointes).
- 2 tableaux des signaux de côte de la vigie du Cap, avec *instruction pour l'intelligence de ces signaux*, plume et aquarelle, 2 pages grand in-fol. **1000/1200**

226. Armée – Correspondances de généraux de division au général Rochambeau

- **Pierre QUANTIN** (1759-1824). 6 L.A.S., 27 octobre 1802-25 mai 1803 ; 17 pages in-4 ou in-fol., 2 rares vignettes.

Au Fort Dauphin 5 prairial XI (25 mai 1803). *Veillez général ne point retirer au citoyen DE GRASSE les effets de votre bienveillance que vous avez répandue jusque sur sa famille de retour du continent américain par vos bons généraux et délicats offices ; particularités dont il m'informa dans le temps (...) Il brûlait d'être officier supérieur, vous l'avez fait tel, général ; je vous prie bien fermement de l'y maintenir...*

- **Charles François DESBUREAUX** (1755-1835). L.A.S., aux Cayes 28 novembre 1802 ; 1 page in-8, en-tête.
- **Bertrand CLAUZEL** (1772-1842). 4 L.A.S. et 1 L.S., 2 décembre 1802-11 novembre 1803 ; 2 pages in-4 et 9 pages in-fol., en-têtes et adresse.

PHILIPPE ROUILLAC

Commissaire Priseur

Expert près la Cour d'Appel

- **Jean François de LA POYPE** (1758-1851). 2 L.A.S. et 3 L.S., 23 avril-14 juillet 1803 ; 11 pages in-4 et 4 pages in-fol., en-têtes.

Q.G. du Môle 3 floréal XI (23 avril 1803). *Les hôpitaux à mon arrivée au Môle ont excité ma plus vive sollicitude (...) Les pavillons où sont placés les malades sont bien aérés et séparés les uns des autres. La viande et le pain ont été en général jusqu'à ce jour d'assez bonne qualité. (...) Le vin a été trouvé quelquefois falsifié et d'une qualité très nuisible, le remplacement en a été ordonné. Mais les malades ont beaucoup souffert à cette occasion. Ce qui excite le plus mes regrets, c'est de voir jusqu'à quel point les entrepreneurs ont négligé l'article des fournitures et des drogues. (...) La plupart des malades sont couchés sur la dure. (...) Les matelas en paille sont presque tous détériorés et pourris. ...6 thermidor (25 juin) (...) La viande salée est en petite quantité. Nous n'avons presque plus de vin, la viande fraîche manque entièrement pour les malades, dont le nombre s'élève à 300. Ils sont également privés de médicaments, et le pays aride que nous occupons n'offre aucune ressource en volailles et en légumes. Cet état de dénuement des hôpitaux est alarmant pour le sort des malades (...) La détresse que nous venons d'éprouver pendant quelques semaines, faute de subsistances, paraît avoir été connue des brigands. Je regarde comme très probable la connivence des Anglais avec les nègres, pour tâcher de nous enlever le Môle. (...) Depuis le 30 du mois dernier, les nègres cernent le Môle de fort près, et viennent d'établir sur trois points des postes assez nombreux. Ils s'annoncent comme venant pour prendre possession de la ville. Dans plusieurs rencontres, ils nous ont crié bien distinctement : embarquez-vous petits blancs, vous plus gagnés pain. Ils nous répètent tous les jours le même compliment s'imaginant sans doute que nous ne pouvons tenir faute de vivres. Ce voisinage occasionne de fréquentes escarmouches et des coups de fusil...* **1000/1200**

227. Administration – Correspondances d'agents à Leclerc ou Rochambeau

- **Hector DAURE** (1774-1846) préfet colonial de Saint-Domingue et commissaire ordonnateur en chef de l'armée expéditionnaire. 3 L.S., dont 2 contresignées par **ROCHAMBEAU**, au Cap 2 novembre 1802-12 janvier 1803 ; 6 pages in-fol.

A la mort du général en chef Leclerc, le préfet Daure assura l'intérim du commandement général en attendant l'arrivée au Cap du successeur, le général Rochambeau.

Au Cap 11 brumaire XI (2 novembre 1803). *Je vous ai annoncé la mort du général en chef LECLERC et ses dernières volontés. (...) L'évacuation de toutes les places du Nord est faite, nous n'y possédons plus que le Cap et le Môle, la Tortue est encombrée de malades. (...) Le haut du Cap est occupé par l'ennemi. (...) Le général Brunet est attendu avec 6 ou 700 hommes. Le général Thouvenot est parti avec 400 hommes pour le Môle et la Tortue est défendue par 200 hommes. Nous n'avons plus de malades au Cap. Tout est au Môle et à la Tortue. Ces deux places en réunissent environ 4 000. (...) Madame Leclerc partira pour France, d'après les ordres du général en chef Leclerc, sur le vaisseau le Schwäbisch, (...) Je pense qu'il est convenable qu'il soit mis un embargo au moins de 15 jours sur tous les bâtiments pour empêcher qu'on ne sache la mort du général en chef trop tôt...*

JOINT : L.S. au général Leclerc par **Tobias LEAR V** (1762-1816) ancien secrétaire particulier du président George Washington, agent général du commerce des Etats-Unis d'Amérique, au Cap Français 15 février 1802, demande expresse de démentir les calomnies portées contre les navires américains, accusés de renfermer une partie des objets des habitants du Cap qui ont fui l'incendie – L.A.S. par **BERTRAND**, commissaire des guerres, Port-Républicain 3 mai 1802 – L.A.S. par **ELLINGER**, administrateur des domaines nationaux de la partie de l'Ouest et du Sud, au Cap 26 mai 1802 – L.A.S. par **C.E.P. WANTE**, chef d'administration, sous-préfet du département du Sud, aux Cayes 13 novembre 1802 – L.A.S. par J.L. **JAUVIN**, chef d'administration de la Marine, sous-préfet colonial du département de l'Ouest, Port-au-Prince 22 novembre 1802 – L.A.S. par **PERIES**, inspecteur des domaines nationaux, biens séquestrés et vacants du département de l'Artibonite, Port-Républicain 26 novembre 1802 – L.A.S. par **LAJOINQUIERE**, administrateur, Port Républicain 28 novembre 1802 – L.A.S. par Marie Joseph **CAFFARELLI** (1760-1845) préfet maritime de Brest, Brest 13 février 1803 – L.A.S. et 2 L.S. par François Jacques **LEQUOY-MONGIRAUD**, commissaire du gouvernement, préfet de la partie espagnole, Santo-Domingo 6 juin et 11 août 1803 – L.A.S. par **MAGNYTOT**, préfet colonial de Saint-Domingue, au Cap 12 octobre 1803 – L.A.S. par **TOUSARD**, agent particulier du gouvernement de Saint-Domingue près les États-Unis d'Amérique, Philadelphie 23 octobre 1803 (superbe cachet de cire noire). **800/1000**

228. Registres de correspondance du général Rochambeau

DEUX MANUSCRITS en partie autographes et signés du général **ROCHAMBEAU** : *Colonie de St-Domingue – Registre de correspondance avec le Premier Consul, les ministres, et les chefs des gouvernements étrangers*, commencé le 28 brumaire XI (19 novembre 1802) et terminé le 15 ventôse (6 mars 1803) ; *Colonie de St-Domingue – Registre de correspondance avec les généraux de l'armée de la colonie et les officiers militaires et civils de la dite colonie*, commencé le 26 brumaire XI (17 novembre 1802) et terminé le 1^{er} floréal (21 avril 1803) ; 2 volumes in-fol. de 167 et 183 pages.

Très intéressantes minutes de la correspondance envoyée par le général Rochambeau de Saint-Domingue à Bonaparte, à Decrès ministre de la Marine, à Berthier ministre de la Guerre, au président des États-Unis, aux gouverneurs des îles voisines, et aux officiers généraux de l'armée expéditionnaire tels que le général Brunet, Kerversau, Clauzel, Laplume, le vice-amiral Latouche-Tréville, etc.

PHILIPPE ROUILLAC

Commissaire Priseur

Expert près la Cour d'Appel

Compte-rendu des opérations militaires et de la situation politique de l'île.— Rébellion des mulâtres. – Demandes d'aides aux partenaires étrangers – Suppliques de renforts et d'argent au gouvernement français – Envois nominatifs de déportés vers la métropole — Annonces du décès du général en chef LECLERC et de son remplacement au commandement général. Etc.

6 nivôse (27 décembre 1802) au Ministre de la Guerre (...) *J'enverrai à Toulon les noirs qui devront être mis à la chaîne, mais je fais journellement et ferai exécuter ici les plus coupables. Un exemple frappant pour les révoltés de St Domingue serait de mettre à la chaîne d'Ajaccio, le vieux Toussaint et ses complices notamment son fils mulâtre. Si vous me les renvoyez dans le Nouveau monde, j'ai déjà eu l'honneur de vous mander que je les ferai pendre sans forme de procès. Ne renvoyez à l'avenir aucuns des nègres ou mulâtres que vous avez en France. Ils sont tous les apôtres du brigandage et de la révolte. Les principes de la liberté française se communiquent facilement, et ils abusent des conséquences pour établir la licence (...) Représentez au général Bonaparte je vous prie que cette guerre ci est dispendieuse en hommes et en écus. Les maladies continuent, les troupes meurent en foule, le général Watrin est mort, Brunet très mal et Desbureaux retourne en France, il a perdu toute sa famille dans la ville du Cap (...) Les créoles sont brouillons, exigeants et turbulents. Ils se rappellent toujours le passé, où ils ont éprouvés toutes les infortunes. Je cherche à leur faire prendre une autre position, et les exhortant de s'occuper du présent et de songer à l'avenir. Mais persuadez-vous bien que ce n'est qu'avec des troupes d'Europe que vous réparerez les désordres actuels ; c'est avec des Européens qu'on rétablira St Domingue. Il n'y a point d'esprit public ici, point ou peu de régénération. On s'y enrichit ou on y meurt. L'homme riche repasse en France, et la masse se renouvelle à chaque instant par la maladie ou les voyages (...) il est pressant de nous envoyer des hommes, des vaisseaux et de l'argent ; que les troupes soient commandées par de bons officiers généraux, par des hommes actifs et intrépides, et non par la classe de ceux qui veulent faire fortune ou dont on est bien aise de se débarrasser en France. Je demande avec instance Oudinot pour chef d'état-major (...) Je ne désire autre chose que de mériter la confiance du 1er consul qui m'a réintégré dans mes fonctions après ma destitution prononcée par 5 misérables procureurs que l'enfer confonde à jamais...*

10 nivôse (31 décembre) au ministre de la Marine *J'ai lu avec beaucoup d'attention général l'interrogatoire du vieux TOUSSAINT (...) Je trouve d'abord qu'on traite ce drôle là avec beaucoup trop d'égards ; il faut mettre ce scélérat aux galères et non ailleurs. En second lieu, rien n'est plus plat et plus menteur que ses assertions. Son argent est caché, voilà le fait ; mais je ne sais où. Les jugements qu'il porte sur ses complices vous feraient hausser les épaules ; si vous connaissiez ces coquins. La caverne de Gilblas était un composé d'hommes vertueux comparé à ceux auxquels nous avons affaire maintenant. Ils se sont couverts de tous les crimes, sans exception d'aucuns ; ainsi nous vivons en bonne compagnie. Peu de noirs ou de mulâtres sont à excepter de ce triste tableau...*

25 nivôse (15 janvier 1803) au même. *Après avoir très mûrement réfléchi sur la position dans laquelle se trouve St Domingue, et sur ce qu'il serait nécessaire de faire pour la tirer de l'état déplorable où elle est plongée, je me suis fondé à vous dire qu'il faut remettre les noirs sous l'esclavage ; c'est au point où sont les choses, le seul remède au mal (...) La France veut une colonie florissante et productive pour elle, et non pas un vaste champ de meurtres et d'incendies...*

24 germinal (14 avril) au Premier Consul. *Le général Boyer aura l'honneur de vous remettre ma lettre. J'ai pris le parti de l'envoyer en France pour vous donner la situation exacte de la colonie. Il doit insister sur la nécessité de trois fortes expéditions combinées à des époques rapprochées pour combattre, désarmer et enchaîner les nègres à l'avenir (...) L'esclavage doit être proclamé de nouveau dans ces parages, et le code noir rendu beaucoup plus sévère. Je pense même que pour un temps les maîtres doivent avoir le droit de vie et de mort sur leurs esclaves. Le renvoi de Toussaint, de Rigaud, Pinchina, Martial Besse, Pascal, Bellegarde, etc ferait un très bon effet ici. Je les y ferais pendre avec le plus grand appareil. Cette guerre est pénible. Celle des blancs contre les nègres elle est meurtrière, et plus difficile qu'on ne se l'imagine en Europe puisqu'il faut faire peau neuve. Permettez donc que je vous supplie de n'envoyer ici que des officiers jeunes, actifs, et avides de gloire et non quelques mannequins dont on se débarrasse avec plaisir...*

JOINT : *Extrait de la correspondance du général en chef Rochambeau avec le ministre de la marine Decrès, depuis le 28 brumaire an 11 jusqu'au 29 frimaire an 12, minutes autographes de Rochambeau, 47 pages in-fol. – Journaux et extrait de la correspondance des généraux de l'armée de Saint Domingue, minutes autographes de Rochambeau, 80 pages in-fol.*

8000/10000

229. Armée expéditionnaire – Brevet de sabre d'honneur

Donatien ROCHAMBEAU. P.S. comme général en chef, contresigné par **FONTAINE**, secrétaire général, 7 frimaire an XI (28 novembre 1802) ; grand in-fol., rare vignette *Armée Expéditionnaire*, en-tête et cachet de cire rouge.

Brevet de sabre d'honneur remis au chef d'escadron ROOS, aide de camp du général Rochambeau.

Volant reconnaître, citoyen, les services que vous avez rendu pendant la durée de la guerre dans la colonie de Saint-Domingue et vous donner une preuve non équivoque de la satisfaction du gouvernement pour la bravoure éclatante que vous avez montrée à l'attaque du Jacmel en vous emparant de l'artillerie des rebelles qui cernaient cette place. Je vous donne le sabre d'honneur que vous avez si bien mérité en cette occasion et dans plusieurs autres encore. Vous jouirez donc à compter de ce jour des honneurs et émoluments attachés à cette distinction particulière des braves...

500/700

230. Correspondances du ministre de la Marine Decrès à Rochambeau, général en chef de l'expédition de St-Domingue, au lendemain du décès du général Leclerc.

Denis DECRÈS (1761-1820) ministre de la Marine et des Colonies. 4 L.A.S., 7 L.S. et 2 P.S. dont un tableau de la *Situation de l'armée de St-Domingue au 7 frimaire an 11*, 3 novembre 1802-5 mai 1803, au général Rochambeau ; 29 pages in-fol., vignettes et en-têtes.

[Leclerc affaibli par la maladie, meurt aux premières heures du 2 novembre, après avoir nommé Rochambeau pour lui succéder. Quand Rochambeau prend le commandement général de Saint-Domingue, le Nord est entièrement insurgé et a été évacué faute de troupes suffisantes, ainsi que l'Ouest. L'ordre n'est plus maintenu que dans les villes. L'armée compte un peu plus de 6 000 hommes actifs et plus de 7 000 dans les hôpitaux dont 3 000 succomberont des maladies. Rochambeau est mécontent des envois de troupes de France, trop espacés dans le temps et surtout insuffisants, permettant tout au plus le remplacement des soldats morts ou malades, sans rien qui permette une opération d'envergure.]

Rouen 12 brumaire XI (3 novembre 1802). (...) *le Premier Consul a ordonné l'envoi à St Domingue de 2 500 hommes et la légion polonaise (...) Les premiers partiront de Gènes, et les autres de Toulon. J'espère qu'ils appareilleront avant un mois. (...) Le Premier consul a lu vos dernières dépêches avec le plus grand intérêt. (...) Il compte que vous êtes maintenant débarrassé des maladies qui ont si cruellement pesé sur l'armée, et que moyennant les renforts qu'il vous destine, vous terminerez promptement l'œuvre que vous avez si glorieusement commencé...*

Paris 19 pluviôse (8 février 1803). (...) *le Premier Consul vous avait confié le poste de général en chef de l'armée de St Domingue et capitaine général de cette colonie. Après la perte du général Leclerc, le citoyen Daure faisant fonctions de préfet, m'a rendu compte de la situation de la colonie par ses dépêches (...) La situation*

PHILIPPE ROUILLAC

Commissaire Priseur

Expert près la Cour d'Appel

critique de St Domingue, la perte de tant de braves qu'une épidémie sans exemple dans cette colonie a moissonnés, ont tour à tour excité les regrets et fixé la sollicitude du Premier Consul. A vous général est réservé l'honneur de terminer cette guerre mille fois plus dangereuse par l'influence du climat, que par le fer des barbares contre lesquels elle est dirigée (...) Le brick le Surveillant parti de Rochefort vous porte seize cent cinq mille francs en piastres fortes (...) vous recevrez très incessamment 13 500 quintaux de biscuit, 27 900 quintaux de farine et 4 500 quintaux de légumes. Je joins à cet envoi 64 000 veltes de vin de campagne et j'ai prescrit les précautions les plus sévères pour que ce vin fut bon en arrivant sans altération. (...) Au reste j'espère que les forces qui sont en mer ou qui vont partir réunies à celles que vous devez avoir sous les drapeaux formeront un corps d'au moins vingt mille hommes. (...) J'aime à croire que la nature cessera de conspirer contre nous (...) que tous les germes de révolte seront étouffés, que la sécurité que l'industrie renaitront insensiblement dans les campagnes et dans les villes...

Paris 21 ventôse (12 mars). *Le Premier Consul vient de me donner l'ordre de rappeler en France les forces navales de la République disséminées dans nos diverses colonies. Son intention est que sous quelque prétexte que ce soit, il ne reste pas à St Domingue plus de deux vaisseaux de lignes et six frégates. (...) L'Angleterre fait dans ce moment je ne sais sur quel prétexte, un armement extraordinaire, on ne peut se défendre d'y apercevoir un nuage sur ses intentions... – La guerre avec l'Angleterre, général, n'est pas déclarée, mais la conduite des Anglais annonce leur volonté pour une rupture. Malgré leur parole donnée pour la restitution du Cap de Bonne-Espérance, cette place est encore entre leurs mains. (...) De pareils procédés n'annoncent qu'une rupture très prochaine. Prenez vos dispositions pour maintenir dans le cas où cette rupture aurait lieu tous les postes que votre situation vous permet de conserver...*

Paris 7 floréal (27 avril). *Les plus grands ennemis, citoyen général, que vous ayez à combattre, ce ne sont pas les brigands que vous avez en présence, mais c'est plutôt l'ordre de choses essentiellement vicieux qui portant les dépenses de l'armée que vous commandez au-delà des facultés de l'Etat le plus opulent, finirait par paralyser toute l'énergie de cette armée par l'impossibilité de satisfaire à ses besoins (...) Une opération qui semble monstrueuse, c'est l'émission de 42 000 000 de traites environ, dans le 1er trimestre de l'an 11. (...) Le Premier Consul (...) a ordonné que le citoyen Daure cessât les fonctions de préfet colonial ...*

Paris 15 floréal (5 mai). *La guerre est sur le point de se renouveler, et l'incertitude qui existe encore à présent ne paraît pas devoir se prolonger encore huit jours. Le système suivi par l'Angleterre de violations méditées du traité d'Amiens annonce une rupture aussi inévitable que prompt. (...) Il y a lieu de croire que l'ennemi sera trop occupé en Europe pour songer à attaquer nos colonies, mais la sollicitude du Premier Consul n'en est pas moins fixée sur votre situation. (...) Il compte que vous pourrez au moins conserver quelques soient les événements, la partie espagnole et celle du sud de St Domingue, si il vous devenait impossible de vous maintenir partout. Le Cap, par son port et sa situation est un point du plus grand intérêt (...)* **1500/2000**

231. Armée – Correspondance du général de Noailles au général Rochambeau.

Louis Marie d'AYEN, vicomte de NOAILLES (1756-1804) général de brigade et beau-frère de Lafayette. 6 L.A.S. et 8 L.S. et divers, 25 décembre 1802-15 octobre 1803 ; environ 110 pages in-4 ou in-fol.

Très importantes lettres et rapports confidentiels relatifs aux missions confiées par Rochambeau au général de Noailles. Ce dernier intègre en décembre 1802 l'État-major de Rochambeau. Le 19 décembre 1802, il embarque avec une délégation française pour la Jamaïque, puis pour l'île de Cuba où il a pour mission de nouer des liens avec les autorités espagnoles afin de récolter de l'argent, des chevaux et des chiens pour Saint-Domingue. L'emploi des chiens contre les rebelles fut un des moyens de répression utilisé par Rochambeau, dont les Espagnols et les Anglais s'étaient servis précédemment dans les guerres du Nouveau Monde.

La Havane 23 pluviôse (12 février 1803) (...) *L'introduction à la Havane des navires français venant de St Domingue est une disposition de la plus haute importance (...) Le Premier Consul doit décider la cour de Madrid à y faire droit avant que le cri du commerce d'Espagne ait été entendu et qu'il soit soutenu par un chorus d'Angleterre. Quel avantage pour la colonie de St Domingue, quelle source de prospérité pour le commerce de France. (...)*

La Havane 4 ventôse (23 février). (...) *vous ferez dans les possessions espagnoles et notamment à la Havane ce qu'il vous plaira soit pour des fonds à y obtenir, soit pour les secours de tout genre que vous souhaiterez utiles. Il ne s'agit que de vouloir avec l'énergie de votre caractère et soutenir le ton que vous avez pris, qui convient à votre situation. S'il vous faut plus de chiens que ceux que j'envoie vous devez compter pour en avoir de bons sur le prix de 50 piastres rendus à St Domingue, 120 pour les chevaux. (...) Je n'ai pas cru devoir me rendre dans les Etats-Unis avant d'avoir complètement réussi avec les Espagnols tant ici qu'au Mexique. Les succès que j'ai obtenus et que j'aurai fraieront la voie de nouvelles négociations et nous réunirons une somme assez considérable pour subvenir aux dépenses d'une campagne. ...*

2000/2500

232. Bonaparte - Brevet de général de division

Napoléon BONAPARTE. P.S. « **Bonaparte** » comme Premier Consul, contresignée par Alexandre **BERTHIER**, ministre de la Guerre, et Hugues **MARET**, secrétaire d'Etat, 30 fructidor XI (17 septembre 1803) ; vélin grand in-fol. en partie imprimée, grande vignette gravée de B. Roger, sceau sous papier.

Brevet de général de division de Donatien de Rochambeau, avec ses états de services et le résumé de ses campagnes en Amérique (et au siège d'York), pendant la Révolution, en Italie et à Saint-Domingue. **2500/3000**

233. Captivité en Angleterre et divers

John PIDCOK, agent des prisonniers de guerre à Ashbourn. 2 L.S. au général Rochambeau, Ashbourn 20 et 25 février 1804 ; 2 pages in-4.

JOINT : 6 exemplaires de la *Gazette officielle de Saint-Domingue* et un exemplaire des *Affiches américaines de Saint-Domingue*, 1803, imprimés – Mémoire manuscrit anonyme intitulé *Coup d'œil sur Saint-Domingue*, 8 pages in-fol. – Mémoire manuscrit anonyme intitulé *Observations sur l'expédition de Saint-Domingue et le système des lois spéciales annoncées aux colonies par la Constitution française*, 9 pages in-fol. – 4 pièces diverses manuscrites en anglais dont une datée du 25 juillet 1807 avec un superbe cachet de cire rouge – 2 pièces autographes du maréchal de **ROCHAMBEAU** relatives à Saint-Domingue – Copie des dispositions ordonnées par le général Leclerc, au Cap 28 pluviôse X, avec vignette *Armée expéditionnaire – Esquisse de la conduite de l'ex-*

PHILIPPE ROUILLAC

Commissaire Priseur

Expert près la Cour d'Appel

préfet Magnytot de Saint Domingue, 8 pages in-fol. manuscrites – L.A.S. par **RAFFIN**, directeur de l'octroi, 26 octobre 1801, qui fait un état des lieux des hommes qui composent l'armée rebelle – L.A.S. par Jean-Baptiste de **VAUBLANC** (1761-1812), Paris 27 mars 1803 – 8 pièces manuscrites diverses (pétition, lettres) relatives à Saint-Domingue, 1802-1810. **800/1000**

234. Cartes de Saint-Domingue

Carte de l'Isle de Saint-Domingue avec les routes, par P.L. Griwtown, 1801. En 15 sections montées sur toile et pliées, formant une carte de 67 x 46 cm. Gravure, chez Dien à Paris.

Joint : *Plan du Port du Cap dans l'isle de St-Domingue*. Plume et aquarelle. Calque contrecollé sur papier. 37,5 x 25 cm.

1000/1200

235. Carte de la ville du Môle

Plan de la ville du Môle dans le département du Nord de l'Isle de St Domingue avec la position des blockhouses et autres postes qui couvrent la place, dressée par ordre du général en chef Rochambeau, capitaine général des Isles sous le Vent, en l'An 11. Plume et aquarelle. Légendes. 28,5 x 32 cm.

Très joli plan finement aquarellé représentant les postes de gardes et batteries, fort et bâtiments administratifs, avec un élégant cartouche.

2000/2500

236. Carte du fort Dauphin

Plan de la ville du Fort Liberté, cy-devant Fort-Dauphin. Plume et aquarelle. Papier calque collé sur papier. 87,5 x 56,5 cm.

Plan finement aquarellé représentant en détail la ville (emplacement des lieux publics et noms de rues) et son fort.

2000/2500

237. Carte de la ville du Port Républicain

Plan de la ville du Port-Républicain. Plume et aquarelle. Signée par « SONIS, ingénieur de la place ». 102 x 72 cm (petites fentes aux pliures).

Très beau plan finement aquarellé représentant en détail la ville (emplacement des lieux publics et noms de rues), ses forts et lieux dits environnants.

2000/2500

238. Relevés topographiques par le génie militaire

- 12 plans indiquant la position occupée par la division du général Rochambeau entre le 20 février et le 19 mars 1802. Crayon et plume, formats divers.
- *Plan de la place du Môle St Nicolas, pour faire connaître les positions occupées par les brigands à l'époque de brumaire an 12*. Dessin à la plume. Signé GILLET. Légendes. 48,5 x 39 cm.
- *Plan de la ville des Cayes*. Dessin à la plume. 43,5 x 28 cm.
- *Plan du terrain dit la Pierre situé à la côté nord en dehors de la baie des Gonaïves et à 2 lieues de distance de cette ville, local proposé au général en chef pour y placer un hôpital, dessiné et levé par nous arpenteur et voyer des Gonaïves*. Crayon et plume. Signé MONTFAYON. 19,5 x 32,5 cm.
- *Saint Domingue, Isle de la Tortue*. Crayon et plume. Signé LECLERC. 32,5 x 21 cm.
- *Plan pour servir à établir la communication des postes Raimon, Périgord et Clément*. Dessin à la plume. Signé Campagne de M. le colonel Duquesne, GAUDAIRE ingénieur. 41 x 26,5 cm.
- *Esquisse de la côte de la Guayra*. Plume et aquarelle. 38 x 27 cm.
- *Positions des troupes ennemies, des troupes françaises et des batteries à l'époque du 16 brumaire, jour où l'ennemi a évacué le haut du Cap*. Plume et aquarelle. Signé LECLERC, officier du génie de la division. Légendes. 59,5 x 47 cm (petites fentes).
- 2 grands plans dessinés sur papier, plume et aquarelle, récapitulant les mouvements des troupes du général Rochambeau entre le 2 et le 20 février 1802, et entre le 23 février et le 9 mars 1802. Calque contrecollé. Env. 160 x 110 cm et env. 123 x 80 cm (accidents).

2000/2500

239. Notes personnelles du général de Rochambeau

- *Proposition utile au Vendômois*, 1789 ; 4 pages in-4.

PHILIPPE ROUILLAC

Commissaire Priseur

Expert près la Cour d'Appel

- *Réflexions sur les hommes et les choses de mon temps*. Manuscrit autographe du général Rochambeau ; cahier de 226 pages in-8. *Je me borne donc à de simples notes, à quelques aperçus, à divers portraits d'hommes que j'ai connus...*
- *Extraits et réflexions sur mes lectures*. Manuscrit autographe du général Rochambeau, un volume de 109 pages in-4, cartonnage de l'époque.

JOINT : extraits des brouillons des mémoires du général (10 pages in-8) ; copies manuscrites d'actes notariés relatives aux dettes du général Rochambeau, 7 pages in-8 – L.S. par SAVARY, duc de Rovigo, à Paris, 27 avril 1811, 1 page in-fol. et L.S. par OUDINOT, duc de Reggio, à Berlin, 28 avril 1812, 1 page in-4 – P.S. par DECRES, ministre de la Marine, à Paris 8 avril 1811, 1 page in-fol. + 1 pièce jointe.

3000/4000

IV^{ème} partie : Philippe Auguste Donatien de Vimeur, marquis de Rochambeau

Né le 27 janvier 1787, petit-fils du maréchal de Rochambeau, il entre à l'âge de 14 ans dans la marine en qualité d'aspirant de seconde classe en mai 1801. Il participa à l'expédition de Saint-Domingue commandée par le général Leclerc, puis par son père le général Rochambeau. Puis il s'engagea comme simple soldat dans la 5^e demi-brigade d'infanterie légère, où il devint successivement caporal, sergent puis sous-lieutenant. De retour en France, il passa dans le 1^{er} régiment de chasseurs à cheval sous les ordres des colonels Montbrun et Exelmans. Il prit une part active aux batailles d'Ulm, Austerlitz, Iéna, aux combats de Brün, du passage de Buck, de Golemine, etc. Il fut promu lieutenant après la bataille d'Eylau dans le 22^e régiment de chasseurs à cheval. Le colonel Exelmans le proposa au grand duc de Berg pour être son aide de camp. En 1807, il est décoré de la légion d'honneur au lendemain de la bataille de Friedland. En 1810, il fut élevé au grade de colonel et reçut le titre de commandeur des Deux-Siciles. Il suivit le général Murat, roi de Naples, pour devenir son aide de camp.

En 1815, il réintégra l'armée au 1^{er} régiment de lanciers, et fut chargé en 1816 de former le 7^e régiment de chasseurs basé en Corrèze. Il se mit définitivement en retraite en 1817. En 1835, Louis-Philippe I^{er} le nomma pair de France, en souvenir de sa nourrice que fut l'arrière-grand-mère de Philippe de Rochambeau. Il décéda le 3 février 1868.

240. Correspondances reçues par le marquis de Rochambeau

Ensemble de lettres et ordres reçus par le marquis de Rochambeau, la plupart L.S. ou P.S., 1803-1847. Environ 40 pièces (lettres de service, nominations, ordres, etc.) ; plus un registre d'ordres du régiment de Corrèze, 1816.

Joachim MURAT (1767-1815) roi de Naples.

- L.S. adressée au général Rochambeau, Naples 8 juillet 1813 ; demi-page in-4.

Monsieur le général, sur la demande que vous m'en avez faite, j'ai accordé à mon aide de camp M. de Rochambeau votre fils un congé pour se rendre à Paris. Je ne puis qu'approuver l'objet de ce voyage et je verrai avec plaisir se former l'union que vous avez projetée. Ce jeune homme a mérité tout mon intérêt par son dévouement constant à ma personne, par sa conduite et par son courage. Sur ce, Monsieur le général, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

- P.S., Eisenach 24 octobre 1813 ; demi-page in-8, superbe cachet de cire rouge.

Il est accordé à M. le colonel Rochambeau notre aide-de-camp, un congé indéfini, avec appointements, pour terminer ses affaires à Paris.

Consulat-Empire : Alexandre **BERTHIER** ministre de la Guerre (5 pièces) ; **d'ABOVILLE**, sénateur et premier inspecteur général de l'artillerie ; **DEJEAN** ministre de l'administration de la Guerre ; **BORDESOLLE**, colonel du 22^e régiment de chasseurs ; **CLARKE** ministre de la Guerre ; **MAXIMILIEN** I^{er} roi de **BAVIÈRE** (2 pièces) ; **REGNIER** ministre de la Justice.

Première Restauration : **DUPONT de l'ÉTANG** ministre de la Guerre ; **BLACAS d'AULPS** ministre de la Maison du Roi (2 pièces) ; **MACDONALD** ministre de la Guerre et de la Marine du royaume de Naples ; **SOULT** ministre de la Guerre.

Seconde Restauration : **GOUVION SAINT CYR** ministre de la Guerre (3 pièces) ; **DURAS** premier gentilhomme de la Chambre du roi ; **CLARKE** ministre de la Guerre (5 pièces) ; **RAFELIS** inspecteur général de cavalerie ; comte de **BROGLIE** ; **VICTOR** duc de **BELLUNE** ministre de la Guerre ; **DAMAS** ministre de la Guerre.

Monarchie de Juillet : **LOUIS PHILIPPE I^{er}** roi des Français (12 pièces) ; **DUMAS** pair de France et ancien aide de camp du maréchal durant la guerre d'Indépendance. 1200/1500

241. Ordre de Saint Louis

2 L.A.S. du marquis de **ROCHAMBEAU**, Paris 1823 ; 1 page in-4 et 2 pages in-fol.

Lettres de remerciement adressées au ministre de la guerre et à un général pour l'obtention de la croix de chevalier de Saint Louis. Plus copie d'une correspondance adressée par la maréchale de Rochambeau au Roi. 100/150

PHILIPPE ROUILLAC

Commissaire Priseur

Expert près la Cour d'Appel

V^{ème} partie : Achille Lacroix de Vimeur, marquis de Rochambeau (1838-1897)

242. Centennial International Exhibition, Philadelphie – 1876

Journal de voyage, 1876. Cahier d'environ 50 pages in-4, reliure toile noire, mêlant passages manuscrits autographes et des extraits de coupures de journaux français et américains collés.

Joint environ 20 lettres d'Achille adressées à son épouse lors de son séjour aux États-Unis, écrites à bord du bateau *l'Amérique*, de Philadelphie et de New-York, mai-début juillet 1876.

Achille de Rochambeau relate quotidiennement dans son journal, depuis son départ de France jusqu'à son voyage aux États-Unis, ses rencontres, ses découvertes et ses impressions personnelles du Nouveau-Monde. Il fait alors partie du jury français de l'Exposition universelle, composé entre autres du célèbre chimiste Kuhlmann et du sculpteur Bartholdi.

L'**Exposition universelle de 1876**, officiellement International Exhibition of Arts, Manufactures and Products of the Soil and Mine (Exposition internationale d'art, de confection, et des produits du sol et de la mine) ou Centennial International Exhibition (littéralement « Exposition internationale du centenaire ») fut la première exposition universelle organisée aux États-Unis. Elle fut organisée à Philadelphie à l'occasion du centenaire de la déclaration d'indépendance des États-Unis d'Amérique qui avait été signée dans cette même ville le 4 juillet 1776. L'événement fut organisé dans le Fairmount Park, le long de la Schuylkill River sur un total de 34 hectares. C'est à l'occasion de cette exposition que la torche de la Statue de la Liberté fut pour la première fois présentée au public. **1000/1200**

243. Cession des papiers relatifs à la guerre d'Indépendance - Manuscrits et notes de publications

- Réunion de correspondances et articles de journaux relatifs à la cession au Congrès des États-Unis des papiers de la guerre d'Indépendance ayant appartenu au maréchal de Rochambeau.

Lettres du sénateur Henry B. ANTHONY, de l'avocat Joseph George ROSENGARTEN, du marquis de ROCHAMBEAU et autres, 1876-1880. Joint : J. G. Rosengarten, *The Château de Rochambeau*, 1894 (plaquette in-8).

- Réunion de notes et de manuscrits autographes d'Achille de ROCHAMBEAU, ayant servi à diverses publications : *Épigraphie et Iconographie du Vendômois*, *Biographie Vendômoise*, etc.

JOINT : Marquis de Rochambeau, *Biographie Vendômoise, histoire par ordre alphabétique de la vie publique et privée de tous les personnages nés dans le Vendômois...*, tome premier (Paris, Champion, 1884), in-4 br. ; plus diverses plaquettes relatives à la famille de Rochambeau et au Vendômois. **500/700**

VARIA

244

LE REGISTRE DU MENUISIER DU ROI

8000/10000

[LOUIS XVI]. *Livre Journal pour le Roy commencé le Année 1777*. REGISTRE manuscrit du MENUISIER DU ROI, août 1777-août 1787 ; 261 pages in-fol. plus 2 pages vierges, cartonnage d'origine vélin teinté en vert avec inscription manuscrite sur le plat sup., cordons de fermeture en toile bise.

PRECIEUX LIVRE JOURNAL DU MENUISIER DU ROI. L'artisan a noté avec soin la nature des travaux et des fournitures : les dimensions, les quantités et la qualité de bois utilisé, les décorations, le nombre de journées de travail des compagnons et des contremaîtres Detrie et Astier, les travaux préparés dans les magasins de Paris et de Versailles, les lieux d'installation (Versailles, Marly, Fontainebleau, Choisy-le-Roi, Saint-Denis, La Muette, Paris)... Il indique souvent les motifs des travaux : fêtes, réceptions, messes anniversaires, voyages du Roi et de la Cour... Beaucoup de constructions sont temporaires (maisons de bois, gradins, tribunes de musique, barrières), et sont démontées dans un deuxième temps.

PHILIPPE ROUILLAC

Commissaire Priseur

Expert près la Cour d'Appel

La plus grande partie du registre est écrite par le menuisier lui-même (qui maîtrisait sûrement mieux le bois que l'orthographe !); une douzaine de pages à la fin du registre sont de la main soignée d'un secrétaire. La plupart des entrées ont été barrées d'un trait, après l'établissement des mémoires.

DE TELS DOCUMENTS SONT D'UNE TRES GRANDE RARETE.

Nous ne pouvons donner ici en le feuilletant qu'une idée sommaire du contenu du volume, où l'on voit se fabriquer des portes, des fenêtres, des tables, des armoires, des bibliothèques, des maisons, etc.

En *octobre 1777*, par exemple, pour FONTAINEBLEAU : « maison de bois pour servir de salle de Billiard au chateau savoir pour le ralongemen fait a la dit maison, lavoir sortir des maguasin et chargé sur le voiture lavoir monter a mon atelier ensuite la demonter, et avoir recouper plusieurs piése de lanbry provenan des cabinet de la dit maison einsi que plusieurs piése de batit et après lavoir chargé sur le voiture et monter a lattellier de peintre, le rajustemen de tout le conble pour les serrurier et ferblantier, le demontage ensuite et chargé pour partir a été employé pour tout le tan nome si desu et autres ajustemen qui ne son poin mansionne a été fait du 15 7bre au 2 octobre 73 jour don 28 au demontage et remontage. Suit le détail de l'« ouvrage fait et fournis de monnatellier », avec dimensions et qualités des pièces de bois, et détail du travail...

En *mars 1778*, travaux dans la Bibliothèque ; en octobre, dans les ateliers des peintres et des sculpteurs... *Décembre*, à la suite de la NAISSANCE DE MADAME ROYALE : « Pour les illuminations fait a laucasion de lacouchemen de la rene fournir savoir a hotel des Menus pour former les cordon de lumieres sur la facade de la porte 26 toise de longueur de planche de sapin de 6 ps de large, che M^r le marechal de Richelieu 40 pd che M^r le marechal de Duras 52 pied che M^r Heber 100 pied che M^r de La Touche 48 pied che M^r Bourboullon 30 pied che le controleur general et che M^r du Frene 65 pied che M^r le duc de Fronsac 80 pd [...] pour la pause de toute les dit planches et autre decorasion a ete employe 18 journe de conpagnon »...

Janvier 1779 : « Pour retablissement a la loge de MM les jantillioms a la comedie fransoise et a litalliene a été employé 64 jours de conpagnon a fait et fournir un siege de bois de chene »...

Février, pose de barrières à Notre-Dame et à Sainte-Genève à l'occasion des RELEVAILLES DE LA REINE... Montage et démontage de quatre maisons de bois dans la cour du château de la MUEFFE...

Mars, fourniture de « 70 feuillet de sapin » à la salle de spectacle de MARLY... *Mai* :

« Seint Denis pour le service ennuel du Roy [ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE LOUIS XV] pour avoir ete monter des clouason quil forme la salle des gardes de Monsieur et de Mgr le conte d'Artois »...

Juin, fourniture d'une banquette à la loge à la Comédie Italienne de MM. les

Intendants... *Juillet*, à l'ÉCOLE MILITAIRE, élévation d'une tribune de musique dans la chapelle

« pour la resepsion de MM^r le chevalier de lordre de Seint Lazarre »... *Septembre*, barrières à Notre-Dame pour le *Te Deum* chanté le 12 septembre à l'occasion de la prise de l'île de la

Grenade...

Mars 1780, à la COMEDIE ITALIENNE, transformation des loges du duc d'AUMONT et du duc de

RICHELIEU... *Mai*, pour le voyage de la Cour à la MUEFFE, transport de quatre maisons de bois

depuis Marly, et montage d'une tente dans le bosquet... *Décembre*, fabrique d'un lit de

représentation, d'un écran et de fauteuils pour les appartements du Roi, pour le DEUIL DE LA

REINE DE HONGRIE, avec quatre CROQUIS cotés... Pour le BAL DE LA REINE « fait et fournit une

maison de bois pour servir de salle de bal de 40 Pd 8 pc de long sur 25 pied 8 ps de large »...

PHILIPPE ROUILLAC

Commissaire Priseur

Expert près la Cour d'Appel

« Au renouvellement des meubles de la chambre du Roy fournis 18 ly de veille dont deux à colonne 12 à tonbeaux et quatre de régule entier savoir deux pour le premier valet de chambre du Roy deux pour idem le premier valet de garde-robe quatre pour le garçon des garde-robe 6 pour les garçons de la chambre un pour le valet de garde-robe ordinaire deux pour le garçon de la chambre daufein et un pour le porte-malle ».

Mars 1781. « Pour l'autel des Menus à Versailles fait et fournis une porte cochère pour la porte de la principale entrée faite en très beaux bois de chêne choisis sans défaut »... Construction de six maisons de bois autour de la salle de spectacle à MARLY, pour servir de loges aux acteurs...

Juillet, pour TRIANON « trois maisons de bois que l'on a été chargé à Marly pour monter au château de Trianon »... *Octobre,* NAISSANCE DU DAUPHIN : « Pour les illuminations fait une laucasion de lurs accouchement de la Reine et de la naissance du dauphin fait le 26 8bre jour où le Roy et venus à Notre-Dame a été employé 33 toise [...] en bois de sapin pour former de fette de lumière chez M^r le janthillome et le contrôleur général et chez M^r Dufrene M^r de La Ferté et l'hotel des Menus » ; barrières à Notre-Dame ; 36 banquettes, 144 tabourets...

Janvier 1782, décorations pour l'illumination du 21 janvier ; barrières à Notre-Dame et Sainte-Geneviève, avec « un gradein pour la musique », avec sièges et marchepieds ; décorations, huisseries et portes pour les fêtes et banquet « donné pour le rétablissement »...

1783. « Dépense inattendue : Le 10 avril pour la cérémonie fête à Saint-Hustache à laucasion du baptême d'une famille de juif nommé par le Roy et la Reine avoir monter les barrières dans toute la longueur de la nef »... *Avril,* travaux à la Comédie Italienne. *Juin,* MORT DE MADEMOISELLE D'ANGOULEME [fille du comte d'Artois, née en janvier] : « Fait et fournis un cercueil de bois de chêne d'Hollande de la première qualité corroyé assemblé selon sa forme et teneur et à queue deronde autour des angles [...] le tout fait avec soin »...

1784. Janvier, « monter dans la cour Royale du château de Versailles la grande maison de bois dit salle de bal »... « Pour le théâtre de Versailles fait et fournit un hôtel sur lequel l'on représente les sacrifices de 3 pied de haut sur 2 pied de largeur en quarets en bois de tigeul »... *Août,* importants travaux pour l'ÉCOLE DE CHANT ET DE DANSE... Puis pour l'ÉCOLE DE MUSIQUE.

1785. NAISSANCE DE LOUIS XVII (27 mars 1785) : illuminations le 1^{er} avril, barrières à Notre-Dame... « Meuble de campagne. Pour le voyage de mes dames tante du Roy à Vichy [Vichy] fait et fournis un ly à colonne de bois de chêne d'Hollande de 7 pied de haut sur 6 pied de long et 3 pied 6 ps de large »... Illuminations le 24 mai, « jour que la Reine et venus à Paris à laucasion de la naissance de Mgr le Duc de Normandie » : décorations (72 journées de compagnons), « fournis quatre pyramides plates en bois de sapin joint alanguette et renure, barrières à Notre-Dame et Sainte-Geneviève, « gradin de la musique pauser à la croisée de l'église »... Etc.